Secrétariat d'État et Statistique Canada
Secretary of State and Statistics Canada

LA PROMOTION DE 1982

Rapport sommaire de l'Enquête nationale de 1984 auprès des diplômés de 1982

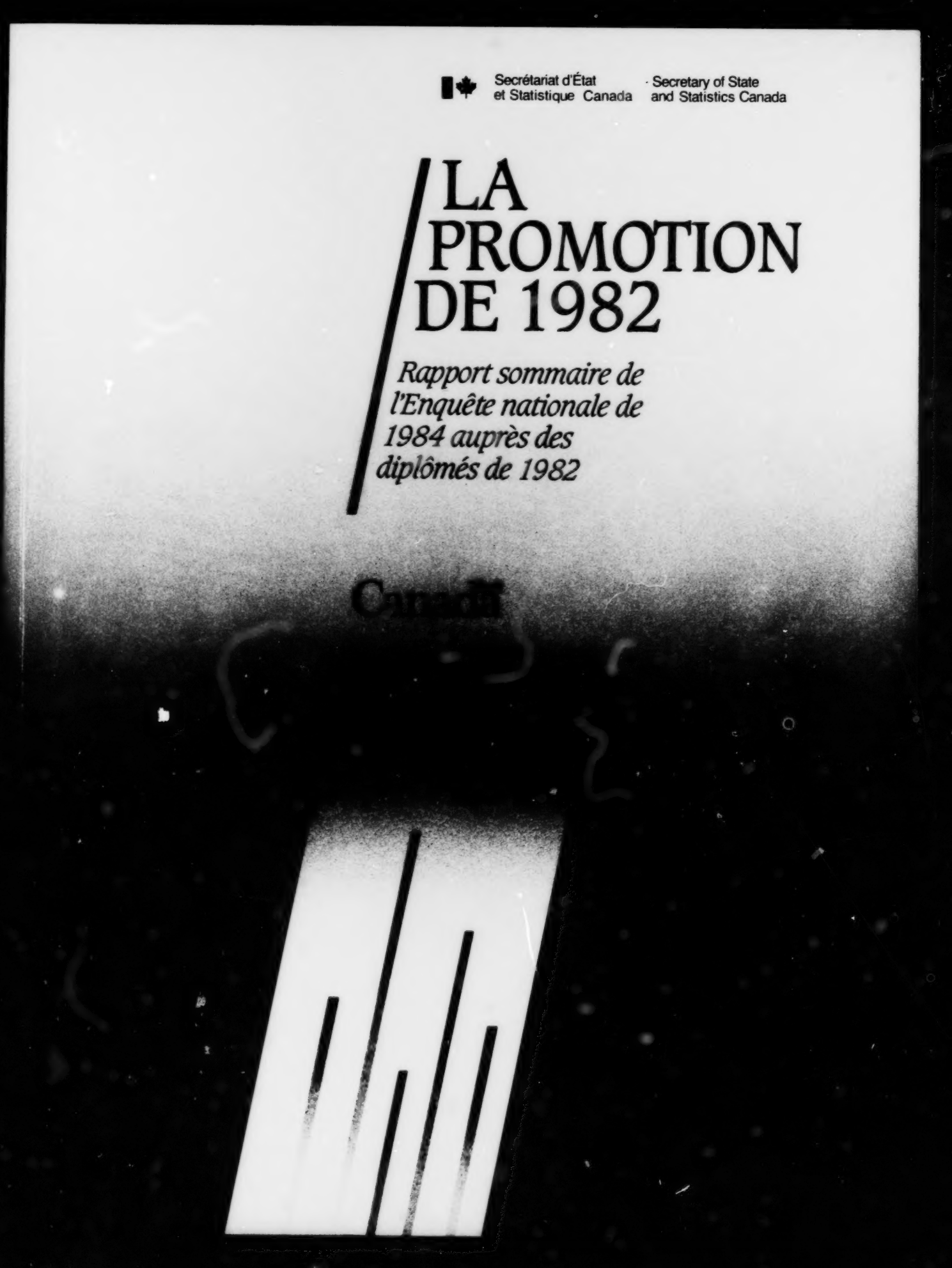

87-00587/

LA PROMOTION DE 1982

Rapport sommaire
de l'Enquête nationale de 1984 auprès des diplômés de 1982

Warren Clark, Statistique Canada
Margaret Laing, Secrétariat d'État du Canada
Edith Rechnitzer, Statistique Canada

SYMBOLES

.. Données non accessibles.

\- Néant ou zéro

* Ces données ont un coefficient de variation se situant entre 16,5 % et 25 % et sont donc moins fiables que les autres.

-- Ces données ont un coefficient de variation supérieur à 25 %; elles sont sujettes à caution et insuffisamment fiables pour être publiées.

© Ministre des
Approvisionnements et
Services
Canada 1986
N° de cat. S2-168/1986F
ISBN 0-662-93894-1

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX vi

LISTE DES GRAPHIQUES ix

LISTE DES ANNEXES xii

REMERCIEMENTS xiii

INTRODUCTION 1
- Objectifs de l'enquête
- Méthode
- Thèmes
- Utilisation du rapport
- Structure du rapport
- Terminologie

POINTS SAILLANTS 7
- Emploi
- Chômage
- Correspondance entre emploi et formation
- Exigences de l'emploi
- Revenus
- Satisfaction à l'égard du programme suivi

CHAPITRE 1 - PROGRAMMES D'ÉTUDES 11
- Programmes des écoles de métier et de formation professionnelle
- Collèges
- Universités
- La promotion de 1982

CHAPITRE 2 - FORMATION ET EXPÉRIENCE DE TRAVAIL ANTÉRIEURES 15
- Diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle
- Diplômés des collèges
- Diplômés des universités
  - Baccalauréat
  - Maîtrise
  - Doctorat

CHAPITRE 3 - SITUATION SUR LE PLAN DE L'EMPLOI 19
- Diplômés travaillant à temps plein
  - Diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle
  - Diplômés des collèges
  - Diplômés des universités
  - Comparaison entre les diplômés de 1976 et ceux de 1982
- Diplômés travaillant à temps partiel
  - Raisons expliquant la situation de travailleur à temps partiel

Diplômés sans emploi
Taux de chômage selon le principal domaine d'études
Taux de chômage selon la province
Durée totale du chômage
Comparaison entre les diplômés de 1976 et ceux de 1982
Diplômés inactifs
Raisons de la situation d'inactif

CHAPITRE 4 - CORRESPONDANCE ENTRE LE MARCHÉ DU TRAVAIL ET LE SYSTÈME D'ENSEIGNEMENT 39
Importance de la correspondance entre emploi et domaine d'études
Diplômés des collèges
Diplômés des universités
Degré de correspondance entre formation et emploi
Lien entre emploi et formation
Diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle
Diplômés des collèges
Diplômés des universités
Nécessité du programme suivi
Exigences d'embauche
Diplômés des collèges
Diplômés des universités

CHAPITRE 5 - REVENUS DES DIPLÔMÉS TRAVAILLANT À TEMPS PLEIN 53
Diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle
Diplômés des collèges
Diplômés des universités

CHAPITRE 6 - PROFESSIONS ET INDUSTRIES 59
Diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle
Diplômés des collèges
Diplômés des universités

CHAPITRE 7 - SATISFACTION AU TRAVAIL 71
Diplômés travaillant à temps plein
Diplômés travaillant à temps partiel

CHAPITRE 8 - CONTINUATION DES ÉTUDES ET QUALIFICATIONS SUPPLÉMENTAIRES 79
Janvier 1983
Diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle
Diplômés des collèges
Diplômés des universités
Qualifications obtenues

CHAPITRE 9 - ATTITUDES DES DIPLÔMÉS À L'ÉGARD DE LEUR FORMATION 83
Choix du programme d'études
Diplômés des collèges
Diplômés des universités
Avantages du programme d'études
Diplômés des collèges
Diplômés des universités

CHAPITRE 10 - SATISFACTION À L'ÉGARD DES PROGRAMMES D'ÉTUDES 89
Satisfaction quant au programme suivi
Diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle
Diplômés des collèges
Diplômés des universités
Expérience professionnelle et satisfaction quant au programme suivi
Préférences quant à un nouveau programme, si c'était à refaire
Diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle
Diplômés des collèges
Diplômés des universités

CHAPITRE 11 - AIDE FINANCIÈRE 99
Diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle
Diplômés des collèges
Diplômés des universités

CHAPITRE 12 - MOBILITÉ GÉOGRAPHIQUE 107
Diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle
Diplômés des collèges
Diplômés des universités

ANNEXE A - EXPÉRIENCE DES DIPLÔMÉS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL, SELON LA PROVINCE D'ENTREVUE 115

ANNEXE B - ATTITUDES DES DIPLÔMÉS DES COLLÈGES ET DES UNIVERSITÉS À L'ÉGARD DE LEUR PROGRAMME D'ÉTUDES, SELON LA PROVINCE D'ÉTUDES 129

ANNEXE C - DIPLÔMÉS DES COLLÈGES ET DES UNIVERSITÉS AYANT EMPRUNTÉ POUR FINANCER LEURS ÉTUDES, SELON LA PROVINCE D'ÉTUDES 133

ANNEXE D - NOMBRE DE DIPLÔMÉS DE 1982, SELON LE DOMAINE D'ÉTUDES ET LA CATÉGORIE DE DIPLÔMÉS 135

ANNEXE E - POURCENTAGE DES DIPLÔMÉS ACTIFS TRAVAILLANT À TEMPS PLEIN 143

ANNEXE F - DIPLÔMÉS OCCUPANT UN EMPLOI À PLEIN TEMPS ET POSSÉDANT DES QUALIFICATIONS SUPÉRIEURES À CELLES REQUISES POUR L'EMBAUCHE 147

ANNEXE G - PROFIL DE LA PROMOTION DE 1982, SELON LA CATÉGORIE DE DIPLÔMÉS 151

ANNEXE H - MÉTHODE 153

ANNEXE I - QUESTIONNAIRE ADMINISTRÉ AUX DIPLÔMÉS DES ÉCOLES DE MÉTIER ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE 159

ANNEXE J - QUESTIONNAIRE ADMINISTRÉ AUX DIPLÔMÉS DES UNIVERSITÉS ET DES COLLÈGES 171

BIBLIOGRAPHIE 183

GLOSSAIRE 185

LISTE DES TABLEAUX

1. Diplômés, selon la catégorie 13

2. Situation sur le plan de l'emploi des diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle, des collèges et des universités, janvier 1983, octobre 1983 et juin 1984 21

3. Pourcentages des diplômés travaillant à temps plein par rapport aux diplômés actifs - selon la catégorie de diplômés et le sexe, juin 1984 23

4. Pourcentages des diplômés travaillant à temps plein par rapport aux diplômés actifs, à l'exclusion des diplômés des établissements d'enseignement du Québec - selon la catégorie de diplômés, juin 1978 et juin 1984 28

5. Pourcentages des diplômés travaillant à temps partiel par rapport aux diplômés actifs, selon la catégorie de diplômés et le sexe, juin 1984 29

6. Taux de chômage, selon le principal domaine d'études et la catégorie de diplômés, juin 1984 33

7. Taux de chômage des diplômés de 1982, selon la province d'entrevue et la catégorie de diplômés, juin 1984 34

8. Pourcentage des diplômés sans emploi au moins une fois entre l'obtention de leur diplôme et juin-juillet 1984, et durée totale du chômage, selon la catégorie de diplômés 35

9. Taux de chômage - à l'exclusion des diplômés des établissements d'enseignement du Québec - selon la catégorie de diplômés, juin 1978 et juin 1984 36

10. Diplômés occupant des emplois sans correspondance avec leur formation, selon la situation sur le plan de l'emploi, le sexe et la catégorie de diplômés, juin 1984 46

11. Diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle et diplômés des collèges occupant des emplois à temps plein sans correspondance avec leur formation, selon le sexe et le domaine d'études, juin 1984 47

12. Diplômés des universités occupant des emplois à temps plein sans correspondance avec leur formation, selon la catégorie de diplômés, le sexe et le domaine d'études, juin 1984 49

13. Revenus annuels médians des diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle et des diplômés des collèges travaillant à temps plein en juin 1984, selon le domaine d'études, le sexe, la province d'entrevue et l'expérience de travail antérieure 56

14. Revenus annuels médians des diplômés des universités travaillant à temps plein en juin 1984, selon la catégorie de diplômés, le domaine d'études, le sexe, la province d'entrevue et l'expérience de travail antérieure 57

15. Catégories de professions et d'industries les plus courantes, diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle travaillant à temps plein, juin 1984 60

16. Catégories de professions les plus courantes, diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle travaillant à temps plein, selon le principal domaine d'études, juin 1984 61

17. Catégories de professions et d'industries les plus courantes, diplômés des collèges travaillant à temps plein, juin 1984 63

18. Catégories de professions les plus courantes, diplômés des collèges travaillant à temps plein, selon le principal domaine d'études, juin 1984 64

19. Catégories de professions et d'industries les plus courantes, diplômés des universités travaillant à temps plein, selon la catégorie de diplômés, juin 1984 65

20. Catégories de professions les plus courantes, titulaires de baccalauréats travaillant à temps plein, selon le principal domaine d'études, juin 1984 67

21. Catégories de professions les plus courantes, titulaires de maîtrises travaillant à temps plein, selon le principal domaine d'études, juin 1984 68

22. Catégories de professions les plus courantes, titulaires de doctorats travaillant à temps plein, selon le principal domaine d'études, juin 1984 69

23. Satisfaction au travail des diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle et des diplômés des collèges travaillant à temps plein, selon le principal domaine d'études, juin 1984 76

24. Satisfaction au travail des diplômés des universités travaillant à temps plein, selon la catégorie de diplômés et le principal domaine d'études, juin 1984 76

25. Diplômés des écoles de métier et de formation professionelle et diplômés des collèges inscrits dans un établissement d'enseignement en janvier 1983, selon le type d'inscription et le sexe 80

26. Diplômés des universités inscrits dans un établissement d'enseignement en janvier 1983, selon le type d'inscription, la catégorie de diplômés et le sexe 81

27. Préférences quant à un nouveau programme d'études - si c'était à refaire, selon la catégorie de diplômés 96

28. Sources de financement des frais d'inscription des diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle 100

29. Diplômés des collèges ayant emprunté pour financer leurs études, selon le domaine d'études et le sexe 101

30. Diplômés des collèges ayant des dettes en souffrance au moment de l'obtention de leur diplôme, selon la source des emprunts et le sexe, 1982 102

31. Diplômés des universités ayant emprunté pour financer leurs études, selon le domaine d'études et le sexe 104

32. Diplômés des universités ayant des dettes en souffrance au moment de l'obtention de leur diplôme, selon la source des emprunts et le sexe, 1982 105

33. Mouvement des diplômés au cours de la période comprise entre les 12 mois précédant leur inscription et juin-juillet 1984, selon la province et la catégorie de diplômés 112

LISTE DES GRAPHIQUES

1. Situation sur le plan de l'emploi, selon le sexe et la catégorie de diplômés, juin 1984 — 22

2. Diplômés actifs occupés à temps plein, selon l'état matrimonial, le sexe et la catégorie de diplômés, juin 1984 — 24

3. Diplômés actifs occupés à temps plein, selon la présence d'enfants à charge, le groupe d'âge, le sexe et la catégorie de diplômés, juin 1984 — 25

4. Raisons expliquant la situation de travailleur à temps partiel, selon la catégorie de diplômés, juin 1984 — 30

5. Raisons expliquant la situation d'inactif, selon la catégorie de diplômés, juin 1984 — 38

6. Importance accordée par les diplômés des collèges à la correspondance entre le domaine d'études et l'emploi, selon le sexe — 40

7. Diplômés des collèges jugeant très importante la correspondance entre le domaine d'études et l'emploi, selon le domaine d'études — 41

8. Importance accordée par les diplômés des universités à la correspondance entre le domaine d'études et l'emploi, selon le sexe — 42

9. Diplômés des universités jugeant très importante la correspondance entre le domaine d'études et l'emploi, selon le domaine d'études — 43

10. Diplômés occupant des emplois sans correspondance avec leur formation, selon la situation sur le plan de l'emploi et la catégorie de diplômés, juin 1984 — 45

11. Diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle occupant à temps plein un emploi requérant le programme suivi, juin 1984 — 50

12. Diplômés occupant à temps plein un emploi pour lequel ils sont trop qualifiés, selon la catégorie de diplômés, juin 1984 — 51

13. Revenus annuels médians des diplômés de 1982 occupés à temps plein en juin 1984, selon l'expérience de travail antérieure et la catégorie de diplômés — 54

14. Satisfaction au travail exprimée par les diplômés occupés à temps plein, selon la catégorie de diplômés et le sexe, juin 1984 — 72

15. Satisfaction au travail des diplômés occupés à temps plein, selon la rémunération et la catégorie de diplômés, juin 1984 — 73

16. Satisfaction au travail des diplômés occupés à temps plein, selon le degré de correspondance entre l'emploi et la formation et selon la catégorie de diplômés, juin 1984 — 73

17. Satisfaction au travail des diplômés occupés à temps plein, selon la catégorie de diplômés et les exigences de l'emploi, juin 1984 — 74

18. Satisfaction au travail des diplômés occupés à temps plein, selon le revenu, selon le degré de correspondance entre la formation et l'emploi et selon la catégorie de diplômés, juin 1984 — 75

19. Satisfaction au travail des diplômés, selon la situation sur le plan de l'emploi et la catégorie de diplômés, juin 1984 — 77

20. Satisfaction au travail des diplômés occupés à temps partiel, selon le degré de correspondance entre la formation et l'emploi et selon la catégorie de diplômés, juin 1984 — 78

21. Satisfaction au travail des diplômés occupés à temps partiel, selon la catégorie de diplômés et le sexe, juin 1984 — 78

22. Pourcentage des diplômés ayant obtenu un autre grade, diplôme ou certificat après 1982, selon la catégorie de diplômés et le sexe — 82

23. Importance des raisons d'entreprendre des études, diplômés des collèges et des universités — 85

24. Perception des avantages du programme d'études suivi, diplômés des collèges et des universités — 87

25. Choix de programme, si c'était à refaire, selon la catégorie de diplômés — 90

26. Diplômés qui suivraient le même programme, selon la situation sur le plan de l'emploi et selon la catégorie de diplômés, juin 1984 — 92

27. Diplômés ayant un emploi, qui suivraient le même programme, selon le degré de correspondance entre la formation et l'emploi et selon la catégorie de diplômés, juin 1984 — 93

28. Diplômés qui suivraient un programme différent, selon le choix qu'ils feraient et selon la catégorie de diplômés 95

29. Diplômés des collèges étant endettés, selon l'endettement total à l'obtention du diplôme 103

30. Diplômés des universités étant endettés, selon l'endettement total à l'obtention du diplôme 106

31. Mobilité interprovinciale (Migration nette entre les 12 mois précédant l'inscription et juin 1984), selon la catégorie de diplômés 111

LISTE DES ANNEXES

A-1. Explication des tableaux de l'annexe A

A-2. Situation sur le marché du travail des diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle - comparaison entre les provinces

A-3. Situation sur le marché du travail des diplômés des collèges - comparaison entre les provinces

A-4. Situation sur le marché du travail des diplômés des universités - comparaison entre les provinces

B-1. Attitudes des diplômés des collèges à l'égard de leur formation, selon la province d'études - comparaison entre les provinces

B-2. Attitudes des diplômés des universités à l'égard de leur formation, selon la province d'études - comparaison entre les provinces

C-1. Financement des études, selon la province d'études et la catégorie de diplômés

D-1. Diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle, selon le domaine d'études et le sexe

D-2. Diplômés des collèges, selon le domaine d'études et le sexe

D-3. Diplômés du niveau baccalauréat, selon le domaine d'études et le sexe

D-4. Diplômés du niveau maîtrise, selon le domaine d'études et le sexe

D-5. Diplômés du niveau doctorat, selon le domaine d'études et le sexe

E-1. Pourcentages des diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle et des diplômés des collèges faisant partie de la population active et occupés à temps plein, selon le domaine d'études et le sexe, juin 1984

E-2. Pourcentage des diplômés des universités faisant partie de la population active et travaillant à temps plein, selon le domaine d'études et le sexe, juin 1984

F-1. Diplômés des collèges occupant des emplois à temps plein requérant moins qu'un diplôme ou un certificat d'études collégiales, selon le domaine d'études et le sexe, juin 1984

F-2. Diplômés des universités occupant des emplois à temps plein requérant moins qu'un grade, un diplôme ou un certificat d'études universitaires, selon le domaine d'études, le niveau et le sexe, juin 1984

G-1. Profil des diplômés, selon la catégorie

H-1. Nombre total de diplômés, taille des échantillons et réponses utilisables, selon la province et la catégorie des diplômés

REMERCIEMENTS

Cette publication a été établie sous la direction de M. Gilles Jasmin, chef de la Section de l'analyse des statistiques de l'éducation au Secrétariat d'État du Canada, et de M^me^ Susan D'Antoni, chef de la Section de l'analyse et des projections de la Division de l'éducation, de la culture et du tourisme à Statistique Canada.

Il ne nous est pas possible de nommer tous ceux et celles qui ont joué le rôle le plus important dans la production de ce rapport, c'est-à-dire ceux et celles qui ont fourni et recueilli les données de base. Nous tenons cependant à souligner le travail du personnel du Groupe des enquêtes spéciales de la Section des méthodes d'enquête dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la science et de la culture ainsi que de la Section de l'analyse et des projections de Statistique Canada et de celui de la Section de l'analyse des statistiques de l'éducation du Secrétariat d'État.

M. Michael Skolnik, professeur à l'Institut d'études pédagogiques de l'Ontario; M. Pierre Dandurand, professeur à l'Université de Montréal; Mme Susan Crompton, Mme M.S. Devereaux, M. Robin Dunn, M. Doug Lynd, M. Allan Macdonell, M. Dave Paton, M. Garnett Picot, M. Phil Stevens, M. R. Veevers, M. Max von Zur-Muehlen et M. Ed Wicks de Statistique Canada; Mme Sheila Klein et M. Yigal Messeri d'Emploi et Immigration Canada; et M. Nigel Chippindale et Mme Madeline Kallio du Secrétariat d'État du Canada, ont tous lu le manuscrit et formulé des commentaires et suggestions qui nous ont été précieux.

Tout en nous sachant grandement redevables à tous ceux et celles qui ont été associés à la préparation de ce rapport, nous assumons l'entière responsabilité de toute erreur qui pourrait s'y trouver.

Warren Clark
Margaret Laing
Edith Rechnitzer

La version française a été établie par Jeanne Duhaime du Service de traduction du Secrétariat d'État.

INTRODUCTION

L'éducation répond à des besoins très divers. Certains y chercheront la stimulation et l'épanouissement intellectuels; d'autres, la possibilité d'améliorer leurs compétences sur le plan de la communication et des relations sociales; d'autres encore, un moyen d'accéder à une profession donnée. Cependant, la majorité des diplômés s'insèreront éventuellement dans le marché du travail, peu importe les objectifs qui les avaient incités à entreprendre des études. Divers facteurs pourront compliquer leur transition vers un emploi stable, par exemple le sous-emploi, des périodes de chômage et les interminables recherches d'un emploi. De plus, les changements technologiques sont susceptibles d'entraîner la perte d'emplois, d'où nécessité de se recycler ou de mettre ses connaissances et ses compétences à jour.

Aussi, gouvernements, éducateurs et étudiants s'intéressent-ils de plus en plus au rapport entre formation et emploi. La première question qui se pose est de savoir comment l'éducation, qui remplit de multiples fonctions, peut aussi préparer les étudiants au marché du travail, compte tenu du fait que la structure de l'économie et les besoins en main-d'oeuvre sont en constante évolution. Pour pouvoir répondre à une telle question, il est nécessaire d'être mieux informé sur le lien entre éducation et emploi. Des sommes importantes sont consacrées à l'éducation, mais nos connaissances sur les débouchés qu'offrent les études supérieures et les programmes de formation professionnelle sont très limitées.

Une façon de combler cette lacune consiste à cerner la réalité des diplômés au cours des deux années suivant la fin de leurs études. En effet, ces deux années sont cruciales : elles déterminent souvent l'orientation des carrières et grâce à l'expérience pratique, servent à consolider les compétences et les connaissances acquises à l'école. Inversement, une mauvaise expérience sur le marché du travail à cette étape peut entraîner la perte, du moins partielle, des bénéfices de l'éducation, la détérioration des compétences et un désenchantement qui pourra durer longtemps.

L'importance de recueillir des données sur les premières expériences des diplômés des établissements d'enseignement postsecondaire a été reconnue il y a près d'une décennie lorsque Statistique Canada a mené une première enquête sur les diplômés, deux ans après la fin de leurs études. Cette enquête a été effectuée en 1978 auprès des finissants de 1976 des collèges et des universités. En fournissant les premières données canadiennes du genre, cette enquête a tracé un portrait utile d'un groupe donné de diplômés à un moment particulier. La nécessité de mener d'autres recherches du même type et d'élargir le champ de l'enquête s'imposaient nettement.

C'est dans cet esprit que Statistique Canada a mené une seconde enquête en 1984. Elle était parrainée conjointement par le Secrétariat d'État et Emploi et Immigration Canada, et portait sur les diplômés de 1982. L'enquête était centrée sur la formation de ces finissants et sur leur intégration au marché du travail. Nouveauté importante par rapport à l'enquête précédente, ont été inclus non seulement les diplômés des niveaux collégial et universitaire, mais aussi ceux des écoles de métier et des programmes de formation professionnelle.

Objectifs de l'enquête

L'Enquête nationale auprès des diplômés visait les objectifs suivants :

1) Examiner les expériences des diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle, des collèges et des universités au moment du passage de l'école au marché du travail.

2) Fournir l'information nécessaire à l'élaboration de modèles de projection de l'offre et de la demande de main-d'oeuvre et à l'analyse des écarts entre l'offre et la demande sur le marché du travail.

3) Évaluer le niveau de satisfaction des diplômés sur certains points.

4) Déterminer le degré de correspondance entre l'emploi et le domaine d'études.

5) Comparer les expériences de travail des diplômés de 1976 et de 1982[1].

6) Déterminer la mesure dans laquelle le recyclage des personnes ayant déjà une expérience professionnelle est devenu chose courante et établir si effectivement le recyclage entraîne la réorientation des carrières et favorise l'accès à un nouvel emploi.

7) Déterminer l'ampleur et la direction des migrations interprovinciales des diplômés.

---

[1]Les deux enquêtes ne sont pas parfaitement identiques : l'une des différences principales est que le Québec n'a pas participé à l'enquête de 1978.

Méthode [1]

La population cible se composait de tous les diplômés des universités, des collèges, des écoles de métier et des programmes de formation professionnelle ayant terminé un programme d'études en 1982. Seuls les diplômés qui résidaient toujours au Canada au moment de l'enquête, soit en juin-juillet 1984, ont été interviewés. Ont également été exclus les diplômés des programmes de passage à l'université offerts par les cégeps et les écoles techniques. L'enquête a été conçue de façon à permettre la cueillette de données représentatives selon le domaine d'études, la catégorie des diplômés et la province d'études.

Deux questionnaires différents ont été administrés, l'un aux diplômés des universités et des collèges et l'autre aux diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle[2]. Deux grandes différences doivent être signalées : on n'a recueilli des données sur le niveau d'instruction des parents que dans le cas des diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle; et seuls les diplômés des universités et des collèges ont été interrogés sur leurs raisons d'entreprendre des études et sur leur perception du programme suivi par rapport à leurs attentes initiales. Les autres différences, mineures, sont précisées au fil du rapport. Il s'agit en général de différences dans la formulation des questions.

Les entrevues ont été menées par téléphone à partir des bureaux régionaux de Statistique Canada en juin-juillet 1984. L'échantillon national comptait 49 150 diplômés dont 35 717, soit 73 p. 100, ont fourni des réponses utilisables. Ces réponses ont été pondérées[3] en fonction d'un total de 209 336 diplômés, c'est-à-dire la population des diplômés de 1982 des écoles de métier et de formation professionnelle, des collèges et des universités vivant toujours au Canada en juin-juillet 1984. Les données présentées dans

---

[1] La méthode est explicitée à l'annexe H. Il est possible de se procurer la bande de micro-données et une documentation d'accompagnement en s'adressant à la Section de l'enseignement postsecondaire, Division de l'éducation, de la culture et du tourisme, Statistique Canada.

[2] Voir les annexes I et J.

[3] La méthode de pondération est expliquée à l'annexe H.

cette publication sont des données pondérées tirées de l'enquête. Ces données sont donc différentes de celles qu'on peut trouver dans d'autres publications de Statistique Canada, où des décomptes administratifs sont utilisés.

Thèmes

L'enquête portait sur la période comprise entre l'obtention du diplôme, en 1982, et juin-juillet 1984. Les questions suivantes ont notamment été explorées : situation par rapport à l'emploi, revenus, durée totale du chômage, correspondance entre emploi et formation, correspondance entre les exigences d'embauche et la formation, satisfaction au travail, raisons de la situation d'inactif, mobilité géographique, financement des études et attitudes vis-à-vis du programme d'études. Les réponses ont apporté une mine d'informations permettant de mieux comprendre l'expérience du marché du travail des nouveaux diplômés des établissements d'enseignement postsecondaire et des écoles de métier et de formation professionnelle.

Utilisation du rapport

Ce rapport présente un examen général de certains résultats de l'Enquête nationale de 1984 auprès des diplômés. Étant donné la diversité des thèmes touchés par l'enquête et la complexité des données, il a été impossible d'analyser en détail chacune des questions. Nous espérons cependant que chercheurs, analystes, éducateurs et étudiants trouveront utile l'information fournie sur certains des grands problèmes liés au rapport entre formation et emploi pour la période allant de 1982 à 1984. Nous espérons aussi que l'information que nous présentons suscitera d'autres recherches sur ces données.

Une mise en garde s'impose : le rapport ne doit pas servir de guide de planification de carrière. Comme l'enquête a porté sur la période qui va de 1982 à 1984, la situation du marché du travail que nous décrivons ne s'applique qu'à cette période de temps particulière.

Structure du rapport

À l'exception des taux de chômage et des tendances de la mobilité géographique, les données présentées dans le corps du texte sont toutes des données nationales. Des données provinciales sont fournies en annexe. Au besoin, les données relatives à chacune des trois grandes catégories de diplômés sont présentées séparément.

Le rapport s'ouvre sur un aperçu des principales constatations. Le chapitre 1 fournit une brève description des trois catégories de diplômés. Les chapitres 2 à 7 portent sur les questions liées à l'emploi et les chapitres 8 à 11, sur celles liées à la formation. Le dernier chapitre, le chapitre 12, examine les tendances de la mobilité géographique des diplômés.

Les annexes présentent des tableaux détaillés par province et par domaine d'études et des données sur les diplômés travaillant à temps plein, ainsi que sur la correspondance entre la formation et les exigences des emplois. Elles donnent également un profil général des diplômés et expliquent la méthode suivie. De plus, nous avons joint les questionnaires et une bibliographie.

Terminologie

Nous avons également établi un glossaire, que l'on peut trouver à la fin de l'ouvrage. Le lecteur devrait plus particulièrement noter les définitions qui suivent. Tout au long du rapport, nous parlons de trois catégories de diplômés des universités : les titulaires d'un baccalauréat, les titulaires d'une maîtrise et les titulaires d'un doctorat. Pour les fins du rapport, nous avons utilisé le terme "baccalauréat" pour désigner les baccalauréats comme tels, les premiers grades professionnels ainsi que les diplômes ou les certificats du premier cycle; la même acception s'applique à l'expression "bachelier". Nous avons employé le terme "maîtrise" pour désigner les maîtrises ainsi que les diplômes ou les certificats du deuxième cycle. Et nous avons eu recours au terme "doctorat" pour désigner les grades dans tous les domaines d'études, à l'exception de ceux qui sont considérés comme des premiers grades professionnels, par exemple ceux de docteur en médecine ou en théologie.

POINTS SAILLANTS

L'insertion sur le marché du travail des diplômés de 1982 des écoles de métier et de formation professionnelle, des collèges et des universités a été ponctuée d'expériences différentes à bien des égards. Les points exposés ci-dessous font ressortir certains aspects de cette diversité. Il apparaît clairement que le niveau de qualification a été un facteur déterminant; en général, des qualifications supérieures ont donné lieu à de meilleures expériences sur le marché du travail.

Toutes les données présentées ici se réfèrent à juin 1984.

EMPLOI (chapitre 3)

- 64 % des diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle et 80 % des diplômés des collèges et des universités qui faisaient partie de la population active avaient un emploi à temps plein.

- Parmi les diplômés des universités faisant partie de la population active, 79 % des bacheliers, 85 % des titulaires d'une maîtrise et 88 % des titulaires d'un doctorat avaient un emploi à temps plein.

- Dans toutes les catégories de diplômés, il y avait en proportion plus d'hommes que de femmes travaillant à plein temps.

- 11 % des diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle et 10 % des diplômés des collèges qui faisaient partie de la population active travaillaient à temps partiel.

- Parmi les diplômés des universités faisant partie de la population active, 11 % des bacheliers, 7 % des titulaires d'une maîtrise et 5 % des titulaires d'un doctorat travaillaient à temps partiel.

- Les femmes étaient deux fois plus susceptibles que les hommes de travailler à temps partiel; les répondants des deux sexes ont le plus souvent attribué cette situation à l'incapacité de trouver un emploi à temps plein.

CHÔMAGE (chapitre 3)

- Les diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle accusaient un taux de chômage de 26 %, et ceux des collèges, de 10 %.

- Chez les diplômés des universités qui faisaient partie de la population active, le taux de chômage se situait à 10 % dans le cas des bacheliers, à 8 % dans le cas des titulaires d'une maîtrise et à 7 % dans celui des titulaires d'un doctorat.

CORRESPONDANCE ENTRE EMPLOI ET FORMATION (chapitre 4)

- Les diplômés travaillant à temps plein étaient d'autant moins susceptibles d'occuper un emploi ne correspondant pas à leur domaine d'études que leur niveau de qualification était élevé.

- 36 % des diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle, 15 % des diplômés des collèges, 17 % des bacheliers, 9 % des titulaires d'une maîtrise et 4 % des titulaires d'un doctorat travaillant à temps plein occupaient des emplois qui ne correspondaient pas à leur domaine d'études.

EXIGENCES DE L'EMPLOI (chapitre 4)

- 70 % des diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle travaillant à temps plein ont indiqué occuper un emploi pour lequel leur formation n'était pas requise.

- 35 % des diplômés des collèges travaillant à temps plein occupaient un emploi ne requérant pas une formation collégiale, et dans cette catégorie de diplômés, une plus forte proportion d'hommes que de femmes avaient une formation dépassant les exigences de leur emploi.

- Chez les diplômés des universités travaillant à temps plein, 29 % des bacheliers, 12 % des titulaires d'une maîtrise et 3 % des titulaires d'un doctorat occupaient des emplois ne nécessitant pas une formation universitaire; la différence entre les sexes s'est avérée minime.

REVENUS (chapitre 5)

- Les revenus annuels médians estimatifs des diplômés de 1982 travaillant à temps plein en 1984 étaient de 15 000 $ pour ceux des écoles de métier et de formation professionnelle et de 18 000 $ pour ceux des collèges.

- Les titulaires d'un baccalauréat ont fait état de revenus estimatifs de 23 000 $, les titulaires d'une maîtrise de 32 000 $, et les titulaires d'un doctorat de 34 000 $.

SATISFACTION À L'ÉGARD DU PROGRAMME SUIVI (chapitre 10)

- 62 % des diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle, 64 % des diplômés des collèges et 72 % des diplômés des universités s'inscriraient à nouveau au même programme.

- Parmi les diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle comme parmi ceux des collèges, les femmes ont été proportionnellement plus nombreuses que les hommes à se dire satisfaites du programme suivi; au niveau universitaire, les femmes ont été moins susceptibles que les hommes de se dire satisfaites.

- Les diplômés occupant un emploi à temps plein correspondant à leur domaine d'études ont été plus enclins que ceux dont l'emploi ne correspondait pas à leur formation à se dire satisfaits du programme suivi.

CHAPITRE 1

PROGRAMMES D'ÉTUDES

Les programmes offerts dans les écoles de métier et de formation professionnelle, dans les collèges et dans les universités varient de province en province. Tout en gardant à l'esprit cette diversité, nous résumerons dans ce chapitre les caractéristiques communes aux établissements d'enseignement postsecondaire et aux écoles de métier et de formation professionnelle de tout le pays fréquentés par les diplômés visés par l'enquête.

Programmes des écoles de métier et de formation professionnelle

Les programmes des écoles de métier et de formation professionnelle visés par l'enquête ont permis aux étudiants d'acquérir des compétences spécialisées en vue d'une occupation donnée. Dans la plupart des cas, le diplôme d'études secondaires n'était pas un préalable, et plus du tiers des diplômés de 1982 n'avaient pas terminé leurs études secondaires. Tous les programmes duraient au moins trois mois et étaient dispensés dans des établissements divers, tels des collèges communautaires, des écoles de métier, des écoles secondaires et des collèges et instituts de technologie.

Plusieurs des diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle avaient été parrainés par Emploi et Immigration Canada; ces diplômés n'avaient pas payé eux-mêmes leurs frais d'inscription et avaient reçu en plus soit l'assurance-chômage, soit une allocation de formation. Près des deux tiers des diplômés des écoles de métier et de formation

professionnelle visés par l'enquête ont été parrainés de cette manière par le gouvernement fédéral; c'est chez ce groupe, comparativement à tous les autres diplômés de la catégorie, que le chômage avant l'inscription au programme atteignait le plus haut taux et avait duré le plus longtemps.

Collèges

Les collèges sont des établissements d'enseignement postsecondaire qui ne décernent pas de grades. Pour les fins de l'étude, l'expression "collège" englobe les cégeps et les collèges communautaires, de même que les écoles de sciences infirmières en milieu hospitalier, les instituts de technologie, les collèges agricoles, les écoles d'art et les écoles où sont dispensés des programmes techniques spécialisés. Ces établissements préparent les étudiants à s'insérer directement dans le marché du travail, à titre de techniciens, cadres moyens ou auxiliaires professionnels dans des domaines comme le génie, les sciences de la santé, les affaires, le service social et les arts graphiques et audio-visuels. En général, il faut avoir terminé des études secondaires pour y être admis. La durée des programmes varie de une à quatre années, selon le domaine d'études. En général, les programmes d'une année donnent droit à des certificats, et les plus longs, à des diplômes.

Tous les diplômés des collèges visés par l'enquête étaient des diplômés d'un programme de formation technique ou d'un programme menant à une carrière; les diplômés des programmes de passage à l'université n'ont pas été sondés.

Universités

Les universités sont des institutions de haut savoir. Elles décernent trois niveaux de grades : le baccalauréat, la maîtrise et le doctorat. Pour être admis à l'université, il faut en général être titulaire d'un diplôme d'études secondaires; cependant, les adultes peuvent être admis sans ce préalable. Bien que les universités décernent principalement des grades, elles offrent aussi des programmes sanctionnés par des certificats et des diplômes; ces programmes sont en général offerts dans des domaines très

spécialisés, par exemple en hygiène publique. Certificats et diplômes sont offerts aux premier et deuxième cycles.

La promotion de 1982

Au total, le nombre des étudiants ayant obtenu un diplôme d'un établissement d'enseignement postsecondaire ou d'une école de métier et de formation professionnelle en 1982 et vivant toujours au Canada en juin 1984, s'élevait à 209 336. Près de la moitié d'entre eux avaient obtenu un grade universitaire; le quart, un diplôme ou un certificat d'études collégiales, et le reste, un diplôme ou un certificat d'une école de métier et de formation professionnelle. Plus de la moitié de tous les diplômés étaient des femmes, mais les hommes étaient plus nombreux que les femmes chez les diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle, de même que parmi les diplômés des niveaux de la maîtrise et du doctorat (tableau 1).

Tableau 1. Diplômés, selon la catégorie

Catégorie de diplômés	Hommes	Femmes	Total[1]
Écoles de métier et de formation professionnelle	30 960	23 851	55 784
Collèges	22 466	30 929	54 081
Universités - total	48 179	50 137	99 471
Baccalauréat	40 418	44 920	86 331
Maîtrise	7 052	4 928	12 125
Doctorat	709	289	1 015
Total général	101 605	104 917	209 336

[1]Les totaux incluent les répondants qui n'ont pas indiqué leur sexe.

Source: Enquête nationale auprès des diplômés, juin-juillet 1984.

Les diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle étaient concentrés dans un nombre limité de domaines. Les trois quarts environ des hommes avaient obtenu un diplôme en génie/sciences appliquées, et plus de la moitié des femmes en affaires/commerce.

Les diplômés des collèges avaient suivi des programmes un peu plus diversifiés. Deux domaines réunissaient plus de la moitié des diplômés du sexe masculin - génie/sciences appliquées (48 %) et affaires (22 %). Chez les femmes, les domaines les plus fréquents étaient les affaires (36 %) et les sciences de la santé (28 %).

Les trois domaines comptant le plus de bacheliers du sexe masculin étaient les sciences sociales (23 %), les affaires (17 %), et le génie (17 %). Chez les bachelières, près des deux tiers avaient étudié dans l'un ou l'autre de trois domaines : l'éducation (25 %), les sciences sociales (24 %) ou les humanités (16 %).

Au niveau de la maîtrise, les trois principaux domaines pour les hommes étaient les affaires (28 %), l'éducation (19 %) et les sciences sociales 17 %). Pour leur part, les femmes étaient plus nombreuses en éducation (28 %), en sciences sociales (20 %) et en humanités (19 %).

C'est dans les domaines des sciences sociales (19 %) ainsi que des mathématiques/sciences physiques (17 %) que le plus grand nombre de doctorats avaient été décernés à des étudiants du sexe masculin; les domaines comptant le plus grand nombre de femmes titulaires de doctorats étaient les sciences sociales (28 %), l'éducation (23 %) et les humanités (17 %).

CHAPITRE 2

FORMATION ET EXPÉRIENCE DE TRAVAIL ANTÉRIEURES

Ce chapitre porte sur la formation scolaire acquise par les diplômés avant leur inscription au programme d'études qu'ils termineront en 1982. Il décrit aussi l'expérience acquise sur le marché du travail avant l'inscription au programme, et ce dans le cas des diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle, et avant l'obtention du diplôme dans celui des autres[1].

Diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle

Au moment de l'inscription, le plus haut diplôme de la moitié des diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle était un diplôme d'études secondaires; un peu plus du tiers (36 %) n'avaient pas de diplôme d'études secondaires, environ 2 % avaient des diplômes universitaires et 3 % avaient terminé leurs études collégiales; les autres (9 %) avaient entrepris des études postsecondaires, mais sans les terminer. Le niveau d'instruction des femmes était, dans l'ensemble, plus élevé que celui des hommes.

---

[1] Les résultats présentés dans ce chapitre proviennent des réponses aux questions 14, 15, 16 et 22 du questionnaire administré aux diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle, et des questions 15, 16, 17, 22 et 23 du questionnaire administré aux diplômés des universités et des collèges.

Avant l'inscription, près de la moitié de ces diplômés travaillaient. Les autres, en proportions à peu près égales (un cinquième), cherchaient un emploi ou allaient à l'école.

En proportion, les femmes étaient beaucoup moins nombreuses que les hommes - 55 % contre 81 % -- dans la population active (occupées ou à la recherche d'un emploi); quant aux autres femmes, le quart d'entre elles allaient à l'école et le cinquième environ déclaraient se consacrer surtout à leurs responsabilités familiales. Une proportion moindre d'hommes (moins du cinquième) allaient à l'école, et pratiquement aucun n'a indiqué des responsabilités familiales comme principale occupation.

Le quart environ des diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle n'avaient jamais travaillé à temps plein avant leur inscription. Les femmes dans cette situation étaient proportionnellement deux fois plus nombreuses que les hommes. Un peu moins du quart des hommes et moins du cinquième des femmes avaient travaillé pendant au moins sept années.

Diplômés des collèges

Les trois quarts des diplômés des collèges avaient terminé leurs études secondaires avant leur inscription. Trois pour cent possédaient déjà un diplôme d'études collégiales, et le même pourcentage, un grade, un diplôme ou un certificat de premier cycle.

Pour plus de la moitié des diplômés, l'activité principale au cours des douze mois précédant l'inscription avait été les études (58 % des hommes et 65 % des femmes); une proportion plus élevée d'hommes que de femmes (41 % contre 29 %) avaient été dans la population active; quatre pour cent des femmes se consacraient à leur famille.

Les deux tiers environ des diplômés n'avaient jamais travaillé à temps plein avant l'obtention du diplôme, les femmes étant en proportion plus nombreuses dans cette situation que les hommes (69 % par rapport à 58 %).

Diplômés des universités

Baccalauréat

Au Québec, pour être admis à l'université, il faut en général avoir fréquenté un collège d'enseignement général et professionnel (cégep) pendant deux ans. C'est ce qui explique qu'avant l'inscription au premier cycle universitaire, le plus haut diplôme des trois quarts des étudiants québécois était un diplôme d'études collégiales, alors que 4 % seulement avaient plutôt un diplôme d'études secondaires. Dans les autres provinces au contraire, 5 % avaient terminé des études collégiales, et 67 %, des études secondaires.

Avant de s'inscrire au programme de baccalauréat, environ 12 % des bacheliers de 1982 possédaient déjà un baccalauréat, et 1 %, une maîtrise.

Durant les douze mois précédant leur inscription, l'activité principale des deux tiers des bacheliers étaient les études; 29 % étaient sur le marché du travail (occupés ou à la recherche d'un emploi); quatre pour cent des femmes se consacraient à leurs responsabilités familiales, mais pratiquement aucun homme n'a indiqué cette activité.

Près de six diplômés sur dix ont indiqué n'avoir jamais travaillé à temps plein avant d'avoir terminé leurs études universitaires. Les occupations les plus fréquentes de ceux qui avaient travaillé à temps plein étaient l'enseignement (22 %) et le travail de bureau (21 %).

Maîtrise

Au moment de leur inscription, 6 % de ces diplômés avaient déjà une maîtrise, 86 % un baccalauréat ou un premier grade professionnel, et 1 % un doctorat.

Durant les douze mois précédant l'inscription, plus de la moitié de ces diplômés étaient sur le marché du travail (occupés ou sans emploi), et plus du

tiers étaient aux études; environ 5 % des femmes s'occupaient de leur famille comme principale activité, ce qui était le cas de très peu d'hommes.

Le tiers de ceux qui avaient déjà travaillé à temps plein avant d'obtenir leur maîtrise avaient enseigné. Environ 29 % des titulaires de maîtrises n'avaient jamais travaillé à temps plein, mais une proportion à peu près équivalente avaient travaillé à temps plein pendant au moins sept années.

Doctorat

Environ 1 % des titulaires de doctorats avaient déjà un doctorat au moment de leur inscription, 12 % avaient un baccalauréat ou un premier grade professionnel, et 84 %, une maîtrise.

Durant les douze mois précédant leur inscription, l'activité principale de la majorité des titulaires de doctorats (59 %) étaient les études; 38 % faisaient partie de la population active; environ 5 % des femmes et 1 % des hommes se consacraient à leurs responsabilités familiales.

Le tiers environ des titulaires de doctorats ont indiqué n'avoir jamais travaillé à temps plein, ce qui était le cas d'une plus grande proportion d'hommes que de femmes (37 % contre 31 %). Le quart des femmes, mais le cinquième seulement des hommes, avaient travaillé à temps plein pendant sept années ou plus avant l'obtention de leur diplôme. Des deux tiers des titulaires de doctorats qui avaient travaillé à temps plein avant leur inscription, la plus grande proportion (41 %) avaient enseigné.

CHAPITRE 3

SITUATION SUR LE PLAN DE L'EMPLOI

Passer de l'école au marché du travail peut être une expérience difficile. Pour mieux comprendre cette transition, les diplômés de 1982 ont été interrogés sur leur expérience de travail au terme de leurs études[1].

On leur a demandé d'indiquer quelle était leur situation sur le plan de l'emploi pour la dernière semaine de janvier 1983, la dernière semaine d'octobre 1983, et la semaine du 27 mai au 3 juin 1984. Pour chacune de ces semaines, ils ont précisé : s'ils travaillaient (à temps plein ou à temps partiel); s'ils ne travaillaient pas mais cherchaient un emploi; s'ils ne travaillaient pas mais avaient accepté un emploi à temps plein devant commencer une date ultérieure; ou enfin, s'ils ne travaillaient pas ni ne cherchaient d'emploi, c'est-à-dire s'ils faisaient partie des inactifs. Pour juin 1984, ils ont également expliqué pourquoi ils travaillaient à temps partiel ou faisaient partie des inactifs, si c'était leur situation. On leur

[1] Le questionnaire incluait des questions sur la situation des diplômés sur le plan de l'emploi en janvier 1983 (questions 28 à 35), en octobre 1983 (questions 36 à 43), et en juin 1984 (questions 54 à 59 pour les diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle et 55 à 60 pour les diplômés des universités et des collèges). On a demandé aux inactifs pourquoi ils ne travaillaient pas ni ne cherchaient un emploi (question 60 pour les diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle et question 61 pour les diplômés des universités et des collèges). On a aussi demandé aux diplômés pourquoi ils travaillaient à temps partiel en juin 1984, le cas échéant (question 62 dans le cas des diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle, et question 63 dans celui des diplômés des universités et des collèges).

a également demandé s'ils avaient été en chômage depuis l'obtention de leur diplôme en 1982 et, dans l'affirmative, pendant combien de temps.

En janvier 1983, la majorité des diplômés avaient un emploi. En général, plus leur niveau de scolarité était élevé, plus ils étaient susceptibles de travailler à temps plein (à l'exception des bacheliers). C'est parmi les diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle que se trouvait la proportion la plus forte de sans-emploi (un tiers environ). Un cinquième des diplômés des universités ne faisaient pas partie de la population active, et cela surtout parce qu'ils étaient aux études à temps plein (tableau 2).

En juin 1984, une proportion encore plus grande de diplômés travaillaient à temps plein (tableau 2). Si le nombre de ceux qui travaillaient à temps plein a augmenté sur la période de neuf mois comprise entre octobre 1983 et juin 1984, le nombre des sans-emplois s'est aussi accru. Cette dernière augmentation est principalement attribuable au fait que plusieurs des diplômés de 1982 qui n'étaient pas dans la population active en octobre 1983 l'étaient au mois de juin suivant.

Les tendances de la situation d'emploi différaient largement selon le sexe. Les femmes étaient moins susceptibles que les hommes de travailler à temps plein en juin 1984; une plus grande proportion d'entre elles occupaient un emploi à temps partiel ou n'étaient pas sur le marché du travail (graphique 1).

Deux années après l'obtention de leur diplôme, la plupart des diplômés travaillaient à temps plein, certains travaillaient à temps partiel, et d'autres encore cherchaient en vain depuis plusieurs mois. Les autres étaient inactifs parce qu'ils avaient décidé de poursuivre leurs études ou en raison de responsabilités personnelles ou familiales. Dans la suite de ce chapitre, nous examinerons brièvement l'expérience de travail des sondés entre l'obtention du diplôme et juin 1984.

Tableau 2. Situation sur le plan de l'emploi des diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle, des collèges et des universités, janvier 1983, octobre 1983 et juin 1984

	Travaillant		Sans-emploi[1]	Inactifs[2]	Total des diplômés ayant précisé leur situation par rapport à l'emploi
	À temps plein	À temps partiel			
	(pourcentages)				
Écoles de métier et de formation professionelle					
Janvier 1983	45	11	33	10	100
Octobre 1983	57	11	24	8	100
Juin 1984	60	10	24	6	100
Collèges					
Janvier 1983	61	14	15	10	100
Octobre 1983	71	12	9	8	100
Juin 1984	77	10	10	4	100
Universités					
Janvier 1983	58	14	9	19	100
Octobre 1983	64	13	7	16	100
Juin 1984	73	9	9	8	100
Baccalauréat					
Janvier 1983	56	15	9	20	100
Octobre 1983	63	13	8	16	100
Juin 1984	73	10	9	8	100
Maîtrise					
Janvier 1983	72	10	5	13	100
Octobre 1983	73	10	5	12	100
Juin 1984	76	6	7	10	100
Doctorat					
Janvier 1983	82	5	5	7	100
Octobre 1983	84	5	5	7	100
Juin 1984	85	4	7	4	100

[1]Les chiffres de cette colonne ne sont pas des taux de chômage. Il s'agit des pourcentages de tous les diplômés qui étaient sans emploi alors que le taux de chômage exprimerait le pourcentage des diplômés actifs sans emploi. Les taux de chômage seront présentés plus loin dans ce chapitre.

[2]Ne travaillant pas et ne cherchant pas d'emploi.

Source: Enquête nationale auprès des diplômés, juin-juillet 1984.

Graphique 1
Situation sur le plan de l'emploi, selon le sexe et la catégorie de diplômés, juin 1984

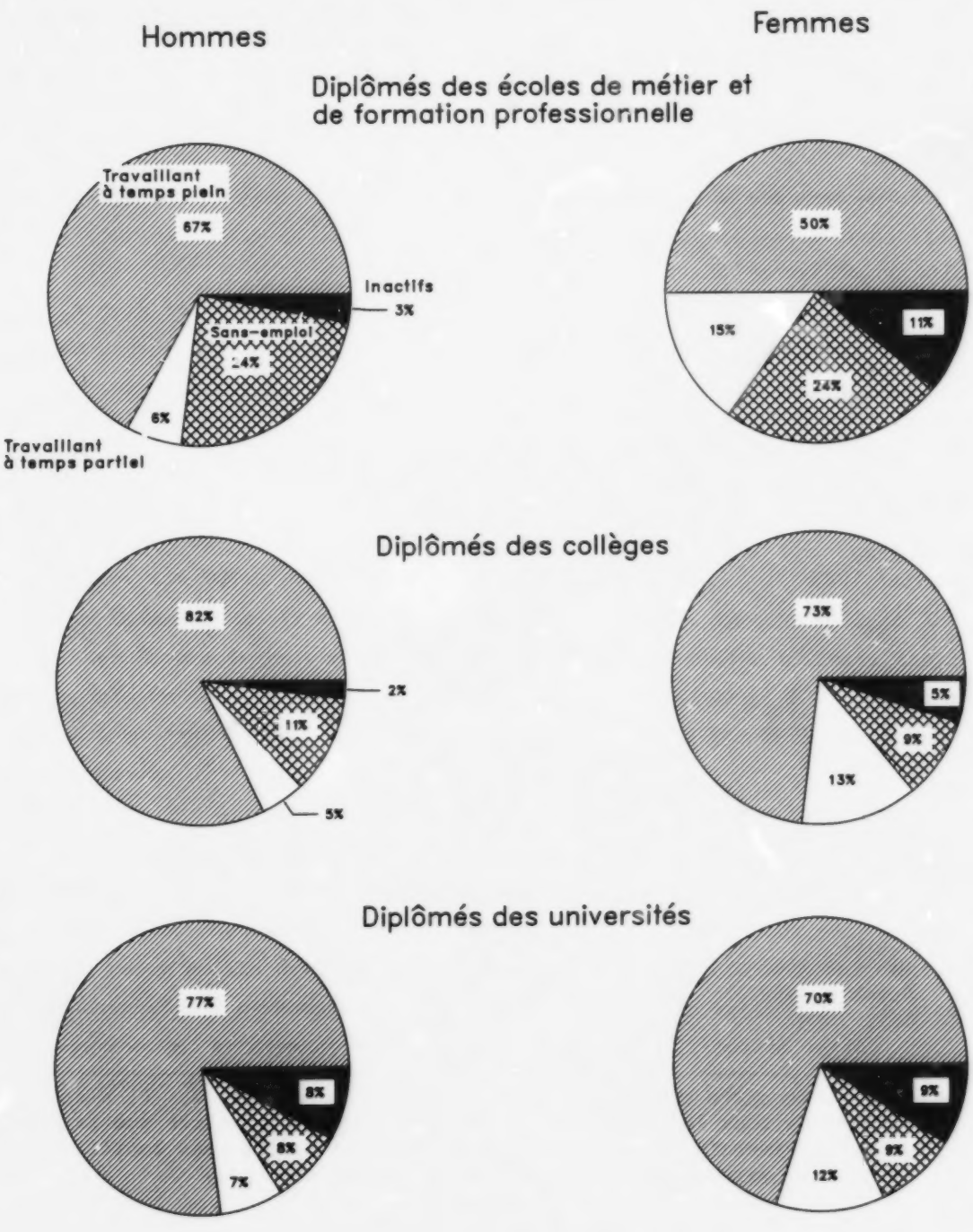

Source: Enquête nationale auprès des diplômés, juin-juillet 1984.

Diplômés travaillant à temps plein

En juin 1984, la majorité des diplômés avaient trouvé un emploi à temps plein (au moins 30 heures par semaine). La proportion de diplômés travaillant à temps plein, par rapport au nombre de diplômés dans la population active, variait selon le niveau du diplôme, le domaine d'études, l'état matrimonial et la présence d'enfants à charge.

Pour tous les niveaux, les diplômés du sexe masculin étaient en proportion plus nombreux que ceux du sexe féminin à travailler à temps plein en juin 1984. Les diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle étaient moins susceptibles que ceux des collèges et des universités d'occuper un emploi à plein temps. Parmi les diplômés des universités, les chances d'avoir un emploi plein temps étaient d'autant plus grandes que le niveau de qualification était élevé (tableau 3).

Tableau 3. Pourcentages des diplômés travaillant à temps plein par rapport aux diplômés actifs, selon la catégorie de diplômés et le sexe, juin 1984

	Hommes	Femmes	Total
		(pourcentages)	
Écoles de métier et de formation professionnelle	69	56	64
Collèges	84	77	80
Universités	83	77	80
Baccalauréat	82	76	79
Maîtrise	89	80	85
Doctorat	89	85	88

Source: Enquête nationale auprès des diplômés, juin-juillet 1984.

En juin 1984, la situation des diplômés de 1982 sur le plan de l'emploi variait selon le sexe, l'âge, l'état matrimonial et le nombre d'enfants à charge (graphique 2). Quel que soit leur âge, dans toutes les catégories de

Graphique 2
Diplômés actifs occupés à temps plein, selon l'état matrimonial, le sexe et la catégorie de diplômés, juin 1984

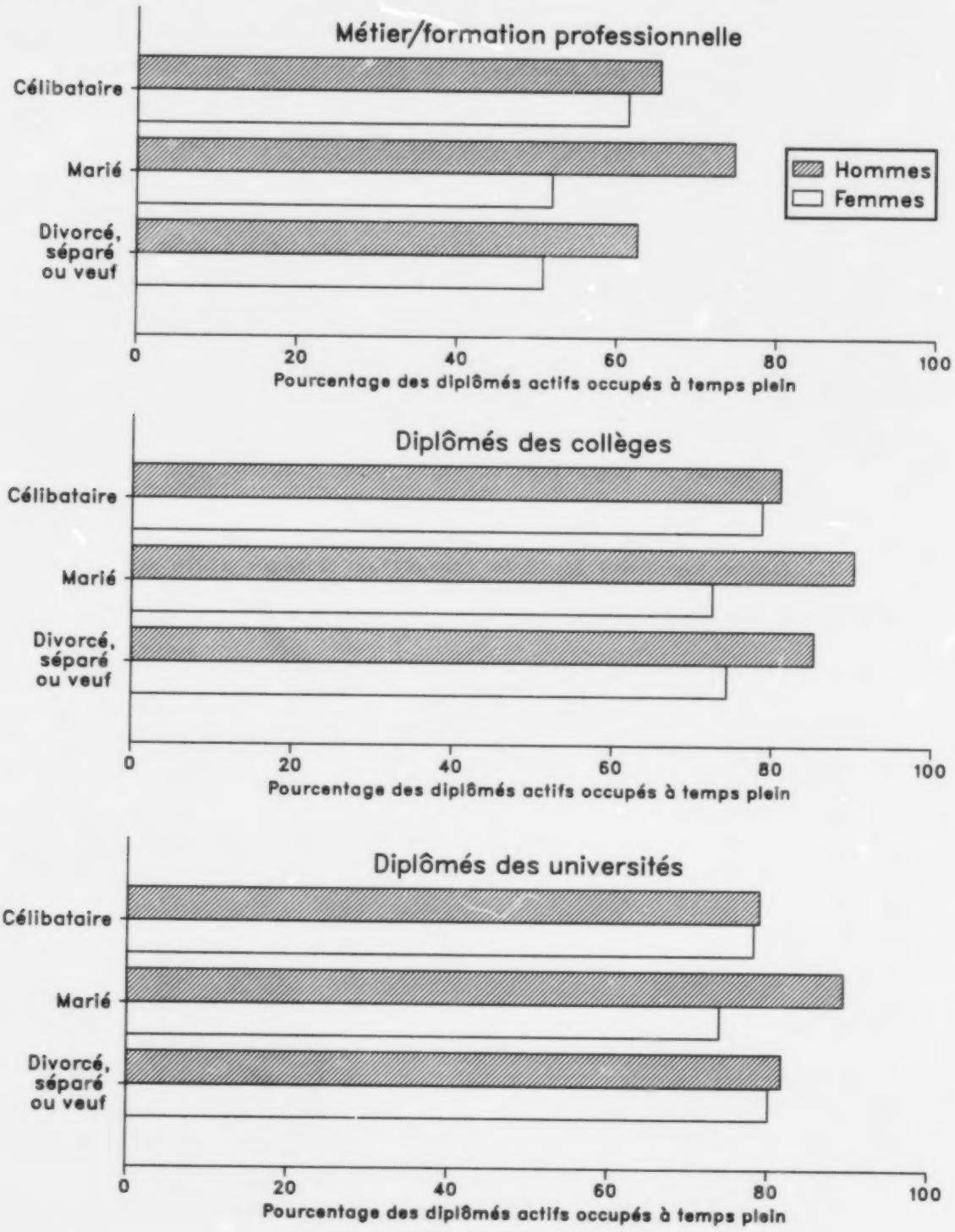

Source: Enquête nationale auprès des diplômés, juin-juillet 1984.

Graphique 3

Diplômés actifs occupés à temps plein, selon la présence d'enfants à charge, le groupe d'âge, le sexe et la catégorie de diplômés, juin 1984

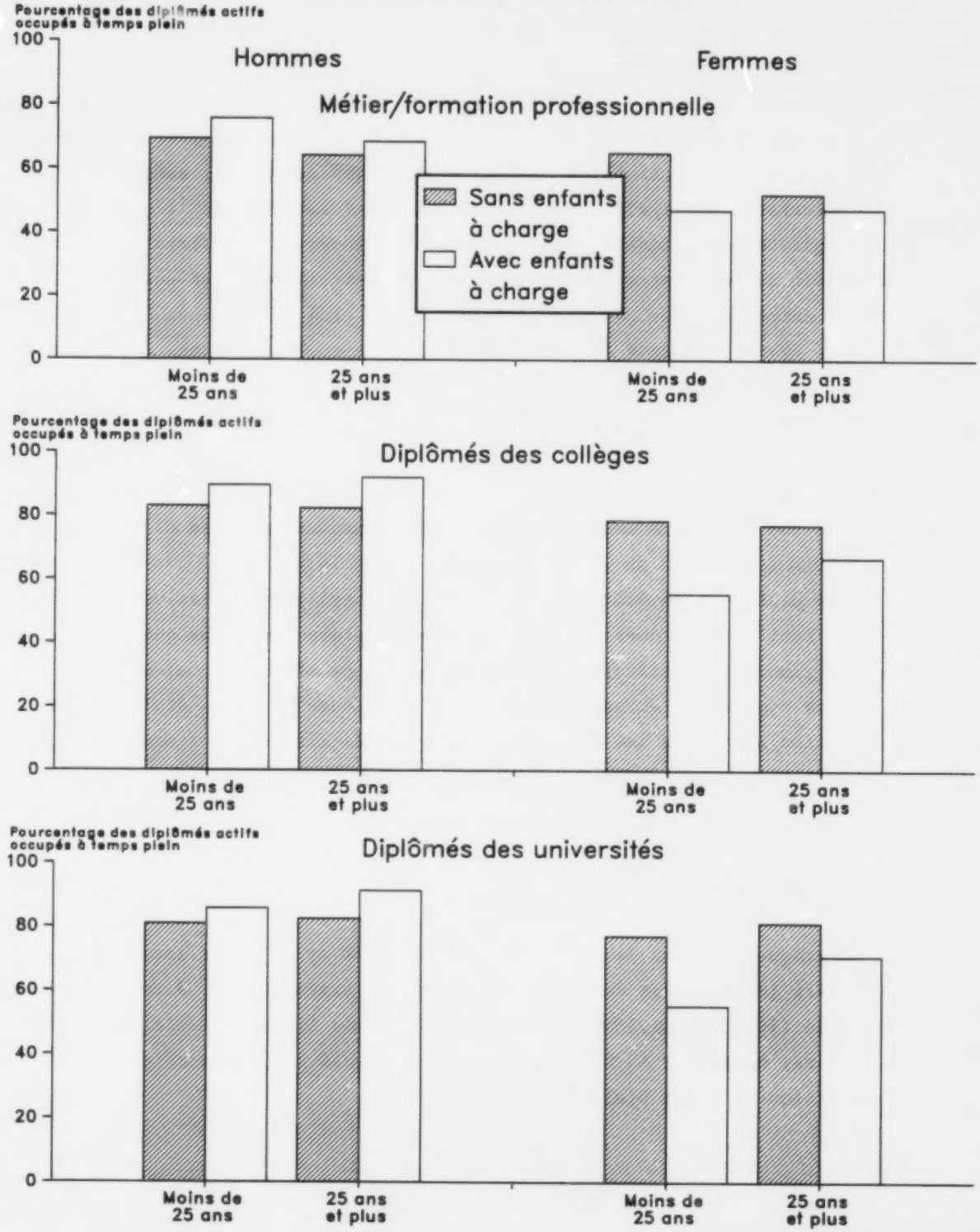

Source: Enquête nationale auprès des diplômés, juin-juillet 1984.

diplômés, les hommes mariés étaient plus susceptibles que les hommes célibataires de travailler à temps plein; dans le cas des femmes, c'est l'inverse qui se produit.

Les actifs du sexe masculin ayant des enfants à charge étaient légèrement plus susceptibles de travailler à temps plein que les hommes sans responsabilités familiales (graphique 3). Quant aux femmes, la proportion de celles qui travaillaient à temps plein était beaucoup moins importante chez celles qui avaient des enfants à charge que chez celles qui n'en avaient pas. L'écart entre ces deux groupes de femmes était plus marqué chez les plus jeunes : chez les femmes de moins de 25 ans, le pourcentage des diplômées ayant des enfants à charge et travaillant à temps plein était d'environ 20 points inférieur à celui des femmes sans enfants à charge.

Diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle

Les diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle qui ont le plus facilement trouvé des emplois à temps plein sont ceux qui ont suivi les programmes de secrétaire juridique (88 %), de mécanicien-ajusteur (81 %) et d'arts commercial et publicitaire (78 %) (annexe E). Les diplômés des arts de création sont ceux qui ont éprouvé le plus de difficulté : seuls 40 % des actifs de ce groupe travaillaient à temps plein en juin 1984.

Diplômés des collèges

Pratiquement tous les diplômés des collèges ayant suivi les programmes de secrétaire juridique et de mécanicien-ajusteur travaillaient à temps plein en juin 1984 (96 % des diplômés de ces deux domaines faisant partie des actifs). Par contre, seulement 45 % des actifs ayant étudié les beaux-arts travaillaient à temps plein (annexe E).

Diplômés des universités

Les diplômés des universités ayant eu le plus de facilité à trouver des emplois à temps plein ont été ceux des programmes de pratique et de recherche en art dentaire (95 % des actifs issus de ce domaine d'études), de génie électrique (93 %), de génie mécanique (91 %), de rééducation (91 %), et d'informatique (91 %). Ceux qui ont eu le plus de difficulté sont ceux qui ont étudié les beaux-arts/arts appliqués ainsi que les sciences domestiques : 66 % des actifs issus de ces domaines d'études travaillaient à temps plein (annexe E).

Les diplômés en sciences de la santé, en administration des affaires/ gestion/commerce, en génie/sciences appliquées, en mathématiques/sciences physiques de même que ceux d'un programme général en arts et sciences, ont eu un taux de succès supérieur à la moyenne dans la recherche d'un emploi à temps plein. Les diplômés des beaux-arts/arts appliqués, des humanités, des sciences sociales, des sciences agricoles/biologiques, et ceux des programmes d'éducation, ont eu des taux de succès inférieurs à la moyenne.

Comparaison entre les diplômés de 1976 et ceux de 1982

La première Enquête nationale sur les diplômés a été menée en juin 1978 auprès des diplômés de 1976 des collèges et des universités (à l'exclusion des diplômés des établissements du Québec). Le tableau 4 établit un parallèle entre les diplômés de 1976 qui faisaient partie des actifs et travaillaient à temps plein et ceux qui ont obtenu leur diplôme six ans plus tard.

Tableau 4. Pourcentages des diplômés travaillant à temps plein par rapport aux diplômés actifs - à l'exclusion des diplômés des établissements d'enseignement du Québec - selon la catégorie de diplômés, juin 1978 et juin 1984

	Juin 1978 % des diplômés actifs travaillant à temps plein 2 ans après l'obtention de leur diplôme[1]	Juin 1984 % des diplômés actifs travaillant à temps plein 2 ans après l'obtention de leur diplôme[2]
	(pourcentages)	
Collèges	87	82
Universités	86	81
Baccalauréat	86	80
Maîtrise	88	86
Doctorat	90	88

[1]Enquête nationale auprès des diplômés de 1978 des collèges et des universités. Les diplômés du Québec n'ont pas été sondés, les établissements d'enseignement de cette province n'ayant pas participé à l'enquête.

[2]Enquête nationale de 1984 auprès des diplômés de 1982 des écoles de métier et de formation professionnelle, des collèges et des universités. Les diplômés des établissements d'enseignement du Québec n'ont pas été inclus dans le calcul des pourcentages de façon à permettre la comparaison avec les données de l'enquête de 1978.

Aux niveaux des collèges et du baccalauréat, la proportion de ceux de 1982 qui travaillaient à temps plein deux ans après l'obtention de leur diplôme était inférieure; les proportions étaient pratiquement les mêmes en ce qui concerne les titulaires de maîtrises et de doctorats pour les deux groupes comparés.

Diplômés travaillant à temps partiel

En juin 1984, un dixième environ des diplômés de 1982 de toutes les catégories travaillaient à temps partiel (moins de 30 heures par semaine), mais cette proportion n'était pas aussi élevée pour les titulaires de maîtrises et de doctorats (tableau 5).

Tableau 5. Pourcentages des diplômés travaillant à temps partiel par rapport aux diplômés actifs, selon la catégorie de diplômés et le sexe, juin 1984

	Hommes	Femmes	Total
		(pourcentages)	
Écoles de métier et de formation professionnelle	7	17	11
Collèges	6	13	10
Universités	7	13	10
Baccalauréat	8	13	11
Maîtrise	5	11	7
Doctorat	4	6	5

Source: Enquête nationale auprès des diplômés, juin-juillet 1984.

Raisons expliquant la situation de travailleur à temps partiel

Dans la plupart des cas, si les diplômés travaillaient à temps partiel, c'était faute d'avoir trouvé un emploi à temps plein (graphique 4). C'est la raison invoquée le plus souvent par les hommes et les femmes de toutes les catégories.

Parmi les diplômés des universités, 26 % des hommes et 13 % des femmes occupaient un emploi à temps partiel parce qu'ils poursuivaient leurs études. Cette dernière raison a été donnée par environ 4 % des diplômés des deux sexes des écoles de métier et de formation professionnelle, et par 16 % des hommes et 8 % des femmes diplômés des collèges.

Très peu d'hommes ont expliqué leur décision de travailler à temps partiel en invoquant des responsabilités personnelles ou familiales, mais chez les femmes, c'était le cas de 12 % des diplômées des écoles de métier et de formation professionnelle, de 8 % des diplômées des collèges et de 13 % des diplômées des universités.

Graphique 4
Raisons expliquant la situation de travailleur à temps partiel, selon la catégorie de diplômés, juin 1984

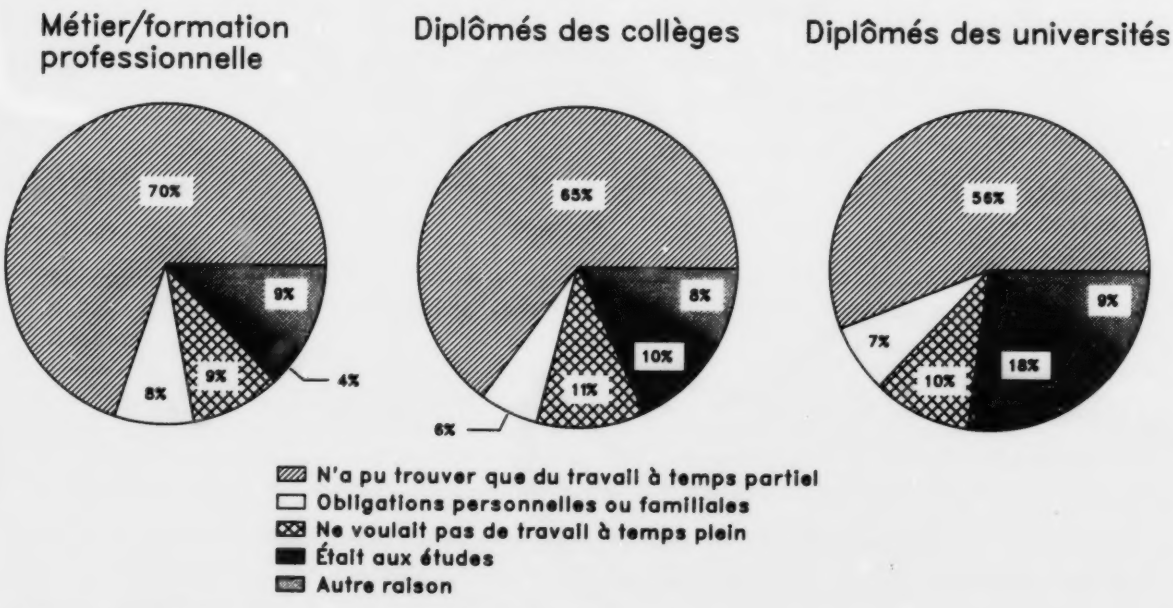

Source: Enquête nationale auprès des diplômés, juin-juillet 1984.

Diplômés sans emploi[1]

Le taux de chômage reflète l'insuccès de ceux qui cherchent un emploi[2]. En juin 1984, le taux de chômage pour l'ensemble de la population canadienne se situait à 10,7 %. En général, le taux de chômage chez les jeunes est plus élevé, et à cette date en effet, il était légèrement supérieur à la moyenne nationale pour les 25-34 ans (10,9 %) mais beaucoup plus élevé (17 %) pour les 15-24 ans[3].

En général également, les taux de chômage sont inversement proportionnels aux qualifications des demandeurs d'emploi. Selon l'Enquête sur la population active de juin 1984, dans l'ensemble du pays, le taux de chômage des travailleurs ayant moins de neuf années de scolarité était de 12 %, tandis qu'il était de 11,9 % chez ceux qui avaient complété des études secondaires; il était encore plus élevé (12,8 %) pour les demandeurs d'emploi ayant entrepris des études postsecondaires sans les terminer, mais chutait considérablement dans le cas des titulaires de diplômes ou de certificats d'études postsecondaires (8,2 %) et dans celui des diplômés des universités (5,7 %)[4].

---

[1]Les taux de chômage donnés ici diffèrent des pourcentages des diplômés sans emploi du tableau 2 pour la raison suivante : le taux de chômage reflète la proportion des sans-emploi parmi les diplômés actifs, tandis que les taux du tableau 2 reflètent la proportion des sans-emploi par rapport à tous les diplômés, actifs et inactifs.

[2]Le taux de chômage représente le nombre des diplômés qui ne travaillent pas mais qui cherchent un emploi par rapport à l'ensemble des diplômés faisant partie de la population active. Les diplômés qui ont accepté un emploi à temps plein devant commencer à une date ultérieure ont été inclus dans les sans-emploi pour les fins de ce rapport.

[3]L'Enquête sur la population active comporte des questions différentes et plus précises que l'Enquête nationale auprès des diplômés pour établir les caractéristiques de la population active. En général, les taux de chômage des deux enquêtes sont comparables; toutefois, l'Enquête sur la population active ne permet pas d'identifier ceux qui sont des diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle. Statistique Canada, La population active, juin 1984, catalogue 71-001 (Ottawa, 1984), p. 26.

[4]Ibid., p. 35.

De la même manière, les taux de chômage des diplômés de 1982 en juin 1984, tels qu'établis à partir de l'Enquête auprès des diplômés, étaient inversement proportionnels à leurs qualifications. Ces taux étaient les suivants : 26 % pour les diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle, 10 % pour les diplômés des collèges, 10 % pour les bacheliers, 8 % pour les titulaires de maîtrises et 7 % pour les titulaires de doctorats. L'écart entre hommes et femmes était inférieur à deux points dans chacune des catégories.

En juin 1984, le taux de chômage des diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle était beaucoup plus élevé que ceux des 15-24 ans et des 25-34 ans dans la population générale à la même date. Toutefois, plusieurs de ces diplômés avaient auparavant été affectés par de longues périodes sans emploi; ainsi, 45 % d'entre eux avaient été en chômage pendant quatre mois ou plus au cours de l'année précédant leur inscription au programme. Le taux de chômage relativement élevé des diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle quelque deux ans après l'obtention du diplôme doit être vu dans une juste perspective : avant leur inscription, seulement la moitié environ de ces diplômés travaillaient (49 %), alors qu'en juin 1984, c'est 70 % d'entre eux qui avaient un emploi.

Taux de chômage selon le principal domaine d'études

La situation sur le plan de l'emploi est liée au domaine d'études. Dans toutes les catégories, ce sont les diplômés des domaines de la santé qui avaient les taux de chômage les plus bas (tableau 6).

Tableau 6. Taux de chômage, selon le principal domaine d'études et la catégorie de diplômés, juin 1984

Principal domaine d'études	Écoles de métier et de formation professionnelle	Collèges
	(pourcentages)	
Total	26	10
Arts	29	15
Affaires et commerce	28	10
Génie et sciences appliquées	25	12
Sciences de la santé et disciplines connexes	10*	6
Humanités et disciplines connexes	--	17*
Sciences naturelles et industries primaires	27	11
Sciences sociales et services sociaux	28*	11

Principal domaine d'études	Universités			
	Baccalauréat	Maîtrise	Doctorat	Total Universités
	(pourcentages)			
Total	10	8	7	10
Agriculture et sciences biologiques	14	12*	8	14
Administration des affaires, gestion et commerce	8	7	--	8
Éducation	9	4	--	8
Génie et sciences appliquées	10	8*	--	10
Beaux-arts et arts appliqués	11*	20*	--	11*
Professions de la santé	5*	6*	--	5*
Humanités	12	11	11	12
Mathématiques et sciences physiques	9	--	8	9
Sciences sociales	13	11	--	12

Note: Voir page (ii) pour l'explication des symboles utilisés dans les tableaux et graphiques.

Source: Enquête nationale auprès des diplômés, juin-juillet 1984.

Taux de chômage selon la province

En général, c'est dans les Prairies que les taux de chômage étaient les plus bas. Chez les diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle, ces taux variaient entre 10 % au Manitoba et 37 % à Terre-Neuve. Dans le cas des collèges, ils allaient de 5 % pour la Saskatchewan à 16 % pour l'Île-du-Prince-Édouard, et dans le cas des universités, de 7 % pour les Prairies à 16 % pour la Nouvelle-Écosse (tableau 7).

Tableau 7. Taux de chômage des diplômés de 1982, selon la province d'entrevue et la catégorie de diplômés, juin 1984

Province d'entrevue	Écoles de métier et de formation professionnelle	Collèges	Universités
		(pourcentages)	
Canada	26	10	10
Terre-Neuve	37	14	8
Île-du-Prince-Édouard	21	16	12
Nouvelle-Écosse	25	11	16
Nouveau-Brunswick	26	13	10
Québec	35	14	14
Ontario	20	8	8
Manitoba	10	7	7
Saskatchewan	12	5	7
Alberta	17	7	7
Colombie-Britannique	23	14	11
Yukon/Territoires du Nord-Ouest	19	—	—

Source: Enquête nationale auprès des diplômés, juin-juillet 1984.

Durée totale du chômage

On a demandé aux diplômés combien de temps ils avaient été en chômage entre le moment où ils ont obtenu leur diplôme et juin 1984. Ils devaient faire état de la durée totale du chômage, qu'ils aient été sans emploi de façon continue ou intermittente. Le nombre des diplômés n'ayant jamais été en chômage a également été établi.

Proportionnellement, moins de diplômés ayant des qualifications supérieures ont été en chômage après l'obtention de leur diplôme. Ce sont les diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle qui ont éprouvé le plus de difficulté à trouver du travail; les trois quarts d'entre eux ont été en chômage au moins une fois après l'obtention de leur diplôme et ont consacré en moyenne un total de dix mois à la recherche d'un emploi (tableau 8).

Tableau 8. Pourcentage des diplômés sans emploi au moins une fois entre l'obtention de leur diplôme et juin-juillet 1984, et durée totale du chômage, selon la catégorie de diplômés

Catégorie de diplômés	Pourcentages des diplômés sans emploi au moins une fois entre l'obtention du diplôme et juin-juillet 1984	Nombre total moyen de mois en chômage[1]
	(pourcentages)	(mois)
Écoles de métier et de formation professionnelle	75	10,0
Collèges	57	6,6
Universités	44	6,8
Baccalauréat	46	6,8
Maîtrise	27	6,9
Doctorat	19	7,0

[1]Ces chiffres représentent le nombre total moyen de mois durant lesquels les diplômés étaient sans emploi et cherchaient du travail entre l'obtention de leur diplôme et juin 1984. Il peut s'agir de périodes discontinues de chômage. Les diplômés n'ayant jamais été en chômage après l'obtention de leur diplôme sont exclus du calcul.

Source: Enquête nationale auprès des diplômés, juin-juillet 1984.

Le cinquième environ des titulaires d'un doctorat ont été sans emploi un jour ou l'autre durant la période visée. Pour l'ensemble des diplômés des collèges et des universités, la recherche d'un emploi a eu une durée totale moyenne de près de sept mois.

L'enquête révèle que les chances des diplômés de se trouver sans emploi au moins une fois durant la période étudiée a varié selon le domaine d'études et la catégorie de diplôme obtenu. En général, les diplômés des sciences de la santé ou des professions de la santé ont été en proportion les moins nombreux à avoir connu le chômage; même ceux qui ont été touchés ont trouvé un

emploi beaucoup plus rapidement que les diplômés des autres programmes. Chez les diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle, les plus susceptibles de se trouver sans emploi ont été ceux qui avaient étudié en génie/sciences appliquées (81 % d'entre eux ont connu le chômage). Au niveau collégial, 65 % des diplômés des sciences naturelles/industries primaires se sont trouvés dans cette situation. Chez les diplômés des universités, ceux qui ont eu le plus de difficulté à décrocher un emploi sont ceux qui ont étudié les beaux-arts/arts appliqués (57 % d'entre eux se sont trouvés sans emploi à au moins une reprise).

Comparaison entre les diplômés de 1976 et ceux de 1982

Lorsque l'on compare les taux de chômage des enquêtes de 1978 et 1984, on ne constate aucune différence substantielle chez les titulaires de baccalauréats et de maîtrises au terme de la période observée. Cependant, dans le cas des titulaires de diplômes d'études collégiales et de doctorats, les taux de chômage sont légèrement supérieurs (2 points) chez les diplômés de 1982 par comparaison de ceux de 1976 (tableau 9).

Tableau 9. Taux de chômage - à l'exclusion des diplômés des établissements d'enseignement du Québec - selon la catégorie de diplômés, juin 1978 et juin 1984

	Juin 1978 Taux de chômage, 2 ans après l'obtention du diplôme[1]	Juin 1984 Taux de chômage, 2 ans après l'obtention du diplôme[2]
	(pourcentages)	
Collèges	7	9
Universités	8	9
Baccalauréat	8	9
Maîtrise	6	7
Doctorat	5	7

[1]Enquête nationale de 1978 auprès des diplômés de 1976 des collèges et des universités. Les diplômés des établissements d'enseignement du Québec n'ont pas été sondés.

[2]Enquête nationale de 1984 auprès des diplômés de 1982 - des écoles de métier et de formation professionnelle, des collèges et des universités. Les diplômés des établissements d'enseignement du Québec n'ont pas été inclus dans le calcul des pourcentages afin de permettre la comparaison avec les données de l'enquête de 1978.

Diplômés inactifs[1]

Pendant la période de 18 mois allant de janvier 1983 à juin 1984, le pourcentage des diplômés inactifs a diminué de façon constante. Plusieurs de ceux qui ont poursuivi des études immédiatement après l'obtention de leur diplôme sont éventuellement arrivés sur le marché du travail, diminuant ainsi la proportion des inactifs. En juin 1984, 6 % des diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle, 4 % des diplômés des collèges et 8 % des diplômés des universités faisaient partie des inactifs.

Le pourcentage des femmes qui ne travaillaient pas et ne cherchaient pas d'emploi à ce moment était plus élevé que celui des hommes. L'écart était particulièrement notable chez les diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle où 11 % des femmes faisaient partie des inactifs comparativement à 3 % des hommes.

Raisons de la situation d'inactif

Les responsabilités personnelles ou familiales ont d'autant moins souvent été évoquées pour expliquer la situation d'inactif que le niveau d'instruction était élevé (graphique 5). Cette dernière raison est la plus fréquemment donnée par les diplômés du sexe féminin des écoles de métier et de formation professionnelle et des collèges. Par contre, les femmes diplômées des universités ont plus souvent expliqué leur absence du marché du travail par le fait qu'elles poursuivaient des études.

Les diplômés du sexe masculin de toutes les catégories ont expliqué le plus souvent leur situation d'inactifs par le fait qu'ils poursuivaient des études. Ce sont les diplômés des universités qui, parmi les hommes absents du marché du travail, étaient les plus susceptibles d'invoquer cette raison : 61 % des bacheliers, 76 % des titulaires de maîtrises et 45 % des titulaires de doctorats avaient décidé de poursuivre leurs études.

---

[1]Ne travaillant pas et ne cherchant pas d'emploi.

Graphique 5

Raisons expliquant la situation d'inactif, selon la catégorie de diplômés, juin 1984

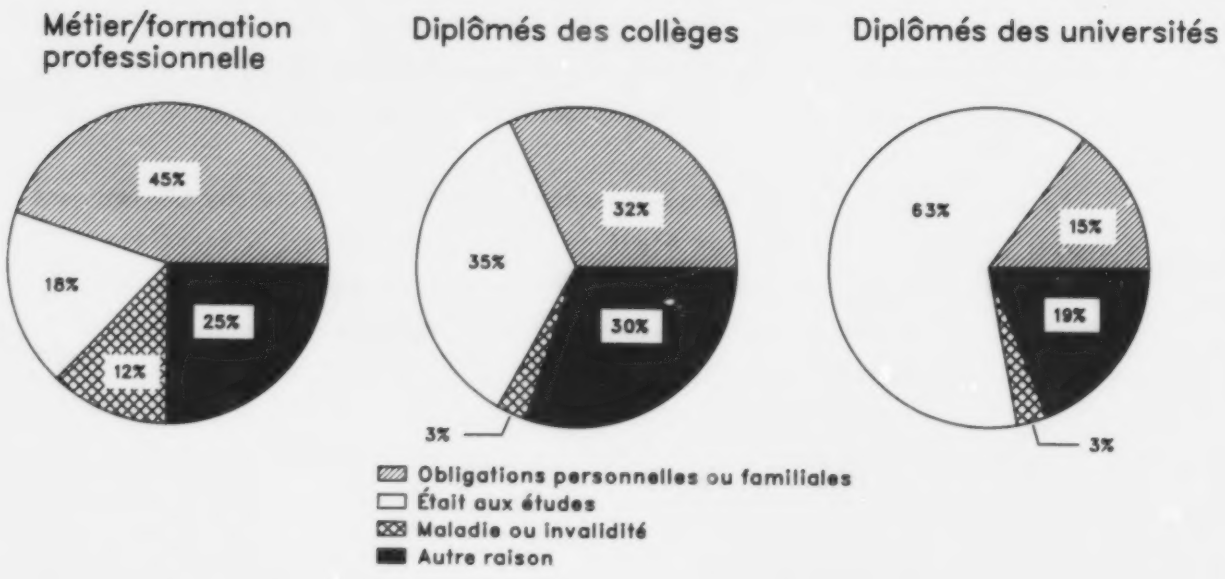

Source: Enquête nationale auprès des diplômés, juin-juillet 1984.

CHAPITRE 4

CORRESPONDANCE ENTRE LE MARCHÉ DU TRAVAIL ET LE SYSTÈME D'ENSEIGNEMENT

Les rapports entre marché du travail et système d'enseignement sont complexes. Si certains programmes d'enseignement mènent directement à des professions données, les diplômés d'autres domaines se retrouvent dans un large éventail d'occupations.

La correspondance entre formation et emploi étant variable, diverses questions ont été posées aux diplômés sur deux aspects de cette question : (1) la mesure dans laquelle les diplômés souhaitaient qu'il y ait correspondance entre leur emploi et leurs études; et (2) la mesure dans laquelle ils estimaient avoir atteint cet objectif. Ce chapitre présente les réponses obtenues. Il comporte deux parties : la première traite de l'importance que les diplômés accordaient à l'obtention d'un emploi correspondant à leur domaine d'études, et la seconde, de l'évaluation par les diplômés de la correspondance entre leur formation et l'emploi qu'ils occupaient en juin 1984[1].

Importance de la correspondance entre emploi et domaine d'études

On a demandé aux diplômés des universités et des collèges de préciser, à partir d'une échelle à quatre degrés allant de "pas important du tout" à "très important", s'il était important pour eux que leur emploi corresponde à leur domaine d'études.

---

[1]Les résultats présentés dans ce chapitre proviennent des questions 71, 73 et 77 du questionnaire administré aux diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle, et des questions 72, 75, 76, 80 et 95 du questionnaire administré aux diplômés des universités et des collèges.

La majorité des diplômés ont dit souhaiter un emploi correspondant à leur domaine d'études, mais les diplômés des collèges étaient proportionnellement beaucoup plus nombreux que les diplômés des universités à juger très importante cette correspondance.

(La question n'a pas été posée aux diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle.)

Diplômés des collèges

Pratiquement tous les diplômés des collèges (92 %) ont dit qu'il était important ou très important que leur emploi corresponde à leur domaine d'études; pour plus de la moitié (62 %), cette correspondance était très importante. Les réponses des hommes et des femmes se sont avérées très similaires (graphique 6).

Graphique 6
Importance accordée par les diplômés des collèges à la correspondance entre le domaine d'études et l'emploi, selon le sexe

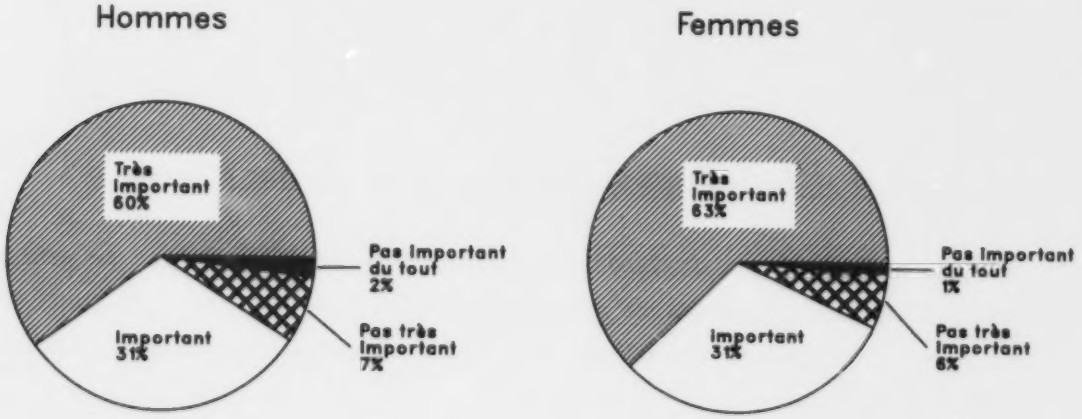

Source: Enquête nationale auprès des diplômés, juin-juillet 1984.

Cependant, l'importance accordée à la correspondance entre l'emploi et le domaine d'études s'est révélée variable selon la discipline étudiée. Pour les trois quarts des diplômés des sciences de la santé, mais seulement pour environ la moitié des diplômés en affaires, ce lien était très important (graphique 7).

Graphique 7
Diplômés des collèges jugeant très importante la correspondance entre le domaine d'études et l'emploi, selon le domaine d'études

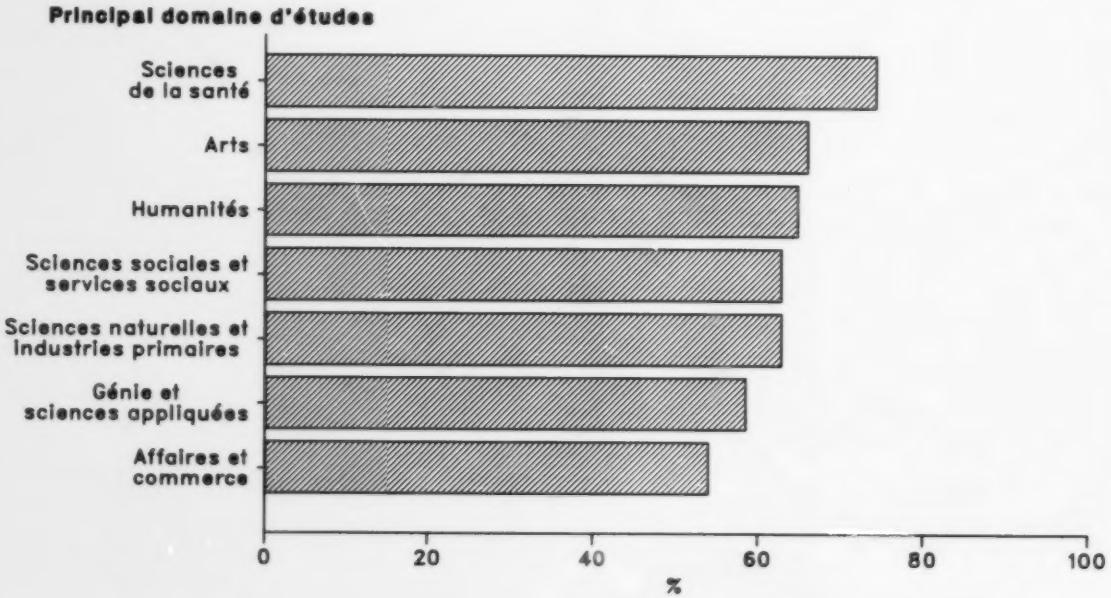

Source: Enquête nationale auprès des diplômés, juin-juillet 1984.

Diplômés des universités

La plupart des diplômés des universités souhaitaient un emploi correspondant à leur domaine d'études, 86 % d'entre eux jugeant ce lien important ou très important; environ la moitié (51 %) tenaient ce lien pour très important.

La proportion des femmes jugeant importante la correspondance entre études et emploi a été plus forte que celle des hommes (graphique 8). Les titulaires de doctorats (58 %) ont été plus susceptibles que les titulaires de maîtrises (53 %) et de baccalauréats (51 %) de juger très important que leur emploi fasse appel à leurs connaissances et compétences.

Graphique 8
Importance accordée par les diplômés des universités à la correspondance entre le domaine d'études et l'emploi, selon le sexe

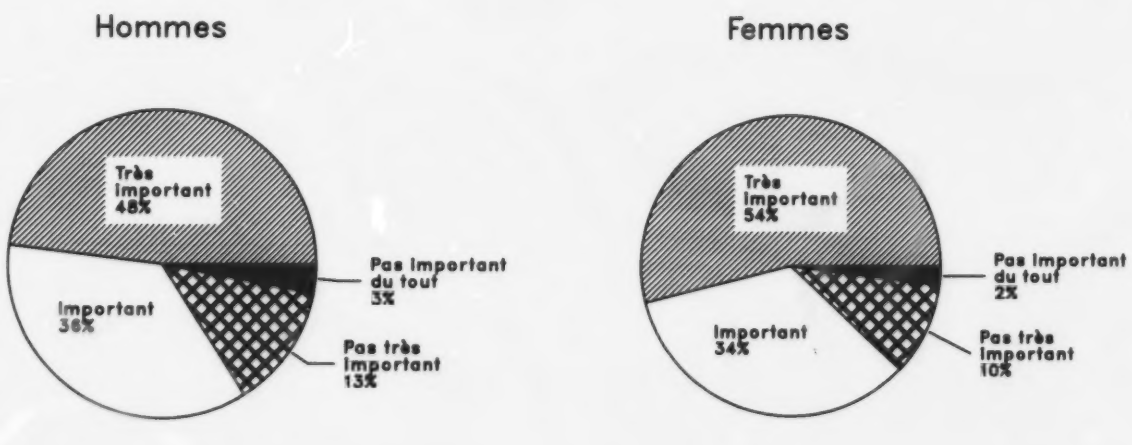

Source: Enquête nationale auprès des diplômés, juin-juillet 1984.

Tout comme dans le cas des diplômés des collèges, les trois quarts des diplômés des universités dans les secteurs de la santé ont jugé qu'il était très important que leur formation leur serve dans leur emploi. Les diplômés en éducation ont également été nombreux à tenir pour très importante la correspondance entre le domaine d'études et l'emploi. Cependant, moins de la moitié des diplômés des sciences sociales, des humanités et des affaires ont donné la même réponse (graphique 9).

Graphique 9
Diplômés des universités jugeant très importante la correspondance entre le domaine d'études et l'emploi, selon le domaine d'études

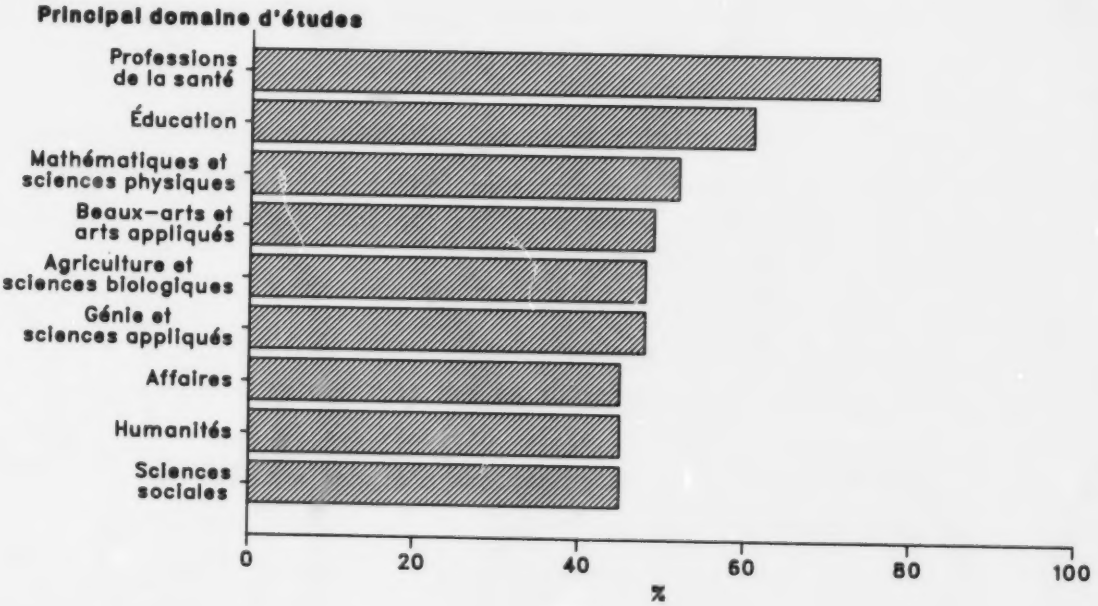

Source: Enquête nationale auprès des diplômés, juin-juillet 1984.

Degré de correspondance entre formation et emploi

Après avoir établi que la majorité des diplômés des universités et des collèges préfèrent un emploi correspondant à leur domaine d'études, il reste à examiner quel degré de correspondance a été atteint entre la formation et l'emploi occupé en juin 1984.

Trois mesures ont été développées à cette fin.

(1) Lien entre emploi et formation - Trois catégories de rapport entre emploi et formation ont été définies : correspondance, correspondance partielle, sans correspondance. Les réponses à une série de questions ont été classées en fonction de ces catégories. Cette mesure a été établie pour tous les diplômés. Voir la définition opérationnelle complète au glossaire.

(2) Nécessité du programme suivi - Selon les diplômés, le programme suivi dans un domaine d'études précis était-il requis pour l'emploi occupé? Cette mesure n'a été établie que pour les diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle.

(3) Exigences d'embauche - Les diplômés ont précisé les exigences données pour nécessaires par leur employeur en vue de l'emploi occupé en juin 1984. Il s'agissait d'établir si les diplômés des collèges occupaient des emplois demandant moins qu'un diplôme d'études collégiales, et si les diplômés des universités (tous les niveaux pris ensemble), des emplois qui ne nécessitaient pas un grade, un diplôme ou un certificat universitaire. Les diplômés embauchés avant 1980 et occupant toujours le même emploi en juin 1984 ont été exclus du calcul, certains ayant pu être embauchés bien des années auparavant alors que les qualifications requises pouvaient être moindres. Cette mesure n'a été établie que pour les diplômés des universités et des collèges.

Ces mesures sont basées sur les réponses des diplômés, qui ne sont pas nécessairement identiques à celles que les employeurs auraient pu donner.

Lien entre emploi et formation

Les diplômés travaillant à temps plein étaient moins susceptibles que ceux travaillant à temps partiel d'avoir des emplois ne correspondant pas à leur domaine d'études (graphique 10). La proportion occupant des emplois sans correspondance à la formation s'est avérée particulièrement élevée parmi les diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle travaillant à temps partiel.

Graphique 10
Diplômés occupant des emplois sans correspondance avec leur formation, selon la situation sur le plan de l'emploi et la catégorie de diplômés, juin 1984

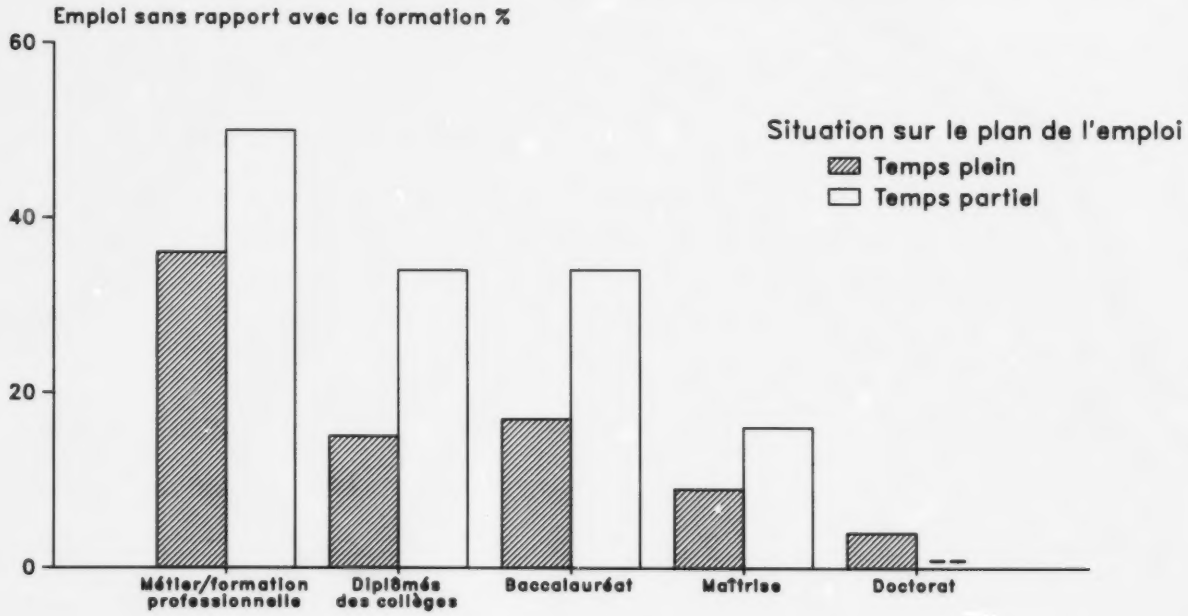

-- Données sujettes à caution.
Source: Enquête nationale auprès des diplômés, juin-juillet 1984.

Diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle

Plus du tiers des diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle (36 %) travaillant à temps plein occupaient des emplois sans correspondance avec leur formation. Ceux qui avaient étudié en génie/sciences appliquées (43 %) ou en sciences naturelles/industries primaires (40 %) étaient plus susceptibles que les autres de se trouver dans cette situation. Par contre, les diplômés des sciences de la santé étaient les moins susceptibles d'être touchés (11%*). Les femmes ont mieux réussi que les hommes à obtenir des emplois correspondant à leur formation (tableaux 10 et 11).

Tableau 10. Diplômés occupant des emplois sans correspondance avec leur formation, selon la situation sur le plan de l'emploi, le sexe et la catégorie de diplômés, juin 1984

Catégorie de diplômés	Travaillant à temps plein			Travaillant à temps partiel		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
	% de tous les diplômés travaillant à temps plein			% de tous les diplômés travaillant à temps partiel		
Écoles de métier et de formation professionnelle	42	25	36	76	37	50
Collèges	20	12	15	56	27	34
Baccalauréat	16	17	17	39	32	34
Maîtrise	9	8	9	19*	14*	16
Doctorat	3	8	4	--	--	--

Source: Enquête nationale auprès des diplômés, juin-juillet 1984.

Plus que tout autre groupe, les diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle travaillant à temps partiel avaient des emplois ne faisant pas directement appel à leurs connaissances et à leurs compétences -- 76 % pour les hommes et 37 % pour les femmes (tableau 10).

Diplômés des collèges

La plupart des diplômés des collèges qui travaillaient à temps plein occupaient des emplois qui correspondaient au moins partiellement à leur formation, et 15 %, des emplois sans correspondance avec leur formation. Le pourcentage le plus élevé des diplômés occupant des emplois sans correspondance avec leur formation avaient suivi des programmes en arts (26 %), tandis que le pourcentage le moins élevé avaient étudié les sciences de la santé (3%*) (tableau 11).

Tableau 11. Diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle et diplômés des collèges occupant des emplois à temps plein sans correspondance avec leur formation, selon le sexe et le domaine d'études, juin 1984

Principal domaine d'études	Écoles de métier et de formation professionnelle			Collèges		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
	(pourcentage des diplômés travaillant à temps plein)					
Arts	40	27	32	29	24	26
Administration et commerce	34	26	28	22	14	16
Génie et sciences appliquées	44	36	43	19	17	18
Arts et sciences	--	--	--	-	-	-
Sciences de la santé	--	10*	11*	--	3*	3*
Humanités	--	--	--	--	--	17*
Sciences naturelles et industries primaires	41	--	40	23	23*	23
Sciences sociales et services sociaux	--	--	--	18	14	15
TOTAL	42	25	36	20	12	15

Source: Enquête nationale auprès des diplômés, juin-juillet 1984.

Plus du tiers (34 %) des diplômés des collèges qui travaillaient à temps partiel occupaient des emplois sans rapport avec leur formation. Proportionnellement, environ deux fois plus d'hommes (56 %) que de femmes (27 %) se trouvaient dans cette situation (tableau 10).

Diplômés des universités

Les diplômés des universités, hommes et femmes, se sont révélés d'autant plus susceptibles d'occuper un emploi correspondant au moins partiellement à leur formation qu'ils avaient fait des études plus poussées. Parmi les diplômés travaillant à temps plein, la proportion de ceux qui occupaient des emplois sans correspondance avec leur formation passe de 17 % dans le cas des bacheliers à 9 % dans celui des titulaires de maîtrises et à 4 % dans celui des titulaires de doctorats (tableau 10). C'est surtout parmi les diplômés des humanités, des sciences sociales ainsi que des beaux-arts/arts appliqués qu'on les trouve (tableau 12).

Dans le cas des titulaires de doctorats, les femmes (8 %) étaient en proportion plus nombreuses que les hommes (3 %) à occuper des emplois sans correspondance avec leur formation, mais aux autres niveaux universitaires, la différence entre les sexes était quasi inexistante (tableau 10); il y avait toutefois des écarts importants dans quelques-uns des domaines d'études (tableau 12).

Le tiers environ des bacheliers travaillant à temps partiel (34 %) occupaient des emplois sans correspondance avec leur formation, ce qui était également le cas de 16 % des titulaires de maîtrises (tableau 10).

Tableau 12. Diplômés des universités[1] occupant des emplois à temps plein sans correspondance avec leur formation, selon la catégorie de diplômés, le sexe et le domaine d'études, juin 1984.

Principal domaine d'études	Baccalauréat			Maîtrise		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
	(pourcentage des diplômés travaillant à temps plein et occupant des emplois sans correspondance avec leur formation)					
Agriculture et sciences biologiques	28	16*	22	--	--	--
Administration des affaires, gestion et commerce	10	12*	11	6	7*	6
Éducation	12*	11	11	4*	6*	5
Génie et sciences appliquées	9	--	8	10*	--	10*
Beaux-arts et arts appliqués	35*	23*	27	--	--	--
Arts et sciences	--	--	--	-	-	-
Sciences de la santé	--	6*	6*	--	--	--
Humanités	31	26	28	21	14	16
Mathématiques et sciences physiques	12*	--	13	15*	--	15*
Sciences sociales	25	27	26	15	10*	13
TOTAL	16	17	17	9	8	9

[1]Quatre pour cent des titulaires de doctorats occupaient des emplois sans correspondance avec leur formation: les chiffres par domaine d'études sont trop petits pour figurer au tableau.

Source: Enquête nationale auprès des diplômés, juin-juillet 1984.

Nécessité du programme suivi

Près des trois quarts (70 %) des diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle travaillant à temps plein occupaient des emplois pour lesquels, selon eux, le programme suivi n'avait pas été une condition essentielle d'embauche. Les diplômés des sciences de la santé étaient les moins susceptibles d'occuper des emplois pour lesquels la formation reçue n'avait pas été requise (31 %), et pour l'ensemble des domaines d'études, les hommes étaient plus susceptibles que les femmes d'occuper des emplois ne requérant pas leur formation (graphique 11).

Graphique 11
Diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle occupant à temps plein un emploi requérant le programme suivi, juin 1984

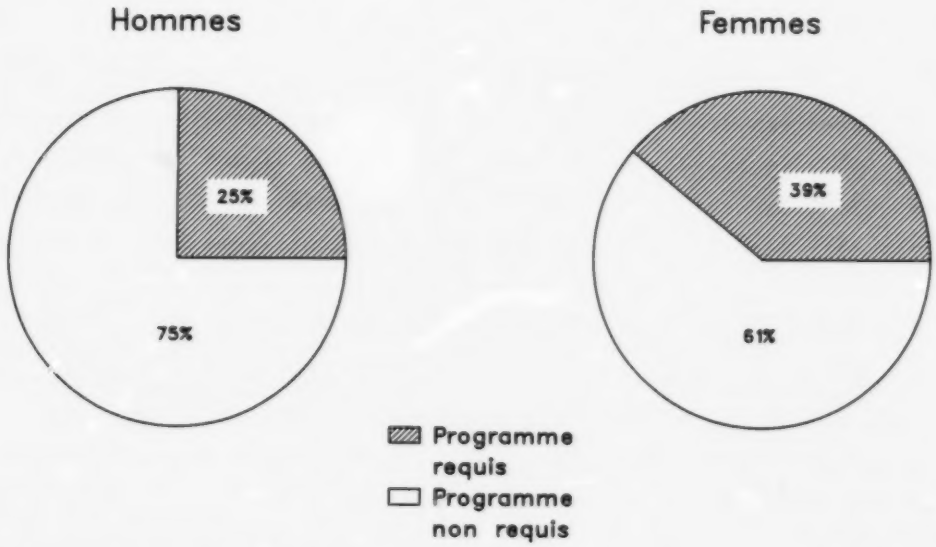

Source: Enquête nationale auprès des diplômés, juin-juillet 1984.

Exigences d'embauche

Diplômés des collèges

Plus du tiers des diplômés des collèges (35 %) occupaient des emplois exigeant moins que leurs qualifications (graphique 12). Proportionnellement plus d'hommes que de femmes (40 % par rapport à 31 %) travaillant à temps plein se trouvaient dans cette situation. Près des trois quarts des diplômés en beaux-arts occupaient des emplois exigeant moins qu'un diplôme de niveau collégial, contre pratiquement aucun pour les diplômés en sciences infirmières (annexe F).

Graphique 12
Diplômés occupant à temps plein un emploi pour lequel ils sont trop qualifiés [1] selon la catégorie de diplômés, juin 1984

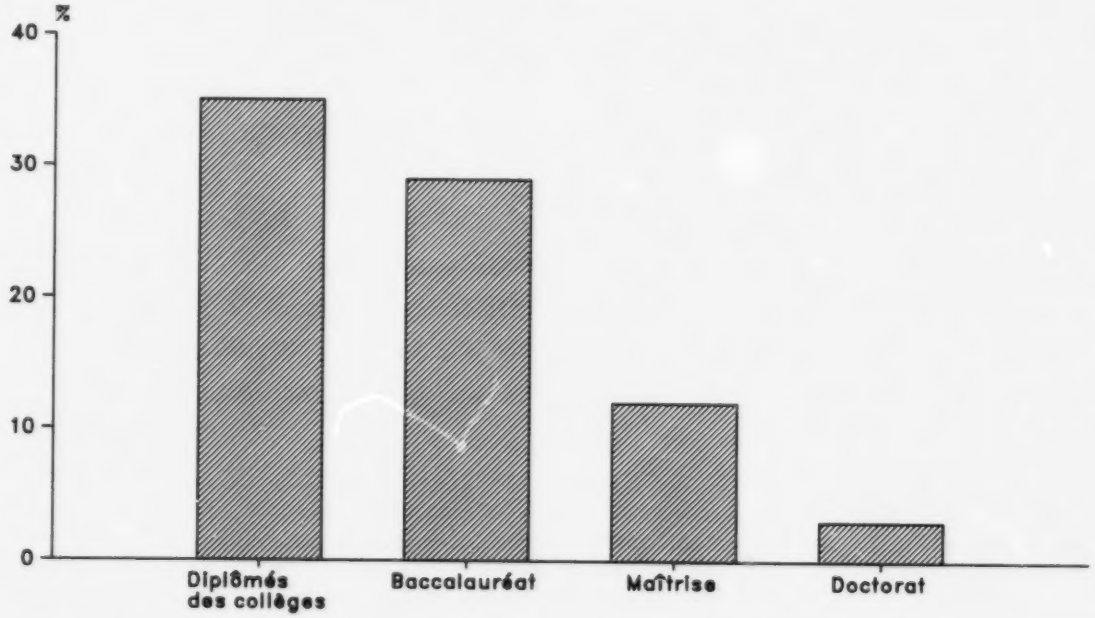

[1] Emplois exigeant moins qu'un diplôme d'études collégiales dans le cas des diplômés des collèges, et moins qu'un grade, diplôme ou certificat universitaire dans celui des diplômés des universités.

Source: Enquête nationale auprès des diplômés, juin-juillet 1984.

Diplômés des universités

Les diplômés des universités travaillant à temps plein étaient d'autant moins susceptibles d'occuper des emplois pour lesquels une formation universitaire n'était pas requise qu'ils avaient fait des études plus poussées. Ainsi, 29 % des titulaires d'un grade, diplôme ou certificat de premier cycle se trouvaient dans des emplois ne requérant pas une formation universitaire, ce qui n'était le cas que de 12 % des titulaires de maîtrises et de 3 % des titulaires de doctorats (graphique 12). Ces proportions étaient similaires pour les hommes et les femmes à chacun des niveaux.

Les titulaires de baccalauréats en humanités, en sciences sociales ainsi qu'en beaux-arts/arts appliqués étaient plus susceptibles que les autres d'occuper des emplois ne requérant pas une formation universitaire. Cette constatation vaut tout particulièrement pour les domaines de la sociologie (58 %), des sciences politiques/histoire (56 %) et de la géographie (53 %). Les titulaires de maîtrises ou de doctorats en humanités et en sciences sociales ont eu moins de mal à décrocher des emplois requérant une formation universitaire que ceux ne possédant qu'un baccalauréat dans ces mêmes domaines (annexe F).

CHAPITRE 5

REVENUS DES DIPLÔMÉS TRAVAILLANT À TEMPS PLEIN

Les étudiants consacrent souvent beaucoup de temps à l'obtention d'un grade, d'un diplôme ou d'un certificat d'études postsecondaires ou de formation professionnelle. Après l'obtention de leur diplôme, leurs revenus varieront selon leur expérience de travail antérieure, leurs qualifications, leur domaine d'études, leur province, leur profession, leur âge et leur sexe. Afin que l'on puisse évaluer leur rémunération en début de carrière, les sondés ont donné une approximation de leur revenu annuel brut pour 1984, en supposant qu'ils auraient occupé pendant toute l'année l'emploi qu'ils occupaient en juin 1984. Dans ce chapitre, "revenu" désigne le revenu brut annuel médian[1].

En général, les revenus des diplômés ayant une formation plus poussée et une plus longue expérience de travail[2] étaient supérieurs. Les diplômés des collèges touchaient 20 % de plus que ceux des écoles de métier et de formation professionnelle, et les titulaires de doctorats, 48 % de plus que les

---

[1]Les résultats présentés dans ce chapitre proviennent de la question 67 du questionnaire administré aux diplômés des écoles de métier et des écoles de formation professionnelle, et de la question 68 du questionnaire administré aux diplômés des universités et des collèges.

[2]Dans le cas des diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle, "expérience antérieure" désigne l'expérience de travail à temps plein acquise avant l'inscription au programme; pour les diplômés des collèges et des universités, il s'agit de l'expérience à temps plein antérieure à l'obtention du diplôme. L'expérience acquise grâce à des emplois d'été d'étudiants n'a pas été prise en compte.

bacheliers. Les diplômés des universités comptant au moins sept années d'expérience de travail antérieure à temps plein gagnaient au delà de 50 % de plus que ceux qui n'avaient aucune expérience antérieure. De la même manière, les diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle et ceux des collèges possédant au moins sept années d'expérience gagnaient respectivement 23 % et 41 % de plus que ceux qui n'avaient aucune expérience (graphique 13).

À qualifications égales, les femmes gagnaient de 2 000 à 5 000 $ de moins que les hommes.

La rémunération des diplômés variait aussi selon le domaine d'études.

Graphique 13
Revenus annuels médians des diplômés de 1982 occupés à temps plein en juin 1984, selon l'expérience de travail antérieure et la catégorie de diplômés

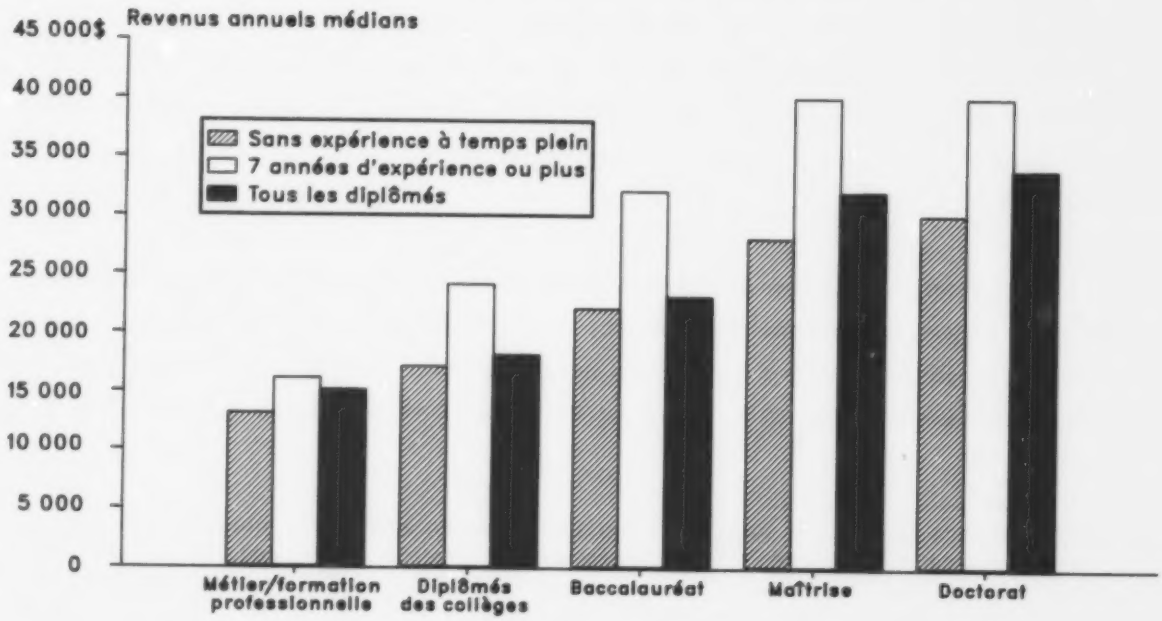

Source: Enquête nationale auprès des diplômés, juin-juillet 1984.

Diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle

Les diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle ont fait état de revenus bruts annuels médians de 15 000 $ (tableau 13). Les emplois les plus lucratifs étaient ceux des diplômés des sciences de la santé et du génie/sciences appliquées, dont la rémunération se situait à 16 000 $, et les moins lucratifs, ceux des diplômés en arts (11 000 $). Ce sont respectivement les diplômés de l'Alberta et ceux de Terre-Neuve qui accusaient la rémunération la plus élevée et la moins élevée (16 000 $ et 12 000 $)[1].

Diplômés des collèges

La rémunération médiane des diplômés des collèges se situait à 18 000 $ par année (tableau 13); elle était donc supérieure à celle des diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle, mais inférieure à celle des diplômés des universités (tableau 14). Ce sont les diplômés des sciences de la santé qui ont fait état des revenus les plus élevés (24 000 $) et ceux des arts, des moins élevés (14 000 $). C'est en Saskatchewan que se trouvaient les rémunérations les plus fortes (22 000 $) et à l'Île-du-Prince-Édouard, les plus faibles (15 000 $).

Diplômés des universités

Les bacheliers ont fait état de rémunérations inférieures à celles des titulaires de diplômes supérieurs. Les bacheliers gagnaient 23 000 $, les titulaires de maîtrises, 32 000 $, et les titulaires de doctorats, 34 000 $ (tableau 14). Chez les bacheliers, ce sont les diplômés en génie/sciences appliquées qui ont indiqué les rémunérations les plus élevées (27 000 $), les diplômés en beaux-arts/arts appliqués gagnant 19 000 $.

---

[1] Les questionnaires ne comportaient pas de question sur la province de résidence en juin-juillet 1984; pour les fins de l'analyse, la province d'entrevue est utilisée comme substitut.

Tableau 13. Revenus annuels médians des diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle et des diplômés des collèges travaillant à temps plein en juin 1984, selon le domaine d'études, le sexe, la province d'entrevue et l'expérience de travail antérieure

	Écoles de métier et de formation professionnelle	Collèges
	(en milliers de dollars)	
TOTAL DES DIPLÔMÉS	15	18
PRINCIPAL DOMAINE D'ÉTUDES		
Arts	11	14
Administration et commerce	13	16
Génie et sciences appliquées	16	20
Arts et sciences - programme général	15	—
Sciences de la santé et disc. connexes	16	24
Humanités et disciplines connexes	—	16
Sciences naturelles et industries primaires	15	18
Sciences sociales et services sociaux	14	17
SEXE		
Hommes	16	20
Femmes	13	16
PROVINCE D'ENTREVUE		
Terre-Neuve	12	21
Île-du-Prince-Édouard	15	15
Nouvelle-Écosse	12	21
Nouveau-Brunswick	14	20
Québec	15	16
Ontario	15	17
Manitoba	14	21
Saskatchewan	15	22
Alberta	16	20
Colombie-Britannique	15	20
EXPÉRIENCE DE TRAVAIL ANTÉRIEURE[1]		
N'a jamais travaillé à temps plein	13	17
Moins d'une année	14	18
1-2 ans	15	20
3-4 ans	15	21
5-6 ans	16	21
7 années ou plus	16	24

[1] Il s'agit des emplois à temps plein occupés avant l'inscription au programme d'études dans le cas des diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle, et avant l'obtention du diplôme dans celui des diplômés des collèges.

Source: Enquête nationale auprès des diplômés, juin-juillet 1984.

Tableau 14. Revenus annuels médians des diplômés des universités travaillant à temps plein en juin 1984, selon la catégorie de diplômés, le domaine d'études, le sexe, la province d'entrevue et l'expérience de travail antérieure

	Baccalauréat	Maîtrise	Doctorat	Total Universités
	(en milliers de dollars)			
TOTAL DES DIPLÔMÉS	23	32	34	24
PRINCIPAL DOMAINE D'ÉTUDES				
Agriculture et sciences biologiques	20	27	28	20
Administration des affaires, gestion et commerce	22	35	40	24
Éducation	24	39	40	25
Génie et sciences appliquées	27	33	40	27
Beaux-arts et arts appliqués	19	20	28	19
Arts et sciences	25	--	--	25
Professions de la santé	26	33	28	27
Humanités	20	25	28	20
Mathématiques et sciences physiques	26	32	34	26
Sciences sociales	21	28	35	22
Inconnu	22	30	33	22
SEXE				
Hommes	24	35	35	25
Femmes	22	30	31	23
PROVINCE D'ENTREVUE				
Terre-Neuve	25	35	30	26
Île-du-Prince-Édouard	18	30	--	18
Nouvelle-Écosse	19	33	28	21
Nouveau-Brunswick	22	34	24	23
Québec	23	32	35	25
Ontario	22	31	33	23
Manitoba	23	33	34	24
Saskatchewan	26	36	32	26
Alberta	25	36	36	26
Colombie-Britannique	24	34	33	24
EXPÉRIENCE DE TRAVAIL ANTÉRIEURE[1]				
N'a jamais travaillé à temps plein	22	28	30	
Moins d'une année	22	27	31	22
1-2 ans	23	29	33	24
3-4 ans	25	32	35	27
5-6 ans	28	33	35	30
7 années ou plus	32	40	40	34

[1]Expérience de travail à temps plein avant l'obtention du diplôme.

Source: Enquête nationale auprès des diplômés, juin-juillet 1984.

Chez les titulaires de maîtrises, ce sont les spécialistes de l'éducation qui ont déclaré les rémunérations les plus élevées (39 000 $), les diplômés en beaux-arts/arts appliqués touchant environ la moitié de cette somme (20 000 $).

Les titulaires de doctorats les mieux rémunérés (40 000 $) étaient ceux en éducation, en génie/sciences appliquées, et en administration des affaires/gestion/commerce. Par contre, ceux en beaux-arts/arts appliqués, en humanités, en agriculture/sciences biologiques, ainsi qu'en sciences de la santé ne commandaient que 28 000 $. Dans le domaine de la santé, les titulaires de doctorats gagnaient 5 000 $ de moins que les titulaires de maîtrises, peut-être parce que les détenteurs de bourses de perfectionnement postdoctoral étaient nombreux dans ce groupe[1].

Les revenus variaient également d'une province à l'autre : les diplômés de Terre-Neuve, de Saskatchewan et d'Alberta accusaient les rémunérations les plus fortes (26 000 $), et ceux de l'Île-du-Prince-Édouard, les plus faibles (18 000 $).

[1] D'après l'Enquête de 1983 auprès des titulaires de doctorats, ceux qui envisagent d'accepter une bourse de perfectionnement postdoctoral se recrutent surtout chez les diplômés du domaine de la santé.

CHAPITRE 6

PROFESSIONS ET INDUSTRIES

Il est tout aussi important de connaître le nombre des diplômés qui ont un emploi à temps plein que le genre d'emplois qu'ils occupent et le genre d'employeurs pour lesquels ils travaillent. Ce chapitre porte sur les professions et les industries des diplômés qui détenaient un emploi à temps plein en juin 1984[1].

Les professions et les industries ont été classées selon les classifications utilisées par Statistique Canada, soit la Classification type des professions de 1980 et la Classification type des industries de 1980. Les emplois ont été classés en fonction du code à quatre chiffres, et les industries en fonction du code à trois chiffres, mais l'analyse présentée dans ce chapitre a été faite à partir de catégories beaucoup plus générales.

Diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle

Un peu moins de la moitié de tous les diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle travaillant à temps plein occupaient un emploi qui faisait partie de l'une des trois catégories suivantes : travail de bureau; fabrication/assemblage/réparation de produits; ou services (tableau 15).

---

[1]Les résultats présentés dans ce chapitre proviennent des questions 65, 66 et 67 du questionnaire administré aux diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle, et des questions 65, 66, et 67 du questionnaire administré aux diplômés des universités et des collèges.

Les femmes se trouvaient principalement dans trois catégories de professions : en effet, les trois quarts d'entre elles occupaient des emplois dans les catégories employés de bureau, médecine/santé et services (tableau 15). Cette tendance paraît correspondre à la concentration des femmes dans des programmes d'études des domaines des affaires/commerce et des sciences de la santé (annexe D, tableau D-1). Les diplômés de sexe masculin étaient plus dispersés; la catégorie de professions la plus courante était fabrication/montage/réparation, regroupant 23 % d'entre eux.

Tableau 15. Catégories de professions et d'industries les plus courantes, diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle travaillant à temps plein, juin 1984

	Hommes	Femmes	Total
	(pourcentages)		
PROFESSIONS (Classification type des professions, 1980)			
Employés de bureau et travailleurs assimilés	5	42	19
Travailleurs du bâtiment	11	—	7
Médecine et santé	1*	13	6
Fabrication, montage et réparation de produits	23	6	17
Services	10	18	13
Autres[1]	50	20	38
TOTAL	100	100	100
INDUSTRIES (Classification type des industries, 1980)			
Hébergement et restauration	6	10	7
Construction	10	2*	7
Services gouvernementaux	6	10	7
Services de soins de santé et services sociaux	3	21	10
Industries manufacturières	31	13	24
Commerce de détail	14	10	13
Autres[2]	30	34	32
TOTAL	100	100	100

[1]Comprend les catégories de professions qui interviennent pour moins de 5%.
[2]Comprend les catégories d'industries qui interviennent pour moins de 5%.

Source: Enquête nationale auprès des diplômés, juin-juillet 1984.

Par contre, les catégories d'industries étaient beaucoup plus variées dans le cas des femmes que dans celui des hommes. Près de la moitié des diplômés du sexe masculin se trouvaient dans deux grandes catégories d'industries - industries manufacturières et industries du commerce de détail. Par contraste, moins du quart (21 %) des diplômés du sexe féminin travaillaient dans le secteur des services des soins de santé/services sociaux, et quatre autres grandes catégories d'industries (industries manufacturières, commerce de détail, services gouvernementaux et hébergement/restauration) regroupaient chacune environ 10 % des femmes (tableau 15).

Tableau 16. Catégories de professions les plus courantes, diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle travaillant à temps plein, selon le principal domaine d'études, juin 1984

I. Arts		IV. Arts et sciences[1]	
1. Services	47%	V. Sciences de la santé	
2. Fabrication de produits	13%*	1. Médecine et santé	78%
II. Affaires et commerce		2.	--
1. Travail de bureau	53%	VI. Sciences naturelles et industries primaires	
2. Services	19%	1. Transformation	30%
III. Génie et sciences appliquées		2. Agriculture	16%*
1. Fabrication de produits	28%	VII. Sciences sociales et services sociaux[1]	
2. Construction	12%		

[1]Données insuffisamment fiables pour être publiées.

Source: Enquête nationale auprès des diplômés, juin-juillet 1984.

Diplômés des collèges

Bien plus de la moitié des diplômés des collèges travaillant à temps plein se trouvaient dans l'une des quatre catégories de professions suivantes : employés de bureau; médecine/santé; sciences naturelles/génie/mathématiques; et directeurs/gérants/administrateurs/personnel assimilé (tableau 17).

Tout comme dans le cas des diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle, la majorité des femmes étaient concentrées dans un très petit nombre de professions : plus de la moitié occupaient des emplois de bureau ou travaillaient dans le domaine de la santé (tableau 17). Cela n'est pas étonnant, les deux tiers d'entre elles ayant étudié dans le domaine des sciences de la santé et dans celui des affaires/commerce (annexe D, tableau D-2).

Les principaux employeurs - qui fournissaient du travail à plus du tiers des diplômés des collèges travaillant à temps plein - étaient les industries du secteur des services de soins de santé/services sociaux ainsi que les industries manufacturières. Les industries de la seconde catégorie représentaient les principaux employeurs des hommes, tandis que celles de la première regroupaient plus du tiers des femmes.

Tableau 17. Catégories de professions et d'industries les plus courantes, diplômés des collèges travaillant à temps plein, juin 1984

	Hommes	Femmes	Total
PROFESSIONS (Classification type des professions, 1980)			
Employés de bureau et travailleurs assimilés	8	30	20
Directeurs, gérants, administrateurs et personnel assimilé	13	10	11
Médecine et santé	5	28	18
Sciences naturelles, génie et mathématiques	20	6	12
Fabrication, assemblage et réparation de produits	12	1*	6
Vente	9	4	6
Services	7	5	6
Autres[1]	26	16	21
TOTAL	100	100	100
INDUSTRIES (Classification type des industries, 1980)			
Services aux entreprises	10	9	9
Services gouvernementaux	11	9	10
Services de soins de santé et des services sociaux	7	39	25
Industries manufacturières	22	8	14
Commerce de détail	8	7	8
Autres[2]	42	28	34
TOTAL	100	100	100

[1]Comprend les catégories de professions qui interviennent pour moins de 5%.
[2]Comprend les catégories d'industries qui interviennent pour moins de 5%.

Source: Enquête nationale auprès des diplômés, juin-juillet 1984.

Tableau 18. Catégories de professions les plus courantes, diplômés des collèges travaillant à temps plein, selon le principal domaine d'études, juin 1984

I. Arts	
1. Domaines artistique et littéraire	36%
2. Travail de bureau	12%
II. Affaires et commerce	
1. Travail de bureau	50%
2. Direction et administration	22%
III. Génie et sciences appliquées	
1. Sciences naturelles	37%
2. Fabrication de produits	19%
IV. Sciences de la santé	
1. Médecine et santé	91%
2. Direction et administration	2%*
V. Humanités	
1. Travail de bureau	33%*
2. Sciences sociales	25%*
VI. Sciences naturelles	
1. Sciences naturelles	25%
2. Agriculture	18%
VII. Sciences sociales	
1. Sciences sociales	22%
2. Enseignement	22%
3. Services	21%

Source: Enquête nationale auprès des diplômés, juin-juillet 1984.

Diplômés des universités

Plus de la moitié des bacheliers travaillant à temps plein appartenaient à l'une des trois catégories de professions suivantes : enseignement, direction/administration, et sciences naturelles/génie/mathématiques. Les femmes se trouvaient principalement dans la première, tandis que ce sont la deuxième et la troisième qui regroupaient les proportions les plus importantes d'hommes (tableau 19).

Tableau 19. Catégories de professions et d'industries les plus courantes, diplômés des universités travaillant à temps plein, selon la catégorie de diplômés, juin 1984

	Baccalauréat			Maîtrise			Doctorat		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
	(pourcentages)								
PROFESSIONS (Classification type des professions, 1980)									
Travail de bureau	4	12	8	2	3	3	2	--	1
Direction et administration	22	17	19	32	24	29	11	11	12
Médecine et santé	7	13	10	4	8	5	4	5	4
Sciences naturelles, génie et mathématiques	23	6	14	19	7	14	28	13	24
Sciences sociales	9	10	10	13	23	17	8	21	11
Enseignement	14	32	23	22	30	25	43	50	45
Primaire et secondaire	10	24	17	13	16	14	2	2	2
Université	1*	2	2	3	5	4	38	43	40
Autre	3	5	4	5	9	6	3	5	4
Autres[1]	21	10	16	8	5	7	4	--	3
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100	100	100
INDUSTRIES (Classification type des industries, 1980)									
Services aux entreprises	17	10	14	12	6	10	11	4	9
Services d'enseignement	16	34	25	31	44	36	51	62	54
Services gouvernementaux	11	10	11	17	13	16	15	12	14
Services de soins de santé et des services sociaux	9	18	13	8	18	12	10	18	12
Industries manufacturières	13	5	9	10	4	8	4	1	3
Autres[2]	35	23	28	22	15	18	9	3	8
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100	100	100

[1]Comprend les catégories de professions qui interviennent pour moins de 5%.
[2]Comprend les catégories d'industries qui interviennent pour moins de 5%.

Source: Enquête nationale auprès des diplômés, juin-juillet 1984.

Parmi les bacheliers travaillant à temps plein, près de 10 % occupaient des emplois de bureau, lesquels ne nécessitent pas une formation universitaire. Proportionnellement, trois fois plus de femmes que d'hommes occupaient des emplois de bureau (12 % contre 4 %). Les emplois de bureau arrivaient au second rang, pour ce qui est de la fréquence, chez les diplômés en humanités (16 %) et en administration des affaires/gestion/commerce (12 %). Environ 11 % des diplômés en sciences sociales et 5 % des diplômés en éducation qui travaillaient à temps plein se trouvaient aussi dans des emplois de bureau (tableau 20).

Les titulaires de maîtrises ou de doctorats travaillant à temps plein étaient concentrés dans un nombre limité de catégories professionnelles (tableau 19). Plus du quart des premiers occupaient des postes classés direction/administration, et un autre quart enseignaient. Près de la moitié des titulaires de doctorats enseignaient, surtout au niveau universitaire. Les autres catégories professionnelles les plus fréquentes étaient celles des sciences sociales et celles des sciences naturelles/génie/mathématiques.

Dans l'ensemble, 3 % des titulaires de maîtrises travaillant à temps plein se sont retrouvés dans des emplois de bureau (tableau 19). Environ 6%* des diplômés en humanités et 3%* des diplômés en sciences sociales travaillaient comme commis.

Tableau 20. Catégories de professions les plus courantes, titulaires de baccalauréats travaillant à temps plein, selon le principal domaine d'études, juin 1984

I. Agriculture et sciences biologiques	
1. Médecine et santé	17%
2. Sciences naturelles, génie et mathématiques	16%
3. Enseignement	16%
4. Direction et administration	13%*
II. Administration des affaires, gestion et commerce	
1. Direction et administration	58%
2. Travail de bureau	12%
3. Vente	10%
4. Sciences naturelles, génie et mathématiques	7%
III. Éducation	
1. Enseignement	74%
2. Direction et administration	7%
3. Travail de bureau	5%
4. Sciences sociales	4%*
IV. Génie et sciences appliquées	
1. Sciences naturelles, génie et mathématiques	72%
2. Direction et administration	7%*
3.	—
.	—
V. Beaux-arts et arts appliqués	
1. Enseignement	33%
2. Domaines artistique et littéraire	20%*
3. Direction et administration	14%*
4.	—
VI. Arts et sciences[1]	
VII. Professions de la santé	
1. Médecine et santé	89%
2. Enseignement	5%*
3. Direction et administration	4%*
4.	—
VIII. Humanités	
1. Enseignement	25%
2. Travail de bureau	16%
3. Direction et administration	15%
4. Domaines artistique et littéraire	14%
IX. Mathématiques et sciences physiques	
1. Sciences naturelles, génie et mathématiques	63%
2. Direction et administration	12%
3. Enseignement	9%
4.	—
X. Sciences sociales	
1. Sciences sociales	31%
2. Direction et administration	21%
3. Enseignement	12%
4. Travail de bureau	11%

[1]Données insuffisamment fiables pour être publiées.

Source: Enquête nationale auprès des diplômés, juin-juillet 1984.

Soixante pour cent et plus des titulaires de maîtrises dans les domaines de l'administration des affaires/gestion/commerce, du génie/sciences appliquées, des professions de la santé, et des mathématiques/sciences physiques étaient concentrés dans une seule catégorie de professions.

Tableau 21. Catégories de professions les plus courantes, titulaires de maîtrises travaillant à temps plein, selon le principal domaine d'études, juin 1984

I. Agriculture et sciences biologiques	
1. Sciences naturelles, génie et mathématiques	41%
2. Enseignement	26%
II. Administration des affaires, gestion et commerce	
1. Direction et administration	63%
2. Sciences naturelles, génie et mathématiques	11%
III. Éducation	
1. Enseignement	64%
2. Direction et administration	20%
IV. Génie et sciences appliquées	
1. Sciences naturelles, génie et mathématiques	77%
2. Direction et administration	10%*
V. Beaux-arts et arts appliqués[1]	
VI. Professions de la santé	
1. Médecine	60%
2. Enseignement	15%
VII. Humanités	
1. Sciences sociales	31%
2. Enseignement	22%
VIII. Mathématiques et sciences physiques	
1. Sciences naturelles, génie et mathématiques	68%
2. Enseignement	21%
IX. Sciences sociales	
1. Sciences sociales	49%
2. Direction et administration	21%

[1]Données insuffisamment fiables pour être publiées.

Source: Enquête nationale auprès des diplômés, juin-juillet 1984.

Tableau 22. Catégories de professions les plus courantes, titulaires de doctorats travaillant à temps plein, selon le principal domaine d'études, juin 1984

I. Agriculture et sciences biologiques	
1. Enseignement	44%
2. Sciences naturelles, génie et mathématiques	38%
II. Administration des affaires, gestion et commerce	
1. Enseignement	89%
2.	--
III. Éducation	
1. Enseignement	
2. Direction et administration	49%
IV. Génie et sciences appliquées	27%
1. Sciences naturelles, génie et mathématiques	58%
2. Enseignement	30%
V. Beaux-arts et arts appliqués[1]	
VI. Professions de la santé	
1. Enseignement	44%
2. Sciences naturelles, génie et mathématiques	27%
VII. Humanités	
1. Sciences sociales	31%
2. Enseignement	22%
VIII. Mathématiques et sciences physiques	
1. Sciences naturelles, génie et mathématiques	56%
2. Enseignement	35%
IX. Sciences sociales	
1. Enseignement	47%
2. Sciences sociales	31%

[1]Données insuffisamment fiables pour être publiées.

Source: Enquête nationale auprès des diplômés, juin-juillet 1984.

Au niveau du doctorat, les titulaires de diplôme dans les domaines de l'administration des affaires/gestion/commerce étaient fortement concentrés dans l'enseignement (89 %); en fait, l'enquête révèle que, pour les titulaires de doctorats de tous les domaines d'études, l'enseignement est l'une des deux catégories d'emploi les plus courantes (tableau 22).

Les services d'enseignement constituaient la principale catégorie d'employeurs des diplômés des universités de tous les niveaux (tableau 19). On trouve dans cette catégorie un quart des bacheliers, plus du tiers des titulaires de maîtrises et plus de la moitié des titulaires de doctorats. Exception faite de cette catégorie d'employeurs, c'était dans le secteur des affaires ainsi que dans les services de soins de santé/services sociaux que se trouvent les pourcentages les plus élevés de bacheliers, tandis que ce sont les services gouvernementaux qui recrutaient la plus grande proportion de titulaires de maîtrises et de doctorats.

CHAPITRE 7

SATISFACTION AU TRAVAIL

L'un des objectifs de l'enquête était de mesurer le niveau de satisfaction des diplômés par rapport aux emplois qu'ils occupaient en juin 1984[1]. La question posée comportait une échelle à quatre degrés : très satisfait, satisfait, pas très satisfait et pas satisfait du tout. Pour les fins de l'analyse présentée dans ce chapitre, sont considérés "satisfaits" les diplômés s'étant dits satisfaits ou très satisfaits de leur emploi.

Diplômés travaillant à temps plein

La grande majorité des diplômés travaillant à temps plein - pratiquement neuf sur dix - se sont dits satisfaits de leur emploi. Les femmes diplômées des écoles de métier et de formation professionnelle, les diplômées des collèges et celles titulaires de doctorats étaient en proportion plus nombreuses que les hommes des mêmes catégories à être satisfaites. Dans le cas des bacheliers, hommes et femmes se sont dits satisfaits de leur emploi dans des proportions sensiblement égales; chez les titulaires de maîtrises, les femmes étaient proportionnellement un peu moins nombreuses que les hommes à être satisfaites (graphique 14).

---

[1] Les résultats présentés dans ce chapitre proviennent de la question 75 du questionnaire administré aux diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle, et de la question 78 du questionnaire administré aux diplômés des universités et des collèges.

L'enquête révèle que pour presque toutes les catégories de diplômés, le niveau de satisfaction est lié au revenu : plus le niveau de revenu est élevé, plus la proportion de diplômés satisfaits est grande; les diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle sont l'exception (graphique 15).

Les diplômés occupant un emploi correspondant au moins partiellement aux connaissances et compétences acquises durant leurs études se sont révélés plus susceptibles que les autres de se dire satisfaits de leur travail. On trouve également une plus grande proportion de satisfaits chez ceux dont la formation correspond aux exigences d'embauche pour l'emploi occupé[1] (graphiques 16 et 17).

Graphique 14
Satisfaction au travail exprimée par les diplômés occupés à temps plein, selon la catégorie de diplômés et le sexe, juin 1984

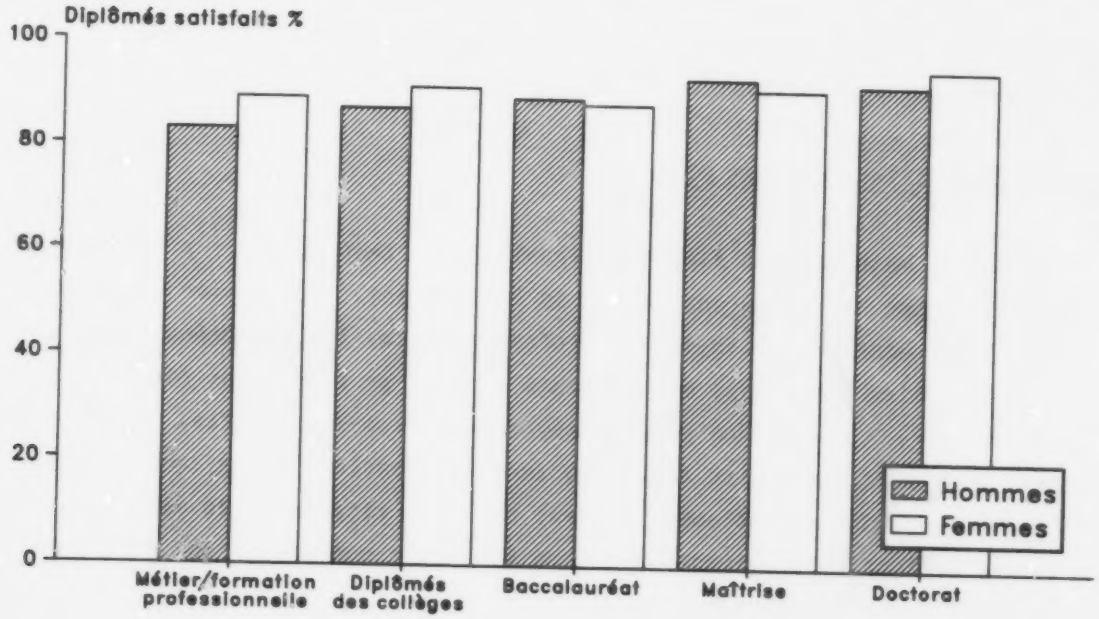

Source: Enquête nationale auprès des diplômés, juin-juillet 1984.

[1] Pas moins d'un diplôme d'études collégiales pour les diplômés des collèges et pas moins d'un grade, diplôme ou certificat universitaire pour les diplômés des universités.

Graphique 15
Satisfaction au travail des diplômés occupés à temps plein, selon la rémunération et la catégorie de diplômés, juin 1984

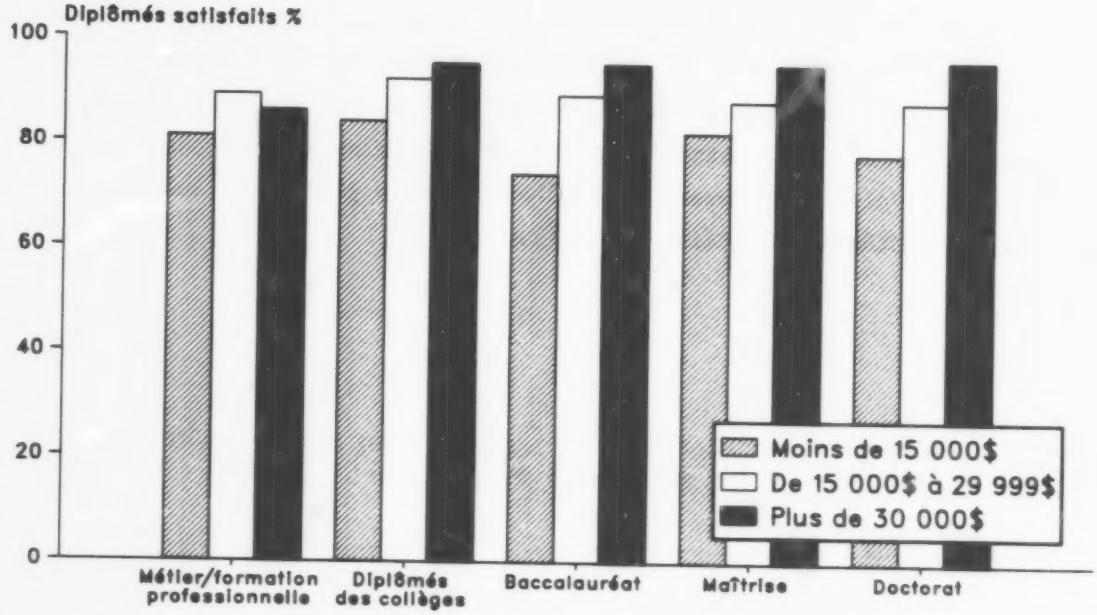

Source: Enquête nationale auprès des diplômés, juin-juillet 1984.

Graphique 16
Satisfaction au travail des diplômés occupés à temps plein, selon le degré de correspondance entre l'emploi et la formation et selon la catégorie de diplômés, juin 1984

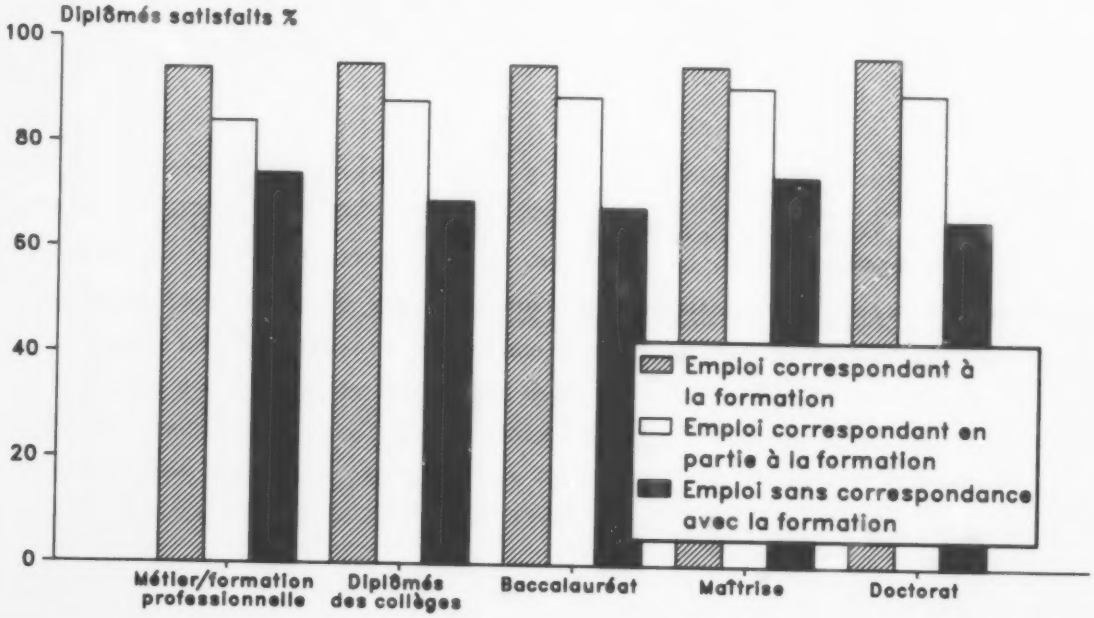

Source: Enquête nationale auprès des diplômés, juin-juillet 1984.

Le degré de correspondance entre formation et emploi paraît avoir un effet plus important sur le niveau de satisfaction au travail que le niveau de revenu. Ainsi, dans le cas où les diplômés occupent des emplois correspondant à leur formation, on ne constate qu'une faible augmentation de la proportion de diplômés satisfaits lorsque l'on passe des plus basses aux plus hautes catégories de revenu; par contre, lorsque les emplois ne correspondent pas à la formation, le niveau de revenu a un effet beaucoup plus grand sur la proportion de diplômés satisfaits (graphique 18).

Graphique 17
Satisfaction au travail des diplômés occupés à temps plein, selon la catégorie de diplômés et les exigences de l'emploi [1], juin 1984

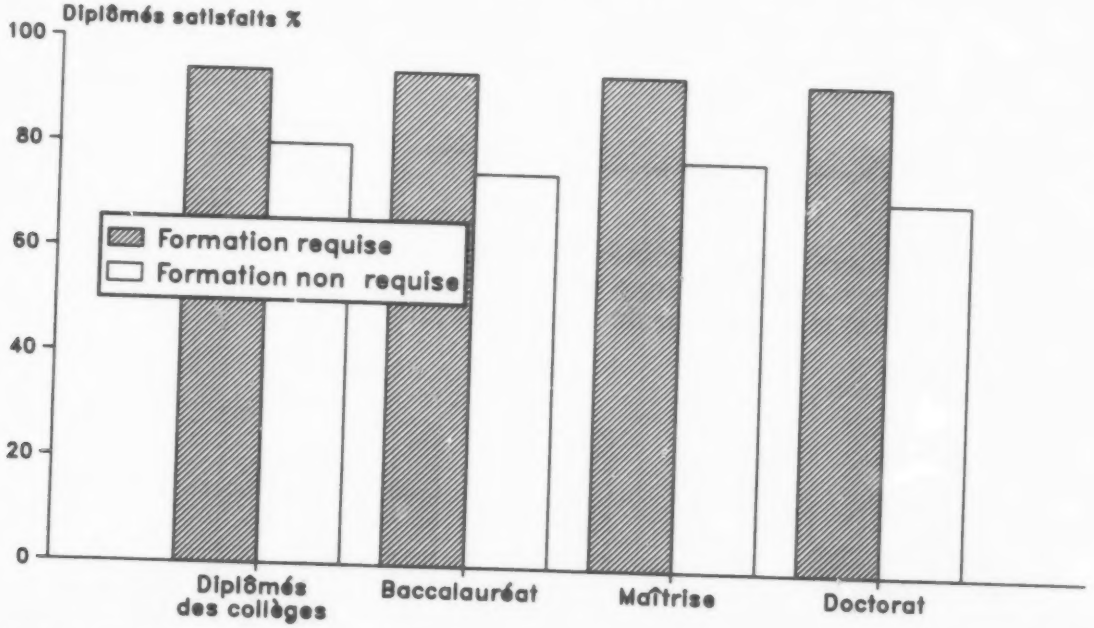

[1] Diplôme d'études collégiales dans le cas des diplômés des collèges et grade, diplôme ou certificat universitaire dans celui des diplômés des universités

Source: Enquête nationale auprès des diplômés, juin-juillet 1984.

Graphique 18
Satisfaction au travail des diplômés occupés à temps plein, selon le revenu, selon le degré de correspondance entre la formation et l'emploi et selon la catégorie de diplômés, juin 1984

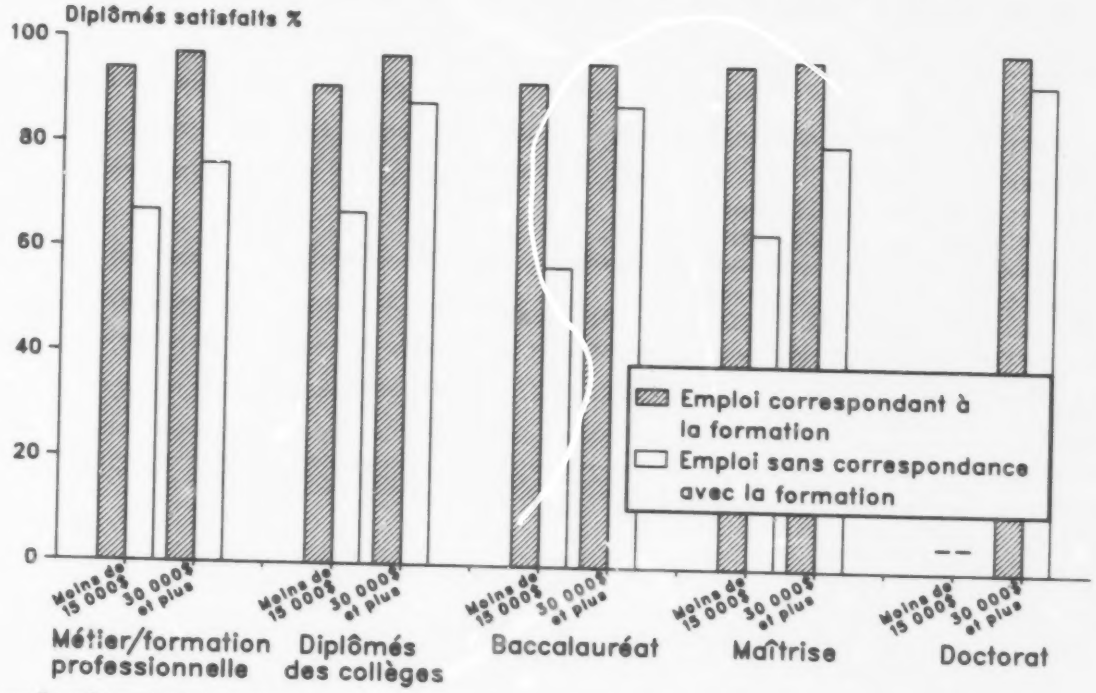

-- Données sujettes à caution.

Source: Enquête nationale auprès des diplômés, juin-juillet 1984.

La proportion de satisfaits parmi les diplômés travaillant à temps plein est élevée dans toutes les catégories de diplômés et dans tous les domaines d'études. Ce sont les titulaires de doctorats en administration des affaires/gestion/commerce qui, en proportion, étaient les plus nombreux à être satisfaits. Les proportions les moins élevées de satisfaits se trouvent chez les diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle en génie/sciences appliquées, chez les diplômés des collèges en arts, chez les bacheliers des humanités, et chez les bacheliers et les maîtrises en beaux-arts/arts appliqués (tableaux 23 et 24).

Tableau 23. Satisfaction au travail des diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle et des diplômés des collèges travaillant à temps plein, selon le principal domaine d'études, juin 1984

Principal domaine d'études	Écoles de métier et de formation professionnelle	Collèges
	(pourcentages des diplômés satisfaits)	
Arts	90	83
Affaires et commerce	87	89
Génie et sciences appliquées	83	87
Arts et sciences - programme général	--	-
Sciences de la santé et domaines connexes	89	94
Humanités et domaines connexes	-	87
Sciences naturelles et industries primaires	89	88
Sciences sociales et services sociaux	89	90
TOTAL	85	89

Source: Enquête nationale auprès des diplômés, juin-juillet 1984.

Tableau 24. Satisfaction au travail des diplômés des universités travaillant à temps plein, selon la catégorie de diplômés et le principal domaine d'études, juin 1984

Principal domaine d'études	Baccalauréat	Maîtrise	Doctorat
	(pourcentages des diplômés satisfaits)		
Agriculture et sciences biologiques	89	93	95
Administration des affaires, gestion et commerce	89	91	100
Éducation	90	96	95
Génie et sciences appliquées	90	93	98
Beaux-arts et arts appliqués	83	82*	--
Arts et sciences - programme général	91	--	-
Professions de la santé	95	96	86
Humanités	83	89	85
Mathématiques et sciences physiques	91	97	91
Sciences sociales	86	88	96
TOTAL	89	92	93

Source: Enquête nationale auprès des diplômés, juin-juillet 1984.

Diplômés travaillant à temps partiel

Les diplômés travaillant à temps partiel étaient moins susceptibles que les diplômés travaillant à temps plein d'être satisfaits ou très satisfaits de leur emploi. Cependant, on constate chez les diplômés travaillant à temps partiel la même tendance que chez les autres : ceux d'entre eux qui occupaient un emploi correspondant à leur domaine d'études étaient, en proportion, plus nombreux à être satisfaits que ceux dont l'emploi était sans correspondance avec la formation reçue (graphiques 19 et 20).

Les femmes diplômées des écoles de métier et de formation professionnelle et des collèges ainsi que celles possédant des doctorats se sont avérées plus susceptibles que les hommes ayant les mêmes qualifications d'être satisfaites de leur emploi à temps partiel. Chez les titulaires de baccalauréats et de maîtrises, les proportions d'hommes et de femmes satisfaits de leur travail à temps partiel étaient virtuellement les mêmes (graphique 21).

Graphique 19
Satisfaction au travail des diplômés, selon la situation sur le plan de l'emploi et la catégorie de diplômés, juin 1984

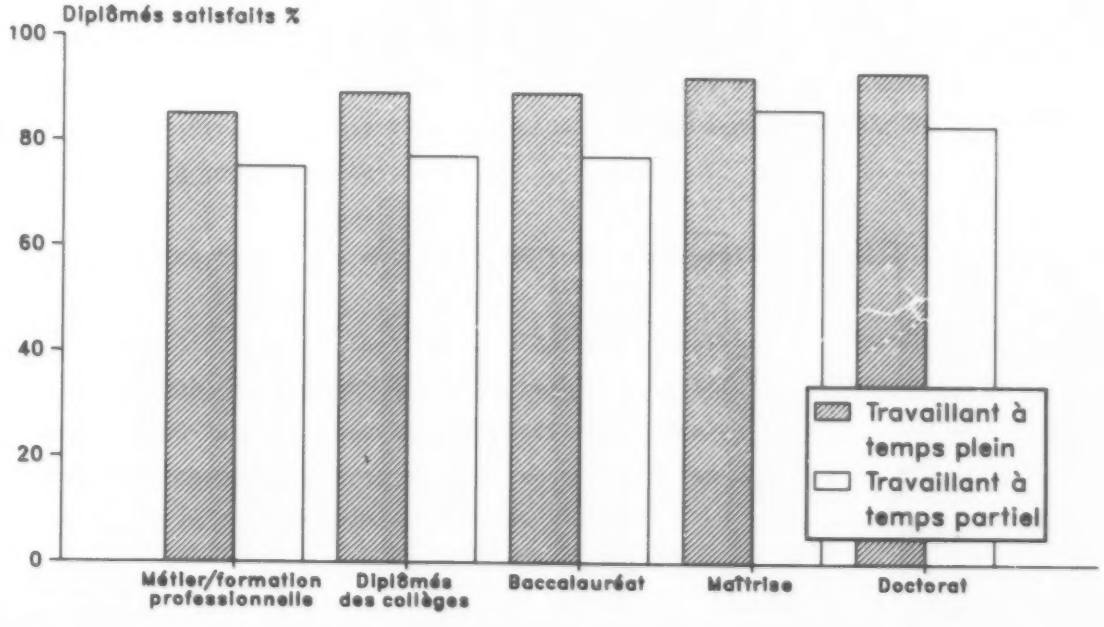

Source: Enquête nationale auprès des diplômés, juin–juillet 1984.

Graphique 20
Satisfaction au travail des diplômés occupés à temps partiel, selon le degré de correspondance entre la formation et l'emploi et selon la catégorie de diplômés, juin 1984

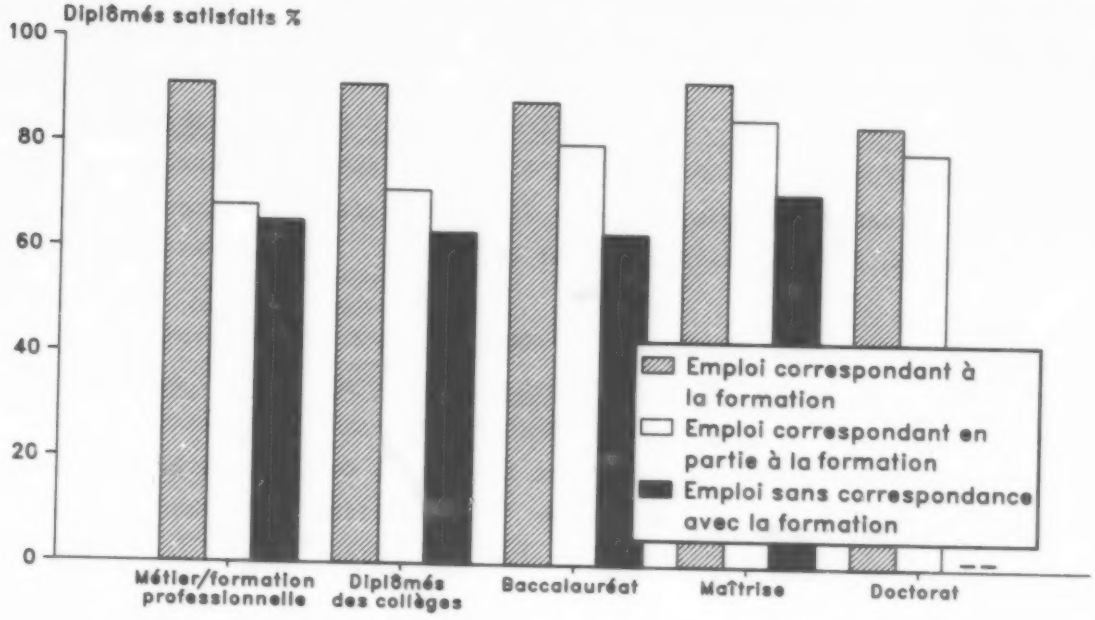

-- Données sujettes à caution.

Source: Enquête nationale auprès des diplômés, juin-juillet 1984.

Graphique 21
Satisfaction au travail des diplômés occupés à temps partiel, selon la catégorie de diplômés et le sexe, juin 1984

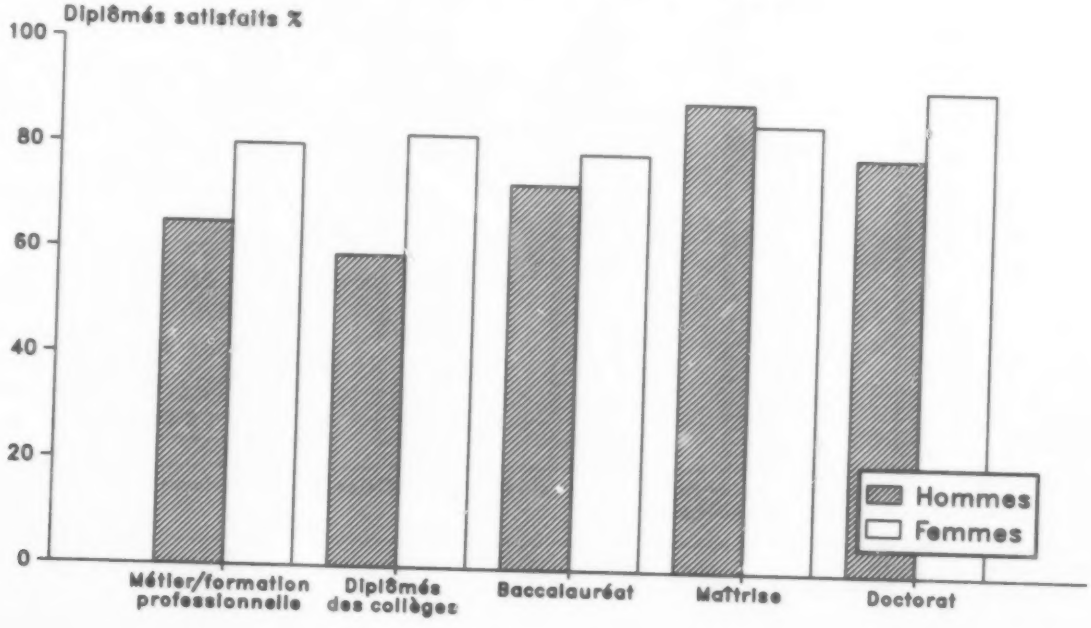

Source: Enquête nationale auprès des diplômés, juin-juillet 1984.

CHAPITRE 8

CONTINUATION DES ÉTUDES ET QUALIFICATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Ce chapitre porte sur les diplômés qui ont choisi de continuer leurs études après l'obtention de leur diplôme en 1982 et décrit également les qualifications qu'ils ont obtenues[1].

Janvier 1983

En janvier 1983, le quart de tous les diplômés de 1982 fréquentaient à nouveau un établissement d'enseignement. Les titulaires de baccalauréats et de maîtrises ont été en proportion les plus nombreux à poursuivre leurs études. Exception faite des métiers/formation professionnelle et du niveau du doctorat, un plus grand pourcentage d'hommes que de femmes sont retournés aux études. Enfin, la plupart de ces étudiants se sont inscrits à temps plein plutôt qu'à temps partiel.

Diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle

Dans l'ensemble, 12 % des diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle avaient décidé de retourner à l'école (tableau 25). Les domaines où les plus grandes proportions de diplômés sont retournés aux études sont le programme général en arts et en sciences (30%*), le génie général (18 %) et la gestion/administration (17 %).

---

[1]Les résultats présentés dans ce chapitre proviennent des questions 29 et 51 du questionnaire administré aux diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle, et des questions 29 et 51 du questionnaire administré aux diplômés des universités et des collèges.

Diplômés des collèges

Le cinquième des diplômés des collèges fréquentaient à nouveau un établissement d'enseignement au début de 1983 (tableau 25). C'est chez les étudiants en beaux-arts que la proportion était la plus forte (65 %).

Tableau 25. Diplômés des écoles de métier et de formation professionelle et diplômés des collèges inscrits dans un établissement d'enseignement en janvier 1983, selon le type d'inscription et le sexe

Type d'inscription	Écoles de métier et de formation professionnelle			Collèges		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
	(pourcentages)					
Inscrits	13	12	12	23	18	20
à temps plein	8	7	8	14	10	12
à temps partiel	5	5	4	9	8	8
Pas inscrits	87	89	88	77	82	80
TOTAL	100	100	100	100	100	100

Note: Les pourcentages ont été arrondis et peuvent ne pas totaliser 100.

Source: Enquête nationale auprès des diplômés, juin-juillet 1984.

Diplômés des universités

Plus du tiers des bacheliers s'étaient inscrits à d'autres cours en janvier 1983 (tableau 26). Les proportions les plus fortes se retrouvaient chez les diplômés en médecine et en biologie (76 % et 63 % respectivement). Plus de la moitié des diplômés de plusieurs autres domaines poursuivaient également leurs études : psychologie, 51 %; langue et littérature anglaises, 54 %; et langue et littérature françaises, 56 %. Près des deux tiers des diplômés en chimie (60 %) et la moitié des diplômés en physique (51 %) se spécialisaient également davantage.

Plus du quart des titulaires de maîtrises poursuivaient leurs études en 1983 (tableau 26). Les proportions les plus élevées se trouvaient dans les domaines suivants : chimie (63%*), physique (61%*), et études médicales (60 %).

Un peu plus du dixième des titulaires de doctorats suivaient à nouveau des cours en janvier 1983 (tableau 26); dans le cas des titulaires de doctorats dans les secteurs de la santé, cette proportion était trois fois plus élevée (37 %).

Tableau 26. Diplômés des universités inscrits dans un établissement d'enseignement en janvier 1983, selon le type d'inscription, la catégorie de diplômés et le sexe

Type d'inscription	Baccalauréat			Maîtrise			Doctorat		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
	(pourcentages)								
Inscrits	40	35	37	29	25	27	10	12	11
à temps plein	28	23	25	18	13	16	7	8	8
à temps partiel	12	12	12	11	12	11	3	4	3
Pas inscrits	60	65	63	70	75	72	90	88	89
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Note: Les pourcentages ont été arrondis et peuvent ne pas totaliser 100.

Source: Enquête nationale auprès des diplômés, juin-juillet 1984.

Qualifications obtenues

En juin-juillet 1984, près du dixième des diplômés de 1982 des écoles de métier et de formation professionnelle et des collèges avaient acquis un autre diplôme ou certificat (graphique 22). Dans la plupart des cas, il s'agissait d'un diplôme du même niveau que le précédent.

Chez les bacheliers, près d'un individu sur cinq avait acquis de nouveaux titres universitaires au moment de l'enquête (graphique 22). Huit pour cent de tous les titulaires de baccalauréats avaient obtenu un autre baccalauréat, et 4 %, une maîtrise. Par ailleurs, près de 7 % des titulaires de maîtrises et de 4 % des titulaires de doctorats avaient acquis de nouvelles qualifications.

Graphique 22
Pourcentage des diplômés ayant obtenu un autre grade, diplôme ou certificat après 1982, selon la catégorie de diplômés et le sexe

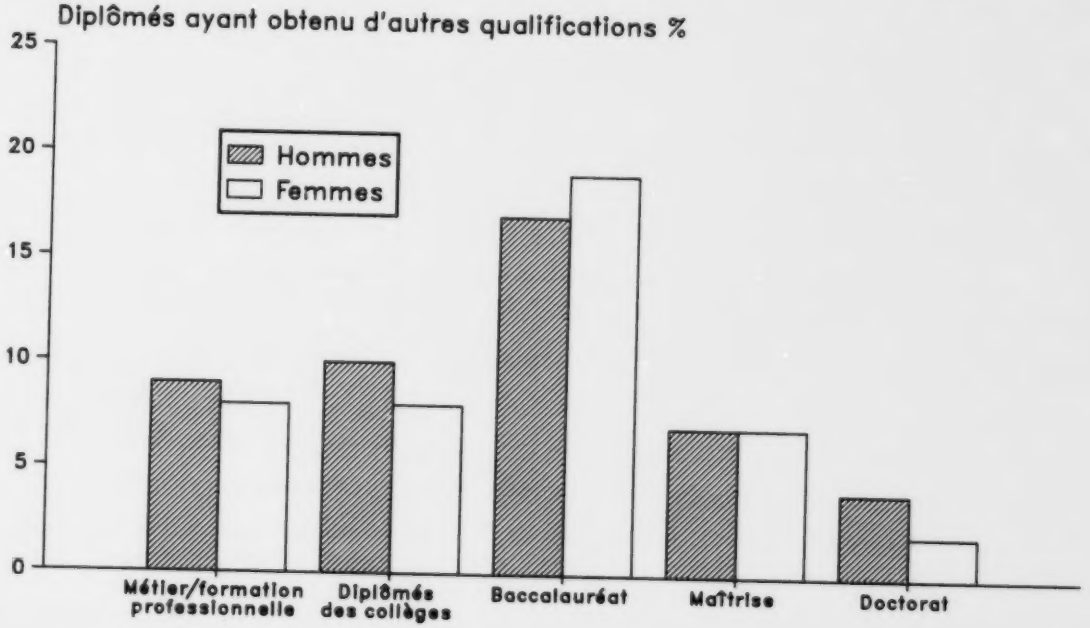

Source: Enquête nationale auprès des diplômés, juin-juillet 1984.

CHAPITRE 9

ATTITUDES DES DIPLÔMÉS À L'ÉGARD DE LEUR FORMATION

Choix du programme d'études

En raison du grand rôle que joue la formation dans l'insertion sur le marché du travail, il a paru utile de chercher à connaître certaines des raisons qui avaient motivé les diplômés de 1982 dans leur choix d'un programme d'études. On a présenté aux diplômés des universités et des collèges[1] quatre raisons de s'inscrire qu'ils devaient coter sur une échelle à quatre degrés allant de "sans importance" à "très important". Ces quatre raisons étaient: (1) acquérir des connaissances et des compétences spécialisées en vue d'une profession donnée; (2) améliorer les perspectives de carrière; (3) acquérir des compétences en matière de communication, de relations sociales et de raisonnement; et (4) avoir la satisfaction d'apprendre et de comprendre une discipline[2]. Cette section ne traite que de la cote "très important".

Diplômés des collèges

Les diplômés des collèges, dans l'ensemble, ont dit avoir accordé plus d'importance aux deux raisons liées au travail. Pour les trois quarts d'entre eux, l'amélioration des perspectives de carrière a été une raison très importante; les deux tiers avaient également jugé très importante

---

[1]Les diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle n'ont pas été sondés sur ce point.

[2]Les résultats présentés dans ce chapitre proviennent des questions 91 et 92 du questionnaire administré aux diplômés des universités et des collèges.

l'acquisition de connaissances et de compétences spécialisées. La satisfaction d'apprendre et de comprendre une discipline (60 %) et l'acquisition de compétences en matière de communication, relations sociales et raisonnement (45 %) ont moins souvent été mentionnées comme motivations très importantes (graphique 23).

Des proportions sensiblement égales d'hommes (74 %) et de femmes (75 %) ont dit avoir jugé très importante l'amélioration des perspectives de carrière. Cependant, une plus grande proportion de femmes que d'hommes ont coté comme très importante la satisfaction de maîtriser une discipline, l'acquisition de compétences en matière de communication, de relations sociales et de raisonnement, ainsi que l'acquisition de compétences spécialisées.

Diplômés des universités

Soixante-huit pour cent des diplômés des universités ont dit que l'amélioration des perspectives de carrière avait été pour eux une motivation très importante. Environ six diplômés sur dix ont coté comme très importante la satisfaction de maîtriser une discipline (61 %) et l'acquisition de connaissances et de compétences spécialisées en vue d'une profession donnée (58 %), tandis que moins de la moitié (45 %) ont donné cette cote à l'acquisition de compétences en matière de communication, relations sociales et raisonnement (graphique 23).

En proportion, les femmes ont été plus nombreuses que les hommes à dire que les quatre motivations proposées avaient toutes été très importantes. C'est chez les bacheliers qu'il y a le plus de différences entre les sexes quant à l'importance des diverses raisons de choisir un programme d'études; ces différences s'amenuisent aux autres niveaux universitaires, et c'est chez les titulaires de doctorats qu'hommes et femmes étaient les plus susceptibles de donner les mêmes réponses.

Parmi les quatre raisons, l'amélioration des perspectives de carrière est celle qui a été le plus souvent cotée comme très importante par les bacheliers (69 %) et les titulaires de maîtrises (65 %); les titulaires de doctorats sont la catégorie où la satisfaction de maîtriser une discipline a été cotée comme raison très importante le plus souvent (73 %).

Graphique 23
Importance des raisons d'entreprendre des études, diplômés des collèges et des universités

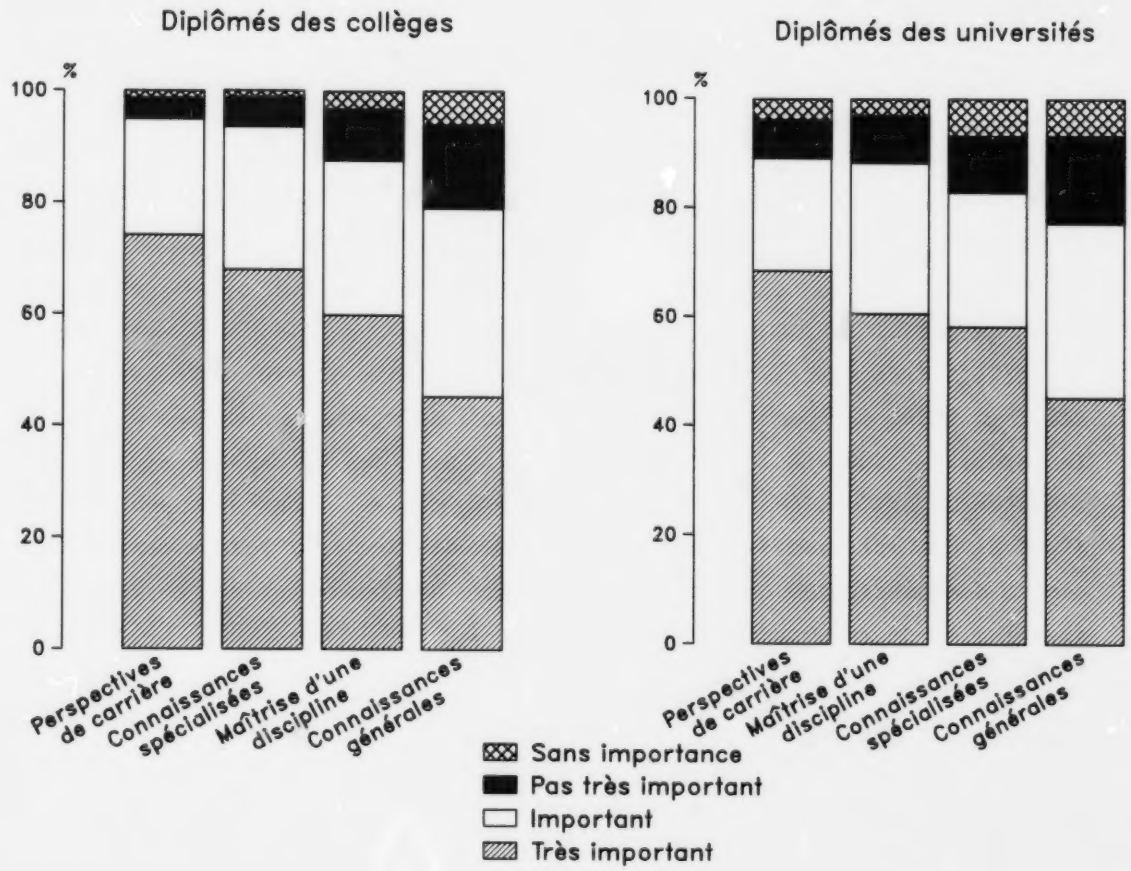

Source: Enquête nationale auprès des diplômés, juin–juillet 1984.

Avantages du programme d'études

On a ensuite demandé aux diplômés[1] de dire, compte tenu de leur expérience lorsqu'ils suivaient le programme et depuis l'obtention du diplôme, dans quelle mesure le programme suivi leur avait donné : 1) des connaissances et des compétences spécialisées en vue d'une profession donnée; 2) des perspectives de carrière améliorées; 3) des compétences en matière de communication, de relations sociales et de raisonnement; et 4) la satisfaction d'apprendre et de comprendre une discipline scolaire. Une échelle à quatre degrés a été utilisée, allant de "pas du tout" à "dans une large mesure". Cette section ne traite que de la cote "dans une large mesure".

Diplômés des collèges

Bien que les programmes des collèges soient en général des programmes de formation professionnelle, c'est par rapport à la maîtrise d'une discipline que les diplômés des collèges ont le plus souvent exprimé de la satisfaction: 40 % ont estimé que leur programme a répondu dans une large mesure à cet objectif. Trente-six pour cent se sont dits d'avis que leurs études ont amélioré leurs perspectives de carrière dans une large mesure, et 34 %, que les programmes suivis leur ont permis d'acquérir des connaissances et des compétences professionnelles dans une large mesure. Vingt-sept pour cent des diplômés des collèges ont jugé que leurs études leur ont permis dans une large mesure d'acquérir des compétences en matière de communication, de relations sociales et de raisonnement (graphique 24).

En proportion, les femmes plus souvent que les hommes ont indiqué que le programme suivi leur avait donné tous les quatre types d'avantages.

---

[1]Les diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle n'ont pas été sondés sur ce point.

Graphique 24
Perception des avantages du programme d'études suivi, diplômés des collèges et des universités

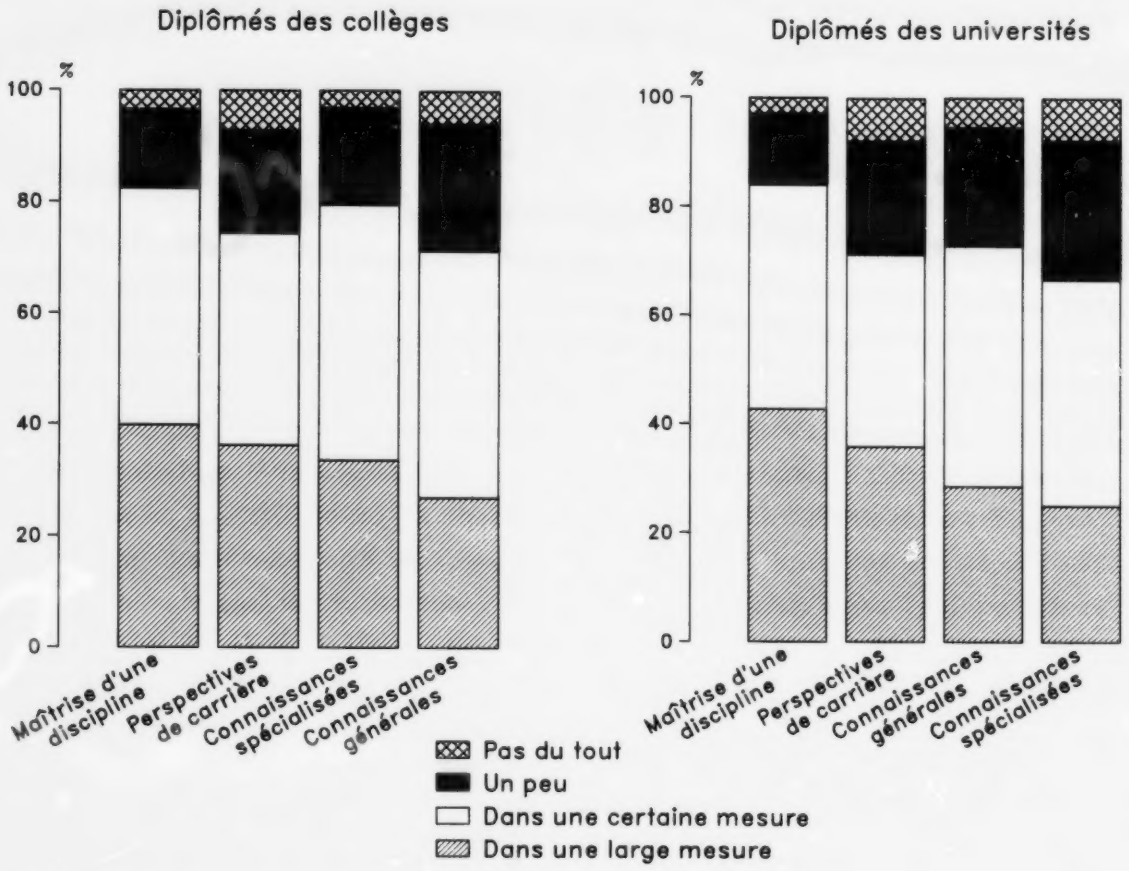

Source: Enquête nationale auprès des diplômés, juin–juillet 1984.

Diplômés des universités

À l'instar des diplômés des collèges, ceux des universités ont été nombreux à considérer que leur programme leur avait apporté dans une large mesure la satisfaction de maîtriser une discipline (43 %). Et, comme les diplômés des collèges, 36 % d'entre eux ont jugé que les programmes suivis avaient amélioré leurs perspectives de carrière dans une large mesure. Enfin, 29 % ont indiqué que leur programme leur avait donné dans une large mesure des compétences en matière de communication, de relations sociales et de raisonnement, et 25 % seulement des connaissances et des compétences spécialisées en vue d'une profession donnée (graphique 24).

De toutes les catégories de diplômés, les hommes titulaires de doctorats ont été proportionnellement les plus nombreux à estimer que leur programme leur avait permis dans une large mesure d'acquérir des connaissances et des compétences spécialisées en vue d'une profession donnée et d'améliorer leurs perspectives de carrière. Chez les bacheliers et les titulaires de maîtrises, les femmes ont été plus nombreuses, en proportion, à estimer que leur programme leur avait permis d'acquérir des compétences générales et d'avoir la satisfaction de maîtriser une discipline.

CHAPITRE 10

SATISFACTION À L'ÉGARD DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

Satisfaction quant au programme suivi

Compte tenu de leur expérience depuis l'obtention de leur diplôme et si l'occasion leur en était donnée, les diplômés des collèges et des universités ont été priés de préciser s'ils choisiraient le même programme, s'ils en choisiraient un autre ou s'ils n'en choisiraient aucun[1].

En majorité, les diplômés de tous les niveaux opteraient pour le même programme, mais ce sont les diplômés des universités qui se sont révélés les plus nombreux à être satisfaits de leur choix original (graphique 25).

Diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle

Près des deux tiers (62 %) des diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle ont dit estimer que, s'ils devaient prendre à nouveau une décision, ils opteraient pour le même programme; un tiers en choisiraient un autre, mais 5 % n'en choisiraient aucun. De toutes les catégories, ces diplômés sont ceux accusant le pourcentage le plus élevé d'individus qui ne s'inscriraient à aucun programme (graphique 25).

---

[1]Les résultats présentés dans ce chapitre proviennent des questions 88 et 89 du questionnaire administré aux diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle et des questions 93 et 94 du questionnaire administré aux diplômés des universités et des collèges.

Cinquante-neuf pour cent des hommes titulaires de diplômes d'écoles de métier et de formation professionnelle prendraient la même décision, contre 67 % des femmes. Les femmes diplômées des écoles de métier et de formation professionnelle seraient à peu près aussi susceptibles que celles diplômées des collèges et des universités d'opter pour les mêmes programmes, ce qui n'est pas le cas des hommes : les hommes diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle sont plus déçus de leur formation que ceux des collèges et des universités.

Ceux qui sont les plus satisfaits de leur formation sont ceux qui ont obtenu des diplômes d'un programme général en arts et sciences (80 %), en arts (70 %) et en sciences de la santé (69 %). Les diplômés en génie/sciences appliquées (59 %) seraient moins enclins que tous les autres à reprendre le même programme.

Graphique 25
Choix de programme, si c'était à refaire, selon la catégorie de diplômés

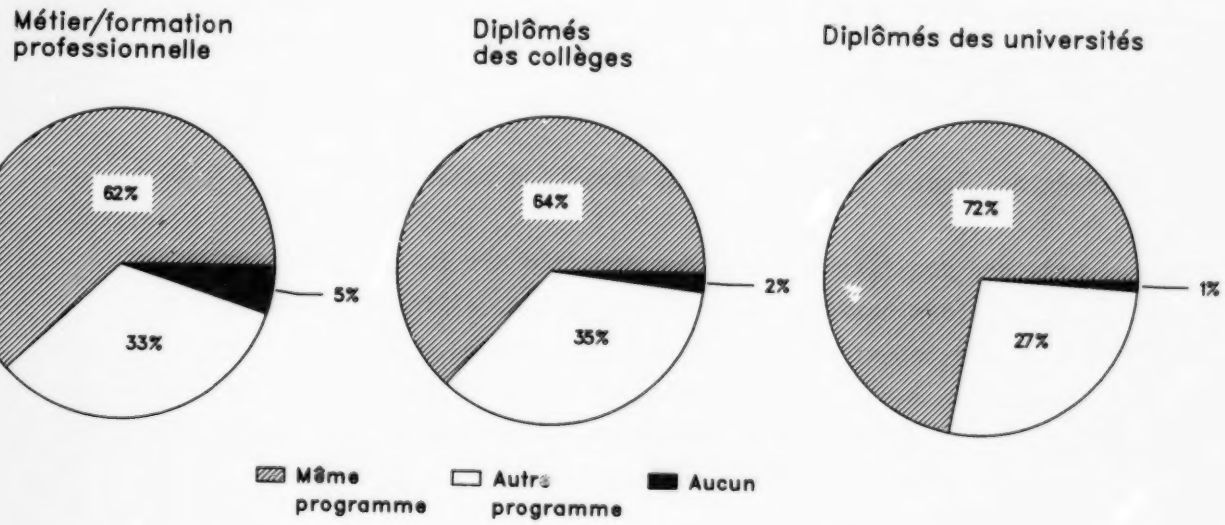

Source: Enquête nationale auprès des diplômés, juin-juillet 1984.

Diplômés des collèges

Près des deux tiers (64 %) des diplômés des collèges reprendraient le même programme, 35 % s'inscriraient à un autre programme et 2 % ne s'inscriraient à aucun programme (graphique 25). Soixante-cinq pour cent des femmes et 62 % des hommes prendraient la même décision.

Les diplômés en humanités (73 %) et en sciences de la santé (71 %) sont ceux qui ont montré le plus de satisfaction à l'égard de leur programme. Les diplômés en génie/sciences appliquées (62 %) et en affaires/commerce (59 %) sont ceux qui, parmi les diplômés des collèges, seraient les moins enclins à reprendre le même programme.

Diplômés des universités

Les diplômés des universités sont ceux qui se sont le plus souvent dits satisfaits de leur choix. En effet, 72 % reprendraient le même programme, 27 % opteraient pour un programme différent et 1 % ne s'inscriraient à aucun programme (graphique 25).

Toutes proportions gardées, les femmes se sont révélées moins satisfaites que les hommes -- 69 % par rapport à 74 %, et les bachelières, moins que les femmes diplômées des autres cycles -- 68 % d'entre elles reprendraient le même programme. Les diplômés des universités les plus souvent satisfaits de leur formation sont les hommes titulaires de maîtrises : 82 % d'entre eux prendraient la même décision.

Les diplômés en sciences de la santé (82 %), en administration des affaires (79 %) et en génie/sciences appliquées (78 %) ont été ceux qui ont manifesté la plus grande satisfaction à l'égard de leur formation. Ce sont les diplômés en sciences sociales (64 %), en agriculture/sciences biologiques (66 %) et en humanités (69 %) qui seraient les moins enclins à reprendre le même programme.

Expérience professionnelle et satisfaction quant au programme suivi

L'enquête révèle que la satisfaction à l'égard du programme suivi est liée à l'expérience vécue sur le marché du travail. Chez les diplômés en chômage en juin 1984, c'est un peu plus de la moitié qui reprendraient le même programme; cette proportion est plus élevée chez les diplômés ayant un emploi à cette date : 65 % de ceux des écoles de métier et de formation professionnelle et des collèges, et 73 % de ceux des universités s'inscriraient au même programme (graphique 26).

C'est chez les diplômés des universités que l'écart dans le niveau de satisfaction entre actifs occupés et actifs sans emploi est le plus manifeste (19 points); chez les diplômés des collèges et des écoles de métier et de formation professionnelle, cet écart est pratiquement deux fois moindre. De toute évidence, ce sont les diplômés des universités ayant un emploi qui étaient les moins susceptibles de regretter leur décision (graphique 26).

Graphique 26
Diplômés qui suivraient le même programme, selon la situation sur le plan de l'emploi et selon la catégorie de diplômés, juin 1984

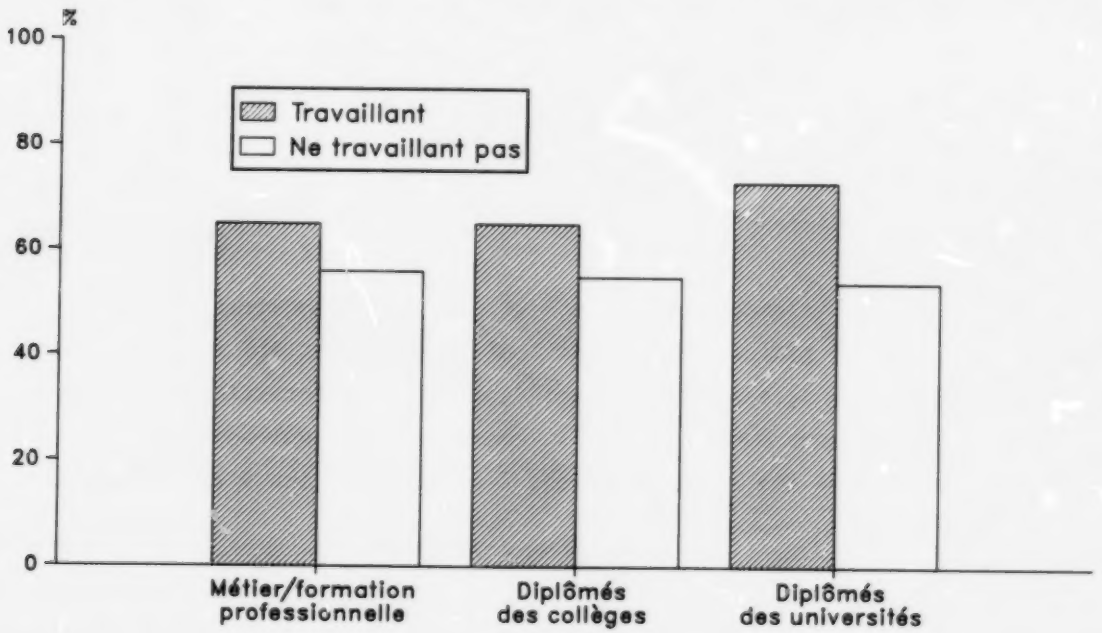

Source: Enquête nationale auprès des diplômés, juin-juillet 1984.

Cependant, l'emploi n'est pas le seul facteur ayant une influence sur le niveau de satisfaction à l'égard de la formation. L'effet de la concordance entre emploi et formation s'est également avéré important. De tous les diplômés qui occupaient un emploi en juin 1984, ce sont ceux dont les emplois concordaient avec la formation reçue qui ont le plus souvent manifesté de la satisfaction à l'égard de leur formation. C'est chez les diplômés des universités que cette constatation s'applique le plus : 84 % de ceux qui occupaient un emploi concordant avec leur formation s'inscriraient au même programme (graphique 27).

Graphique 27
Diplômés ayant un emploi, qui suivraient le même programme, selon le degré de correspondance entre la formation et l'emploi et selon la catégorie de diplômés, juin 1984

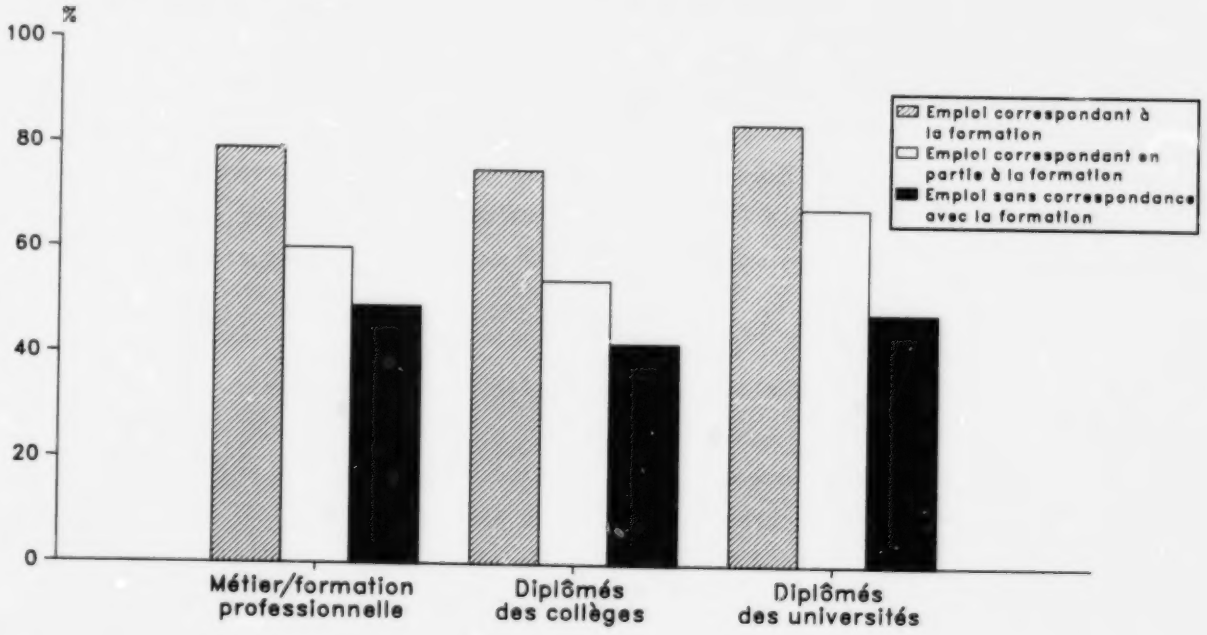

Source: Enquête nationale auprès des diplômés, juin-juillet 1984.

Par contre, moins de la moitié des diplômés occupant des emplois sans concordance avec les connaissances et les compétences acquises suivraient à nouveau le même programme. C'est chez les diplômés des collèges que l'insatisfaction est la plus fréquente : seulement 42 % de ceux qui occupaient des emplois ne concordant pas avec leur formation reprendraient le même programme.

Préférences quant à un nouveau programme, si c'était à refaire

Ceux parmi les diplômés qui avaient indiqué qu'ils choisiraient maintenant un programme différent, compte tenu de leur expérience depuis l'obtention de leur diplôme, ont été priés de dire quel serait leur nouveau choix.

On a présenté trois possibilités aux diplômés des universités et des collèges : (1) un programme universitaire; (2) un programme collégial; ou (3) un programme de formation professionnelle. Dans le cas des diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle, quatre choix étaient proposés : (1) un cours dans un autre métier ou un autre programme de formation professionnelle; (2) le même cours mais dans un autre collège ou une autre école; (3) un cours collégial; ou (4) un cours universitaire.

Diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle

Parmi les diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle, un tiers exactement ne reprendraient pas le même programme. La majorité de ceux-ci (64 %) opteraient à nouveau pour un programme professionnel, mais dans un domaine d'études ou dans un établissement différent; un autre quart iraient au collège, et 12 %, à l'université (graphique 28). En proportion, les femmes ont été plus nombreuses que les hommes à dire qu'elles s'inscriraient plutôt au collège ou à l'université : 27 % des femmes s'inscriraient au collège, et 16 %, à l'université, contre 21 % et 9 % respectivement chez les hommes.

Les plus susceptibles et les moins susceptibles d'opter plutôt pour le collège ou l'université sont respectivement les diplômés en sciences de la santé (56%*) et les diplômés en génie/sciences appliquées (30 %).

Diplômés des collèges

Les diplômés des collèges se sont avérés les plus susceptibles de souhaiter un changement : le tiers d'entre eux environ (35 %) opteraient pour un programme différent, dont 55 % à l'université, 37 % au collège mais dans un autre domaine, et 8 % dans une école de métier ou un programme de formation professionnelle (graphique 28).

Graphique 28
Diplômés qui suivraient un programme différent, selon le choix qu'ils feraient et selon la catégorie de diplômés

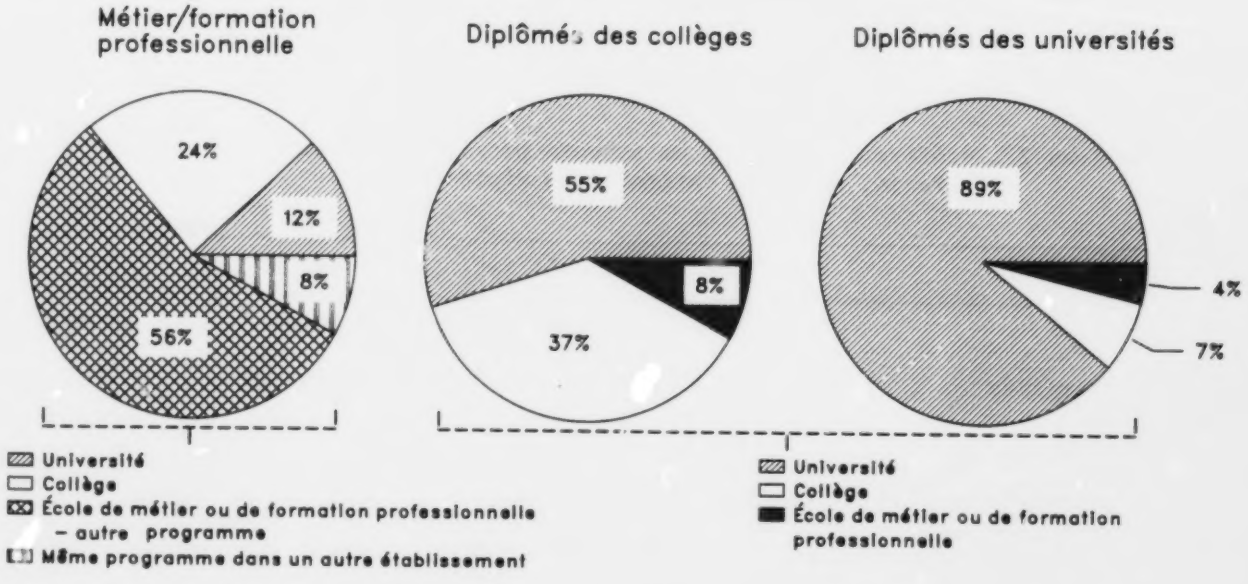

Source: Enquête nationale auprès des diplômés, juin-juillet 1984.

Chez les hommes, 10 % opteraient pour une école de métier ou un programme de formation professionnelle, 34 % pour un autre domaine au collège et 56 % pour l'université. Chez les femmes, les proportions sont, dans le même ordre, de 6 %, 38 % et 55 %.

Les diplômés en sciences de la santé sont ceux qui seraient les plus enclins à changer de niveau d'enseignement: 60 % s'inscriraient plutôt à l'université et 6%* dans une école de métier ou un programme de formation professionnelle. Ce sont les diplômés en affaires qui seraient les plus portés à s'inscrire à un cours différent au collège (42 %).

Diplômés des universités

Parmi les diplômés des universités, 27 % ont indiqué qu'ils changeraient de programme. La très grande majorité de ceux-ci (89 %) fréquenteraient encore l'université mais opteraient pour un autre domaine d'études (graphique 28). Proportionnellement, les bacheliers ont été plus nombreux que les titulaires de maîtrises ou de doctorats à dire qu'ils s'inscriraient à un programme dispensé dans les collèges ou les écoles de métier ou de formation professionnelle (tableau 27).

Tableau 27. Préférences quant à un nouveau programme d'études - si c'était à refaire, selon la catégorie de diplômés

	Baccalauréat	Maîtrise	Doctorat	Total
	(pourcentage des diplômés qui changeraient de programme)			
Universités	88	96	98	89
Collèges	8	2*	—	7
Écoles de métier et de formation professionelle	4	3*	—	4
TOTAL	100%	100%	100%	100%

Note: Les pourcentages ont été arrondis et peuvent ne pas totaliser 100.
Source: Enquête nationale auprès des diplômés, juin-juillet 1984.

Les tendances des réponses des hommes et des femmes qui opteraient pour un autre programme présentent une grande similitude : 90 % des hommes et 88 % des femmes de ce groupe fréquenteraient à nouveau l'université mais choisiraient un autre domaine d'études.

De tous les diplômés universitaires, ce sont ceux des beaux-arts/arts appliqués (16 %) et ceux des sciences de la santé (5 %) qui seraient respectivement les plus nombreux et les moins nombreux à opter plutôt pour un collège ou une école de métier ou de formation professionnelle.

CHAPITRE 11

AIDE FINANCIÈRE

Les études coûtent cher. Ce ne sont pas tous les étudiants qui peuvent financer eux-mêmes leurs études. On a donc demandé aux diplômés des universités et des collèges s'ils avaient déjà dû emprunter pour financer leurs études; combien ils devaient au programme de prêts aux étudiants au moment de l'obtention de leur diplôme; s'ils avaient d'autres dettes au moment de l'obtention de leur diplôme; et, dans l'affirmative, quel montant ils devaient.

Quant aux diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle, on leur a simplement demandé de préciser à partir d'une liste, comment leurs frais d'inscription avaient été acquittés[1].

Diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle

Au total, 22 % des diplômés de cette catégorie ont payé eux-mêmes leurs frais. Trois pour cent étaient inscrits à des cours gratuits. Dans les autres cas, les frais ont été assumés grâce au gouvernement ou à d'autres sources; Emploi et Immigration Canada arrive au premier rang, ayant pris en charge les frais de près des deux tiers des diplômés (tableau 28).

---

[1]Les résultats présentés dans ce chapitre proviennent de la question 10 du questionnaire administré aux diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle, et des questions 96, 97, 98 et 99 du questionnaire administré aux diplômés des universités et des collèges.

Si Emploi et Immigration Canada a assumé les dépenses de la majorité, la proportion des hommes ayant eu recours à cette source est plus forte que celle des femmes (tableau 28). Par ailleurs, un plus grand pourcentage de femmes que d'hommes ont assumé elles-mêmes leurs frais d'inscription.

Tableau 28. Sources de financement des frais d'inscription des diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle

	Hommes	Femmes	Total
	(pourcentage des diplômés)		
Diplômés eux-mêmes	20	26	22
Emploi et Immigration Canada	69	59	65
Gouvernement provincial	4	4	4
Plus qu'une source	2	2	2
Autre	3	6	5
Aucun frais d'inscription	3	3	3
TOTAL	100%	100%	100%

Note: Les pourcentages ont été arrondis et peuvent ne pas totaliser 100.

Source: Enquête nationale auprès des diplômés, juin-juillet 1984.

Diplômés des collèges

Moins de la moitié (41 %) de tous les diplômés des collèges ont emprunté pour financer leurs études. C'est dans les programmes des sciences naturelles, des sciences de la santé et des arts que se trouve la plus grande proportion d'emprunteurs - près de la moitié des diplômés de chacun de ces domaines ont emprunté; l'administration des affaires répond pour la proportion la plus faible, un tiers seulement des diplômés de ce domaine ayant emprunté (tableau 29).

Les proportions des hommes et des femmes ayant emprunté varient selon le domaine d'études. Les plus susceptibles d'avoir emprunté sont les femmes diplômées en sciences naturelles, en sciences de la santé et en sciences sociales ainsi que les hommes diplômés en sciences de la santé, en sciences naturelles et en arts. Les écarts les plus importants se trouvent dans les domaines des sciences sociales, des sciences de la santé et des arts (tableau 29).

Tableau 29. Diplômés des collèges ayant emprunté pour financer leurs études, selon le domaine d'études et le sexe

	Hommes	Femmes	Total
	(pourcentage des diplômés)		
Arts	48	43	46
Affaires et commerce	36	32	33
Génie et sciences appliquées	42	41	42
Arts et sciences - programme général	--	--	--
Humanités et domaines connexes	39	39	39
Sciences de la santé et domaines connexes	52	46	47
Sciences naturelles et industries primaires	49	50	49
Sciences sociales et services sociaux	38	45	43
Tous les domaines d'études	42	40	41

Source: Enquête nationale auprès des diplômés, juin-juillet 1984.

Parmi les diplômés des collèges qui avaient des emprunts à rembourser au moment de l'obtention de leur diplôme en 1982, les trois quarts étaient endettés envers un programme de prêts aux étudiants, 10 %, envers d'autres sources, et 15 %, à la fois envers un programme de prêts aux étudiants et d'autres sources (tableau 30).

Les prêteurs n'étaient pas les mêmes dans le cas des hommes et dans celui des femmes. En proportion, les femmes étaient plus nombreuses que les hommes à avoir des dettes à l'égard d'un programme de prêts aux étudiants, et les hommes plus nombreux que les femmes à avoir des dettes à l'égard d'autres sources ou à la fois d'un programme de prêts aux étudiants et d'autres sources (tableau 30).

Tableau 30. Diplômés des collèges ayant des dettes en souffrance au moment de l'obtention de leur diplôme, selon la source des emprunts et le sexe, 1982

	Hommes	Femmes	Total
	(pourcentage des emprunteurs)		
Programme de prêts aux étudiants	70	79	75
Autres sources	12	9	10
Les deux[1]	18	12	15
TOTAL	100%	100%	100%

[1]Programme de prêts aux étudiants et autres sources.

Source: Enquête nationale auprès des diplômés, juin-juillet 1984.

On a mesuré l'endettement total en faisant la somme des montants dus à un programme de prêts aux étudiants et aux autres sources. Un peu plus de la moitié de tous les emprunteurs devaient moins de 2 500 $ au moment de l'obtention de leur diplôme, et la grande majorité (86 %), moins de 5 000 $ (graphique 29). Dix-sept pour cent des hommes et 12 % des femmes devaient plus de 5 000 $ au terme de leurs études.

Graphique 29
Diplômés des collèges étant endettés, selon l'endettement total à l'obtention du diplôme

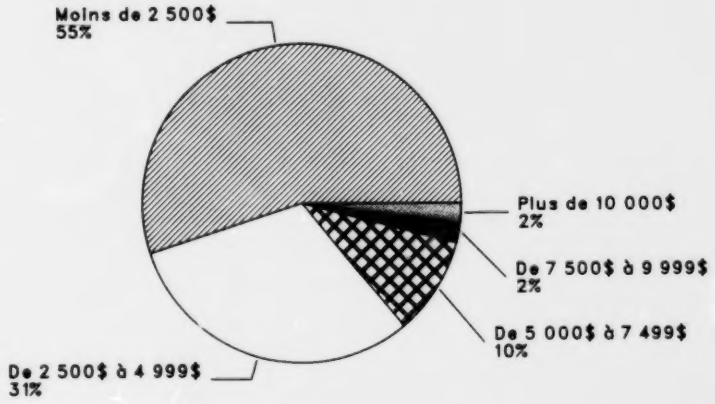

Source: Enquête nationale auprès des diplômés, juin-juillet 1984.

Diplômés des universités

La moitié de tous les diplômés des universités ont emprunté pour financer leurs études. Cependant, le niveau d'endettement varie selon les domaines d'études et selon le sexe. Les professions de la santé et l'administration des affaires comptent la plus grande et la plus petite proportion d'emprunteurs (tableau 31).

Le pourcentage des femmes ayant emprunté pour financer leurs études est inférieur à celui des hommes; l'écart est plus marqué dans les domaines des beaux-arts/arts appliqués, des humanités, des sciences sociales et des professions de la santé.

Tableau 31. Diplômés des universités ayant emprunté pour financer leurs études, selon le domaine d'études et le sexe

	Hommes	Femmes	Total
	(pourcentage des diplômés)		
Agriculture et sciences biologiques	51	52	52
Administration des affaires, gestion et commerce	44	39	42
Éducation	50	51	51
Génie et sciences appliquées	52	52	52
Beaux-arts et arts appliqués	67	41	50
Arts et sciences	--	--	--
Humanités	50	40	44
Professions de la santé	73	53	60
Mathématiques et sciences physiques	47	47	47
Sciences sociales	57	48	52
Tous les domaines d'études	52	47	50

Source: Enquête nationale auprès des diplômés, juin-juillet 1984.

Parmi les diplômés des universités qui devaient de l'argent au terme de leurs études, près des trois quarts étaient endettés envers des programmes de prêts aux étudiants, 12 % d'autres sources et 15 % envers les uns et les autres. Contrairement à ce qui se passe dans le cas des diplômés des collèges, les proportions d'hommes et de femmes ayant contracté des dettes auprès d'un programme d'aide aux étudiants, d'autres sources ou à la fois d'un programme d'aide aux étudiants et d'autres sources étaient sensiblement les mêmes (tableau 32).

Tableau 32. Diplômés des universités ayant des dettes en souffrance au moment de l'obtention de leur diplôme, selon la source des emprunts et le sexe, 1982

	Hommes	Femmes	Total
	(pourcentage des emprunteurs)		
Programme de prêts aux étudiants	72	74	73
Autres sources	12	12	12
Les deux[1]	16	14	15
TOTAL	100%	100%	100%

[1]Programme de prêts aux étudiants et autres sources.

Source: Enquête nationale auprès des diplômés, juin-juillet 1984.

En ce qui a trait à l'endettement total, 37 % des débiteurs diplômés des universités devaient moins de 2 500 $, et les deux tiers, moins de 5 000 $ (graphique 30). Comme on pouvait s'y attendre compte tenu de la durée même des études menant à un diplôme universitaire, la proportion des diplômés des universités ayant des dettes importantes est plus grande que chez les diplômés des collèges. Ainsi, 14 % de ces derniers devaient 5 000 $ ou plus au terme de leurs études (graphique 29), alors que chez les diplômés des universités, c'est 35 % qui devaient 5 000 $ ou plus (graphique 30).

Proportionnellement, la distribution de l'endettement était passablement similaire chez les hommes et chez les femmes : les deux tiers environ devaient moins de 5 000 $, le quart environ, de 5 000 $ à 9 999 $ et 6 % des femmes contre 9 % des hommes, plus de 10 000 $. (Des données par province sont fournies à l'annexe C.)

Parmi tous les débiteurs, ce sont les diplômés des sciences de la santé qui, en proportion, sont les plus nombreux à avoir contracté des dettes supérieures à 10 000 $: 19 % d'entre eux se retrouvent dans cette situation, ce qui est plus que le double des domaines qui viennent ensuite, soit le génie (9%*) et les sciences sociales (8 %).

Graphique 30
Diplômés des universités étant endettés, selon l'endettement total à l'obtention du diplôme

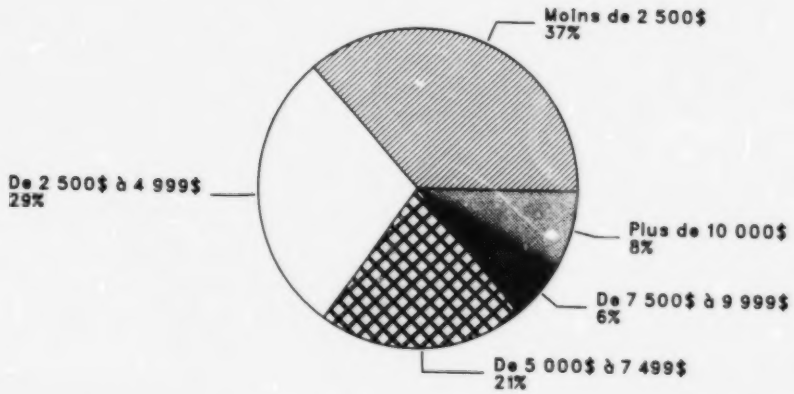

Source: Enquête nationale auprès des diplômés, juin-juillet 1984.

CHAPITRE 12

MOBILITÉ GÉOGRAPHIQUE

La mobilité géographique des diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle, des collèges et des universités est une question importante pour les gouvernements. En effet, selon que de grands nombres de diplômés offrent leurs services ailleurs au terme de leurs études, on peut avoir investi à perte dans leur formation.

Un certain nombre d'étudiants choisissent de fréquenter un établissement d'enseignement à l'extérieur de leur province d'origine. Cela s'applique particulièrement dans le cas des Maritimes. Au terme de leurs études, ils peuvent retourner dans leur province d'origine, demeurer dans la province où ils ont étudié ou se rendre dans une autre province où les perspectives d'emploi sont meilleures.

L'Enquête nationale auprès des diplômés n'a pas porté sur les raisons pour lesquelles les diplômés se sont déplacés. Cependant, elle permet de déterminer l'ampleur des mouvements interprovinciaux, et cela sur deux périodes : celle qui va de la période antérieure à l'inscription jusqu'au moment de l'obtention du diplôme (avant l'obtention du diplôme)[1]; et celle

---

[1]Le nombre de mois ou d'années entre la période antérieure à l'inscription et l'obtention du diplôme dépend évidemment de la durée du programme suivi. Comme les programmes des écoles de métier et de formation professionnelle sont plus courts que les programmes collégiaux, qui sont en général plus courts que les programmes du premier cycle universitaire, toute comparaison entre les catégories de diplômés quant à la mobilité avant l'obtention des diplômes doit tenir compte de ce facteur.

allant de l'obtention du diplôme à juin 1984 (après l'obtention du diplôme). On peut combiner les mouvements antérieurs et postérieurs à l'obtention du diplôme pour évaluer l'ampleur de la mobilité sur l'ensemble de la période commençant avant l'inscription et se terminant en juin 1984.

Pour mesurer la mobilité interprovinciale, on a comparé la province de résidence des individus durant les douze mois précédant l'inscription (province de résidence), la province dans laquelle ils ont obtenu leurs diplômes en 1982 (province d'études) et la province dans laquelle l'entrevue a eu lieu en juin 1984 (province d'entrevue)[1].

Diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle

Dans l'ensemble du Canada, très peu de diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle (2 %) étaient allés étudier dans une province autre que leur province de résidence. Un peu plus (1 817 comparativement à 1 074) se sont établis dans une autre province après l'obtention de leur diplôme (graphique 31 et tableau 33).

L'examen à l'échelle des provinces permet de déceler une plus grande mobilité. Plus du quart des diplômés qui vivaient en Alberta avant leur inscription se sont inscrits dans un établissement d'enseignement d'une autre province, et moins de 15 % de ceux-ci sont rentrés en Alberta après leurs études. Par contre, les diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle se sont établis plus nombreux en Alberta que dans toute autre province au terme de leurs études. C'est Terre-Neuve qui enregistre la perte nette la plus importante (5 %) sur la période comprise entre l'inscription et juin 1984.

---

[1]La province de résidence durant les douze mois précédant l'inscription a été établie par les questions 25 et 26, et la province d'entrevue, par la question 103 dans le cas des diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle, et la question 111, dans celui des diplômés des universités et des collèges. La province d'études a été établie à partir des listes de diplômés fournies par les établissements d'enseignement qui ont collaboré à l'enquête. Les questionnaires ne comportant pas de questions sur la province de résidence en juin-juillet 1984, la province d'entrevue est utilisée comme substitut.

Diplômés des collèges

La mobilité est plus grande au niveau collégial, avant et après l'obtention du diplôme, qu'elle ne l'est au niveau des écoles de métier et de formation professionnelle (tableau 33). Trois pour cent sont allés étudier dans une province autre que leur province de résidence, et 5 % se sont transplantés au terme de leurs études (1 676 et 2 861 respectivement).

L'Alberta, l'Ontario et l'Île-du-Prince-Édouard sont les seules provinces qui ont attiré davantage d'individus, avant l'obtention des diplômes, qu'elles n'en ont perdu au profit des autres provinces. Cependant, l'Alberta est la seule parmi ces trois provinces à avoir fait des gains. En Ontario, plus d'un millier des diplômés qui étaient venus dans cette province pour y étudier en sont repartis, et moins de 400 diplômés y sont venus d'autres provinces. Pour l'Île-du-Prince-Édouard, 234 diplômés ayant étudié dans cette province en sont partis, et 39 ayant étudié ailleurs y sont venus.

Pour la période entière (la période commençant 12 mois avant l'inscription et se terminant en juin 1984), l'Alberta enregistre le gain net de diplômés le plus important, soit 10 %. Le Québec accuse la perte nette la plus importante, soit 234, mais ce chiffre représente moins de 2 % de ceux dont la province de résidence avant l'inscription était le Québec.

Diplômés des universités

La mobilité au niveau universitaire est plus grande qu'à tout autre niveau (tableau 33). Environ 7 % (7 112) ont quitté leur province de résidence pour poursuivre leurs études, et 12 % (11 498) ont changé de province après l'obtention de leur diplôme.

La Nouvelle-Écosse, l'Ontario et la Saskatchewan sont les seules provinces qui ont attiré davantage d'étudiants, avant l'obtention des diplômes, qu'elles n'en ont perdus. Plus de 3 000 non-Ontariens ont étudié en Ontario, tandis que moins de 1 000 Ontariens ont fréquenté des universités ailleurs au Canada. Dans le cas du Québec, c'est l'inverse qui s'est

produit : pratiquement 2 000 Québécois ont étudié en dehors de leur province, mais seulement 500 étudiants environ des autres provinces se sont inscrits dans les universités québécoises.

Après l'obtention de leur diplôme, plus de 3 900 finissants ont quitté l'Ontario, tandis que moins de 2 900 y sont venus. Le Québec a perdu pratiquement autant de diplômés, après l'obtention des diplômes, qu'il n'en a accueilli des autres provinces. L'Alberta a perdu près de 800 diplômés mais en a accueilli pratiquement 2 500 des autres provinces.

Pour la période entière, tout comme dans le cas des diplômés des collèges, c'est l'Alberta qui arrive au premier rang, ayant fait un gain net de plus de 1 400, ce qui représente une augmentation de 20 %. Le Québec accuse pour sa part la perte nette la plus importante, c'est-à-dire près de 1 500 (5 %).

Graphique 31
Mobilité interprovinciale (Migration nette entre les 12 mois précédant l'inscription et juin 1984), selon la catégorie de diplômés

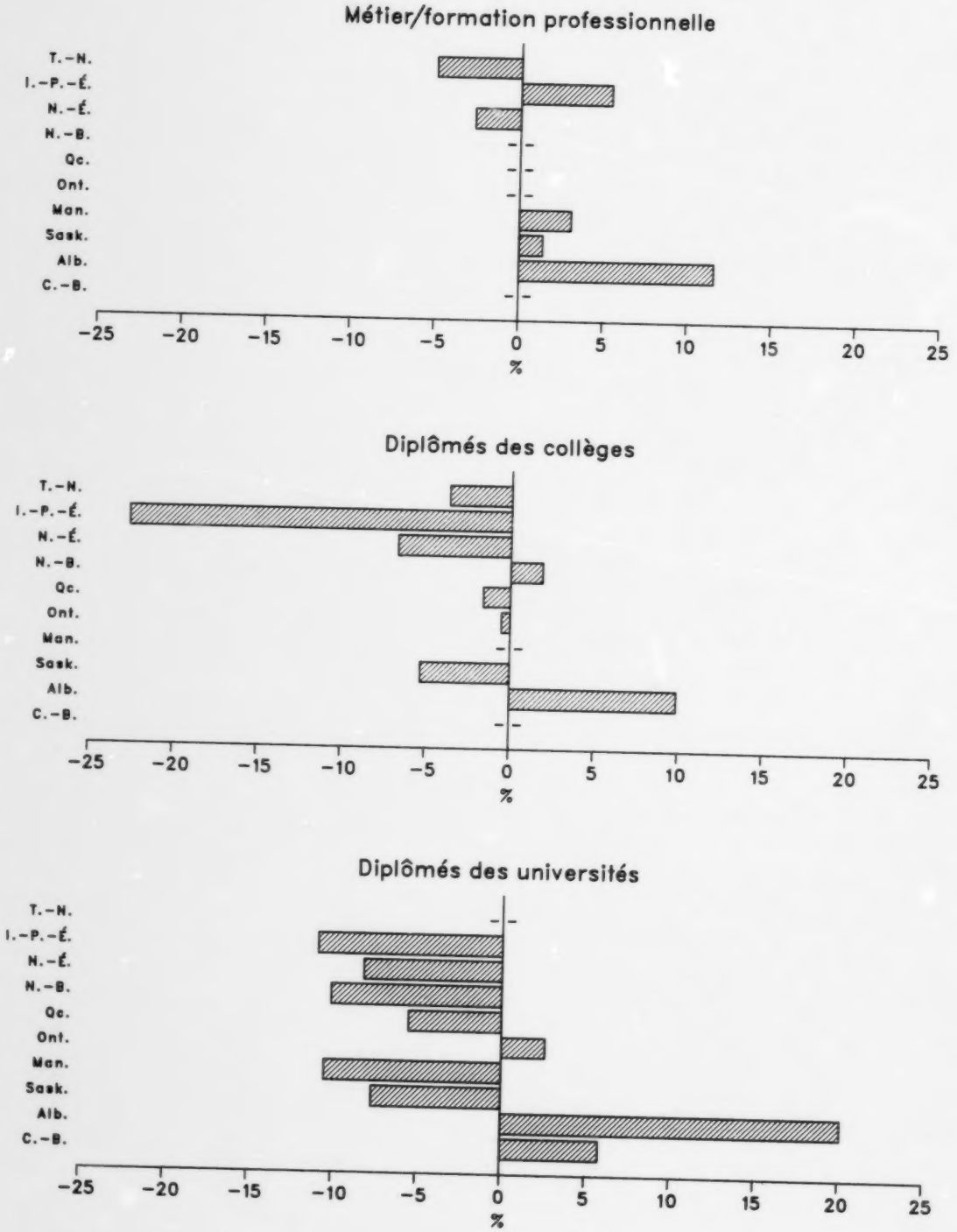

-- Données sujettes à caution.

Source: Enquête nationale auprès des diplômés, juin-juillet 1984.

Tableau 33. Mouvement des diplômés au cours de la période comprise entre les 12 mois précédant leur inscription et juin-juillet 1984, selon la province et la catégorie de diplômés

Catégorie de diplômés	Avant l'inscription	Entre les 12 mois précédant immédiatement l'inscription et l'obtention du diplôme		Au moment de l'obtention du diplôme	Après l'obtention du diplôme		Au moment de l'entrevue en juin-juillet 1984
	Province de résidence	Allant étudier dans une autre province	Venant d'une autre province	Obtenant leur diplôme dans la province	Quittant la province	Venant d'une autre province	Province d'entrevue
Écoles de métier et de formation professionnelle							
T.-N.	3,614	--	89*	3,673	281	--	3,435
Î.-P.-É.	239	-	--	245	19	26	252
N.-É.	3,790	78*	91*	3,803	250	135	3,688
N.-B.	1,827	--	--	1,839	111*	--	1,797
Qc	15,019	--	--	15,016	--	--	14,972
Ont.	17,173	205*	328*	17,295	396*	383*	17,283
Man.	1,880	--	123	1,983	161	115	1,938
Sask.	1,550	85	48	1,512	73	133	1,572
Alb.	1,451	396	59*	1,113	70	576	1,620
C.-B.	7,323	--	170*	7,413	294	165*	7,284
Territoires	97	--	--	--	--	--	120
Canada	53,963	1,074	1,074	53,963	1,817	1,817	53,963
Collèges							
T.-N.	763	76	28	714	70	90	735
Î.-P.-É.	401	41	144	504	234	39	310
N.-É.	776	128	38	687	140	177	724
N.-B.	620	154	58	523	98	206	632
Qc	14,466	265	--	14,236	329	325	14,232
Ont.	23,826	123*	616	24,319	1,004	385	23,700
Man.	1,365	120	58	1,303	106	177	1,374
Sask.	1,217	250	61	1,028	160	285	1,153
Alb.	5,350	215	560	5,695	530	714	5,880
C.-B.	3,793	244	81*	3,629	194	384	3,820
Territoires	61*	61*	-	-	-	79*	79*
Canada	52,639	1,676	1,676	52,639	2,861	2,861	52,639

Tableau 33. Mouvement des diplômés au cours de la période comprise entre les 12 mois précédant leur inscription et juin-juillet 1984, selon la province et la catégorie de diplômés - fin

Catégorie de diplômés	Avant l'inscription	Entre les 12 mois précédant immédiatement l'inscription et l'obtention du diplôme		Au moment de l'obtention du diplôme	Après l'obtention du diplôme		Au moment de l'entrevue en juin-juillet 1984
	Province de résidence	Allant étudier dans une autre province	Venant d'une autre province	Obtenant leur diplôme dans la province	Quittant la province	Venant d'une autre province	Province d'entrevue
Universités							
T.-N.	1,637	199	55	1,493	174	316	1,635
Î.-P.-É.	411	202	39	247	80	198	366
N.-É.	3,965	331	884	4,517	1,504	624	3,638
N.-B.	2,319	517	461	2,263	815	636	2,084
Qc	26,903	1,989	505*	25,419	1,943	1,960	25,435
Ont.	38,302	983	3,090	40,408	3,948	2,851	39,311
Man.	4,139	435	355	4,058	794	442	3,706
Sask.	3,465	365	385	3,485	782	496	3,198
Alb.	7,107	1,040	764	6,832	783	2,487	8,535
C.-B.	6,615	804	576	6,387	677	1,291	7,001
Territoires	247	247	-	-	-	199	199
Canada	95,109	7,112	7,112	95,109	11,498	11,498	95,109

Note: Tous les diplômés de 1982 qui vivaient à l'étranger en juin 1984 ont été exclus. De plus, 7 626 autres diplômés ont été exclus, soit parce qu'ils n'ont pas indiqué leur lieu de résidence avant l'inscription, soit parce que leur lieu de résidence avant l'inscription n'était pas au Canada, soit parce que la province d'entrevue n'a pas été enregistrée.

Source: Enquête nationale auprès des diplômés, juin-juillet 1984.

ANNEXE A

EXPÉRIENCE DES DIPLÔMÉS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL, SELON LA PROVINCE D'ENTREVUE

La présente annexe fournit des données détaillées, selon la province d'entrevue, au sujet des diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle, des collèges et des universités. On trouvera notamment des données sur l'activité, les diplômés travaillant à temps plein, le taux de chômage, le nombre total moyen de mois en chômage, la correspondance entre l'emploi et la formation, le revenu annuel médian ainsi que les professions et les industries. Le tableau A-1 fournit des précisions complémentaires qui seront utiles pour l'interprétation des autres tableaux.

À noter que la province d'entrevue, qui est la province où s'est déroulée l'entrevue en juin-juillet 1984, n'est pas nécessairement la même que la province d'études ou que la province de résidence.

Tableau A-1. Explication des tableaux de l'annexe A

Formation et emploi	
I) ÉCHANTILLON PONDÉRÉ	Nombre pondéré des diplômés de l'un des établissements de la base de sondage vivant toujours au Canada en juin 1984.
1) ont étudié dans la province d'entrevue	Pourcentage des diplômés de l'échantillon pondéré ayant étudié dans la province où s'est déroulée l'entrevue.
II) TAUX D'ACTIVITÉ 1) Janvier 1983 2) Octobre 1983 3) Juin 1984	Pourcentage des diplômés travaillant ou cherchant un emploi par rapport à l'échantillon pondéré. Ceux qui ont accepté un emploi à temps plein devant commencer à une date ultérieure font partie des actifs.
III) POURCENTAGE DES DIPLÔMÉS ACTIFS TRAVAILLANT À TEMPS PLEIN 1) Janvier 1983 2) Octobre 1983 3) Juin 1984	Pourcentage des diplômés travaillant à temps plein par rapport au nombre des diplômés actifs.
IV) TAUX DE CHÔMAGE (1) 1) Janvier 1983 2) Octobre 1983 3) Juin 1984	Diplômés ne travaillant pas mais cherchant du travail, et diplômés ayant accepté un emploi à temps plein devant commencer à une date ultérieure, par rapport aux actifs. Cette définition du taux de chômage ne correspond pas exactement à celle employée pour l'Enquête sur la population active du fait que des questions différentes ont été posées.
V) NOMBRE TOTAL MOYEN DE MOIS EN CHÔMAGE (2)	Les diplômés ayant trouvé un emploi avant d'obtenir leur diplôme, de même que ceux qui avaient un emploi et ne cherchaient pas de travail sont exclus. Par durée du chômage, on entend la période totale moyenne consacrée à la recherche d'un emploi entre l'obtention du diplôme et juin 1984. Le chômage a pu être intermittent tout au long de cette période.

Les notes sont à la fin du tableau.

Tableau A-1. Explication des tableaux de l'annexe A - suite

Formation et emploi	
VI) TRAVAILLANT À TEMPS PLEIN (juin 1984)	
1) N^{bre} de travailleurs autonomes ou d'auxiliaires domestiques non rémunérés.	Nombre des diplômés sondés qui travaillaient à temps plein en juin 1984.
2) Lien entre l'emploi et la formation a) direct b) partiel c) aucun	Pourcentage des diplômés travaillant à temps plein en juin 1984 et ayant répondu à la question posée à ce sujet. Les travailleurs autonomes et les auxiliaires domestiques non rémunérés sont exclus des rubriques 2) et 3).
3) Satisfaction au travail (3)	
4) Aucune expérience antérieure	
5) Revenus annuels médians a) Tous les diplômés travaillant à temps plein b) Aucune expérience de travail antérieure	Revenus annuels médians des diplômés travaillant à temps plein en juin 1984 qui ont répondu à la question sur les revenus. Les diplômés ont estimé leur rémunération annuelle en supposant qu'ils auraient occupé l'emploi qu'ils avaient en juin 1984 durant toute l'année civile 1984.
6) Satisfaction par rapport à la rémunération (3)	Pourcentage des diplômés travaillant à temps plein en juin 1984 ayant répondu à la question posée à ce sujet. Les travailleurs autonomes et les auxiliaires domestiques rémunérés sont exclus des rubriques 6) et 7).
7) Aucun grade, certificat ou diplôme universitaire requis pour l'emploi (4)	
8) Auraient choisi le même programme d'études	

Tableau A-1. Explication des tableaux de l'annexe A - fin

Formation et emploi	
9) Professions (CTP)	Pourcentage des diplômés travaillant à temps plein en juin 1984 ayant répondu à la question posée à ce sujet.
Directeurs, gérants, administrateurs et personnel assimilé (CTP 11)	Classification type des professions, 1980.
Travailleurs des sciences naturelles, du génie et des mathématiques (CTP 21)	
Travailleurs spécialisés des sciences sociales et domaines connexes (CTP 23)	
. . .	
10) Industries (CTI)	Pourcentage des diplômés travaillant à temps plein en juin 1984 ayant répondu à la question posée à ce sujet.
Div A - Industries agricoles et de services connexes	Classification type des industries, 1980.
Div C - Industries de l'exploitation forestière et des services forestiers	
. . .	

[1]Comprend les diplômés ayant accepté un emploi à temps plein devant commencer à une date ultérieure.
[2]Représente le nombre moyen de mois consacrés à la recherche d'un emploi entre l'obtention du diplôme et juin 1984. Il ne s'agit pas nécessairement de chômage continu.
[3]Ne comprend ni les travailleurs autonomes ni les auxiliaires domestiques non rémunérés. Comprend les travailleurs rémunérés.
[4]Ne comprend ni les travailleurs autonomes ni les auxiliaires domestiques non rémunérés. Ne comprend pas les diplômés ayant commencé à occuper avant 1980 l'emploi qu'ils occupaient encore en juin 1984.

Source: Enquête nationale auprès des diplômés, juin-juillet 1984.

Tableau A-2. Situation sur le marché du travail des diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle - comparaison entre les provinces

	Province d'entrevue											
	Canada	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yukon et T.N.-O.
I) ÉCHANTILLON PONDÉRÉ	55,784	3,435	252	3,731	1,831	15,036	17,482	1,945	1,577	1,623	7,345	120
1) Ont étudié dans la province d'entrevue	97%	99%	90%	96%	96%	99%	98%	94%	91%	65%	98%	52%
II) TAUX D'ACTIVITÉ												
1) Janvier 1983	90%	89%	93%	91%	89%	90%	90%	93%	91%	88%	86%	81%
2) Octobre 1983	92%	88%	95%	92%	95%	92%	92%	95%	94%	90%	90%	88%
3) Juin 1984	94%	93%	96%	95%	98%	93%	94%	96%	96%	94%	93%	100%
III) POURCENTAGE DES DIPLÔMÉS ACTIFS TRAVAILLANT À TEMPS PLEIN												
1) Janvier 1983	50%	40%	54%	52%	52%	44%	50%	68%	72%	62%	52%	74%
2) Octobre 1983	62%	51%	67%	60%	59%	55%	65%	77%	79%	76%	60%	75%
3) Juin 1984	64%	53%	68%	62%	61%	55%	69%	81%	80%	75%	62%	73%
IV) TAUX DE CHÔMAGE (1)												
1) Janvier 1983	37%	49%	31%	32%	34%	47%	36%	20%	16%	27%	30%	11%
2) Octobre 1983	26%	38%	20%	25%	27%	36%	22%	13%	12%	13%	22%	17%
3) Juin 1984	26%	37%	21%	25%	26%	35%	20%	10%	12%	17%	23%	19%
V) NOMBRE TOTAL MOYEN DE MOIS EN CHÔMAGE (2)	10	13	11	10	10	12	9	7	6	7	10	6
VI) TRAVAILLANT À TEMPS PLEIN (Juin 1984)	32,999	1,702	163	2,162	1,089	7,547	11,269	1,499	1,196	1,145	4,181	87
1) Nbre de travailleurs autonomes ou d'auxiliaires domestiques non rémunérés	1,689	--	--	88*	--	369*	557	93	132	45*	221*	--
2) Lien entre l'emploi et la formation												
a) direct	47%	50%	54%	45%	43%	45%	42%	53%	64%	52%	56%	53%
b) partiel	18%	15%	13%	19%	15%*	13%	21%	21%	15%	23%	17%	32%
c) aucun	36%	35%	33%	36%	42%	42%	38%	26%	21%	25%	27%	14%
3) Satisfaction au travail (3)	85%	88%	93%	87%	84%	85%	83%	90%	90%	87%	85%	84%
4) Aucune expérience antérieure	21%	47%	13%	62%	43%	9%	14%	26%	34%	25%	23%	35%

Pour les notes, se reporter à la fin du Tableau A-1.

Tableau A-2. Situation sur le marché du travail des diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle - comparaison entre les provinces - suite

	Canada	Province d'entrevue										
		T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yukon et T.N.-O.
5) Revenus annuels médians												
a) Tous les diplômés travaillant à temps plein	$15,000	$12,000	$15,000	$12,000	$14,000	$15,000	$15,000	$14,000	$15,000	$16,000	$15,000	$21,000
b) Aucune expérience de travail antérieure	$13,000	$11,000	$12,000	$12,000	$13,000	$11,000	$14,000	$13,000	$14,000	$16,000	$12,000	$16,000
6) Satisfaction par rapport à la rémunération (3)	72%	76%	84%	77%	73%	69%	70%	78%	77%	75%	73%	83%
7) Auraient choisi le même programme d'études	65%	68%	81%	64%	64%	67%	61%	64%	70%	63%	75%	79%
8) Professions (CTP)												
Directeurs, gérants, administrateurs et pers. ass. (CTP 11)	5%	3%	—	5%*	—	5%	5%	7%	3%*	—	3%*	—
Sciences naturelles, génie et mathématiques (CTP 21)	4%	3%	—	3%*	—	3%*	5%	5%	2%*	4%*	—	—
Médecine et santé (CTP 31)	6%	8%	—	4%*	—	—	3%*	9%	17%	17%	13%	—
Employés de bureau et trav. ass.(CTP41)	19%	22%	25%	18%	22%	15%	18%	21%	16%	25%	23%	29%
Vente (CTP 51)	5%	11%	11%	7%	—	5%	3%*	4%	3%*	5%*	5%*	—
Services (CTP 61)	13%	18%	18%	17%	15%*	17%	9%	8%	9%	11%	15%	—
Agriculteurs, horticulteurs et éleveurs (CTP 71)	3%	—	—	—	—	3%*	3%*	2%*	10%	4%*	—	—
Trav. forestiers et bûcherons (CTP 75)	1%	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3%*	—
Transformation (CTP 81-82)	5%	3%	—	4%*	—	8%	5%	2%*	—	5%*	5%	—
Usineurs et trav. conn. (CTP 83)	5%	—	—	4%*	—	6%	8%	3%*	2%*	—	4%*	—
Fabrication, montage et réparation de produits (CTP 85)	17%	8%	8%	14%	12%*	19%	21%	19%	18%	5%*	10%	—
Trav. du bâtiment (CTP 87)	7%	9%	—	10%	11%*	4%*	9%	7%	8%	7%	3%*	—
Exploitation des transports (CTP 91)	3%	—	9%	4%*	—	4%*	3%*	4%*	5%	5%*	—	—
Manutentionnaires et trav. ass., NCA (CTP 93)	2%	—	—	—	—	—	2%*	3%*	—	—	—	—
Autres ouvriers qualifiés et conducteurs de machine (CTP 95)	2%	—	—	—	—	—	—	4%*	3%*	3%*	—	—
Autres (CTP 73, 75, 77, 83, 93)	5%	5%	6%	4%*	—	5%	4%	3%*	—	5%	6%	—

Tableau A-2. Situation sur le marché du travail des diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle - comparaison entre les provinces - fin

	Canada	Province d'entrevue										
		T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yukon et T.N.-O.
9) Industries												
Div A - Ind. agricoles et de serv. conn.	2%	--	--	--	--	2%*	--	2%	10%	3%	--	--
Div C - Exploitation forestière et serv. forestiers	2%	--	--	--	--	--	--	--	--	--	4%*	--
Div D - Mines (y compris broyage), carrières et puits de pétrole	1%*	--	--	--	--	--	--	--	--	6%	--	--
Div E - Ind. manufacturières	24%	10%	16%	16%	13%	28%	35%	15%	8%	11%	12%	--
Div F - Construction	7%	7%*	--	10%	--	5%*	9%	8%	6%	5%*	3%*	--
Div G - Transport et entreposage	3%	--	11%	3%*	--	2%*	2%*	7%	4%	7%	3%*	--
Div H - Communications et autres serv. publics	2%	--	--	--	--	--	3%*	--	2%*	--	--	--
Div I - Commerce de gros	5%	5%*	--	6%	--	4%*	5%	9%	11%	6%	5%	--
Div J - Commerce de détail	13%	20%	15%	16%	16%*	16%	9%	14%	12%	9%	10%	--
Div K - Intermédiaires financiers et assurances	3%	--	--	3%*	--	2%*	4%	7%	3%*	--	3%*	--
Div M - Serv. aux entreprises	4%	--	--	3%*	--	4%*	5%	4%*	3%*	--	7%	--
Div N - Serv. gouvernementaux	7%	10%	12%	8%	11%*	6%	6%	9%	7%	10%	8%	--
Gr.gr. 81 - adm. fédérale	4%	4%*	--	6%*	--	2%*	4%	4%*	2%*	--	4%*	--
Gr.gr. 82 - adm. provinciales et territoriales	2%	5%	6%	--	--	2%*	--	3%*	3%*	5%*	--	--
Gr.gr. 83 - adm. locales	2%	--	--	--	--	--	--	--	2%*	3%*	--	--
Div O - Enseignement	2%	--	--	--	--	2%*	--	--	3%*	3%*	--	--
Div P - Soins de santé et serv. soc.	10%	11%	--	8%	9%*	6%	7%	12%	21%	21%	19%	--
Div Q - Hébergement et restauration	7%	6%	--	6%	--	11%	6%	4%*	3%*	6%*	8%	--
Div R - Autres ind. de services	8%	13%	10%	11%	12%*	7%	5%	6%	6%	6%	11%	--
Autres industries (Div. B, L)	2%	4%*	--	4%*	--	--	--	--	--	--	--	--

Source: Enquête nationale auprès des diplômés, juin-juillet 1984.

Tableau A-3. Situation sur le marché du travail des diplômés des collèges - comparaison entre les provinces

	Canada	Province d'entrevue										
		T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yukon et T.N.-O.
I) ÉCHANTILLON PONDÉRÉ	54,081	736	311	735	642	14,269	23,974	1,381	1,156	5,963	3,844	79*
1) Ont étudié dans la province d'entrevue	95%	88%	88%	76%	68%	98%	98%	87%	75%	88%	90%	--
II) TAUX D'ACTIVITÉ												
1) Janvier 1983	90%	93%	92%	94%	95%	88%	90%	91%	95%	90%	90%	95%*
2) Octobre 1983	92%	92%	95%	95%	93%	89%	94%	91%	94%	92%	91%	95%*
3) Juin 1984	97%	97%	98%	98%	97%	96%	97%	96%	97%	96%	96%	95%*
III) POURCENTAGE DES DIPLÔMÉS ACTIFS TRAVAILLANT À TEMPS PLEIN												
1) Janvier 1983	68%	70%	60%	69%	68%	60%	70%	73%	82%	81%	63%	86%*
2) Octobre 1983	77%	86%	72%	76%	78%	69%	80%	80%	82%	85%	72%	88%*
3) Juin 1984	80%	83%	72%	81%	81%	73%	83%	83%	87%	84%	74%	100%*
IV) TAUX DE CHÔMAGE (1)												
1) Janvier 1983	16%	24%	21%	18%	19%	22%	14%	14%	10%	10%	17%	--
2) Octobre 1983	10%	9%	13%	13%	13%	14%	8%	8%	9%	7%	12%	--
3) Juin 1984	10%	14%	16%	11%	13%	14%	8%	7%	5%	7%	14%	--
V) NOMBRE TOTAL MOYEN DE MOIS EN CHÔMAGE (2)	7	8	7	7	7	7	6	6	5	5	8	--
VI) TRAVAILLANT À TEMPS PLEIN (Juin 1984)	41,433	590	220	577	499	9,892	19,132	1,100	977	4,830	2,734	75*
1) Nbre de travailleurs autonomes ou d'auxiliaires domestiques non rémunérés	1,385	--	17	--	--	164*	763	36	28	212	129	--
2) Lien entre l'emploi et la formation												
a) direct	62%	75%	65%	79%	76%	60%	61%	69%	71%	61%	63%	73%*
b) partiel	23%	18%	19%	11%	13%	25%	24%	20%	19%	20%	21%	--
c) aucun	15%	8%	17%	10%	11%	16%	15%	12%	10%	19%	17%	--
3) Satisfaction au travail (3)	89%	90%	92%	92%	92%	91%	89%	92%	91%	88%	87%	95%*
4) Aucune expérience antérieure	63%	65%	45%	56%	61%	85%	62%	43%	53%	48%	39%	--

Pour les notes, se reporter à la fin du tableau A-1.

Tableau A-3. Situation sur le marché du travail des diplômés des collèges - comparaison entre les provinces - suite

	Canada	Province d'entrevue										
		T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yukon et T.N.-O.
5) Revenus annuels médians												
a) Tous les diplômés travaillant à temps plein	$18,000	$21,000	$15,000	$21,000	$20,000	$16,000	$17,000	$21,000	$22,000	$20,000	$20,000	$27,000*
b) Aucune expérience de travail antérieure	$17,000	$21,000	$12,000	$21,000	$20,000	$16,000	$16,000	$20,000	$22,000	$19,000	$19,000	—
6) Satisfaction par rapport à la rémunération (3)	75%	79%	75%	82%	76%	74%	74%	82%	83%	81%	71%	94%*
7) Aucun certificat ou diplôme collégial requis pour l'emploi	35%	22%	41%	20%	20%	31%	38%	25%	26%	36%	38%	—
8) Auraient choisi le même programme d'études	65%	72%	73%	71%	71%	70%	61%	67%	66%	67%	72%	77%*
9) Professions (CTP)												
Directeurs, gérants, administrateurs et pers. ass. (CTP 11)	11%	8%	19%	4%	5%	11%	11%	14%	9%	11%	13%	—
Sciences naturelles, génie et mathématiques (CTP 21)	12%	11%	7%	14%	17%	17%	10%	14%	15%	14%	12%	—
Sciences sociales et dom.conn. (CTP 23)	4%	—	—	—	—	3%	5%	—	3%*	3%*	—	—
Enseignants et pers. ass. (CTP 27)	3%	—	—	4%	—	4%	4%	2%*	2%*	3%*	3%*	—
Médecine et santé (CTP 31)	18%	42%	16%	42%	42%	13%	15%	38%	39%	15%	24%	—
Domaines artistique et littéraire (CTP 33)	4%	3%	7%	—	—	3%	5%	2%*	1%*	4%*	4%*	—
Employés de bureau et trav. ass. (CTP 41)	20%	14%	31%	6%	3%	26%	21%	11%	9%	18%	12%	
Vente (CTP 51)	6%	2%	5%	2%	3%	4%	7%	7%	5%	5%	7%	—
Services (CTP 61)	6%	10%	7%	7%	14%	5%	6%	3%*	4%*	7%	8%	—
Agriculteurs, horticulteurs et éleveurs (CTP 71)	2%	—	—	—	—	1%*	2%	—	3%	4%*	—	—
Transformation (CTP 81-82)	1%*	—	—	—	—	1%*	2%	—	—	—	2%*	—
Fabrication, montage et réparation de produits (CTP 85)	6%	3%	—	3%	6%	6%	6%	5%	6%	7%	3%*	—
Trav. du bâtiment (CTP 87)	2%	—	—	2%	2%*	2%*	2%	3%*	2%*	4%*	—	—
Exploitation des transports (CTP 91)	1%	—	—	10%	—	—	1%*	—	1%*	—	—	—
Autres ouvriers qualifiés et conducteurs de machines (CTP 95)	1%	2%	—	2%	—	—	1%	—	—	—	3%*	—
Autres (CTP 73, 75, 77, 83, 93)	2%	—	—	2%	3%	2%*	3%	—	1%*	2%*	2%*	—

Tableau A-3. Situation sur le marché du travail des diplômés des collèges - comparaison entre les provinces - fin

	Canada	Province d'entrevue										
		T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yukon et T.N.-O.
10) Industries												
Div A - Ind. agricoles et de serv. conn.	2%	--	--	--	--	1%*	2%	--	3%*	4%	--	--
Div C - Exploitation forestière et serv. forestiers	1%	--	--	2%	2%*	--	1%*	--	2%*	--	2%*	--
Div D - Mines (y compris broyage), carrières et puits de pétrole	1%	--	--	3%	--	--	--	--	3%	7%	--	--
Div E - Ind. manufacturières	14%	5%	8%	5%	8%	15%	18%	8%	6%	9%	10%	--
Div F - Construction	3%	2%	--	--	3%*	3%	3%	3%*	2%*	3%*	4%*	--
Div G - Transport et entreposage	2%	3%	--	6%	2%*	3%	2%	2%*	--	3%*	2%*	--
Div H - Communications et autres serv. publics	4%	6%	--	--	--	3%	3%	4%*	7%	6%	4%*	--
Div I - Commerce de gros	5%	4%	--	3%	4%	5%	4%	5%	4%	5%	4%*	--
Div J - Commerce de détail	8%	8%	16%	3%	6%	8%	8%	7%	5%	7%	8%	--
Div K - Intermédiaires financiers et assurances	5%	3%	--	--	2%*	7%	4%	6%	3%	4%	5%	--
Div L - Serv. immobiliers et agences d'assurance	2%	3%	--	--	--	1%*	2%	2%*	--	--	--	--
Div M - Serv. aux entreprises	9%	5%	10%	8%	8%	10%	10%	7%	5%	7%	9%	--
Div N - Serv. gouvernementaux	10%	15%	13%	15%	17%	12%	8%	6%	11%	13%	9%	--
Gr.gr. 81 - adm. fédérale	4%	4%	--	9%	3%*	5%	4%	3%*	6%	3%*	5%	--
Gr.gr. 82 - adm. provinciales et territoriales	3%	9%	5%	--	8%	3%	2%	2%*	3%	6%	2%*	--
Gr.gr. 83 - adm. locales	3%	2%	5%	4%	6%	4%	2%	2%*	2%*	4%	--	--
Div O - Enseignement	4%	3%	5%	2%	--	4%	4%	4%	6%	5%	4%*	--
Div P - Soins de santé et serv. soc.	25%	39%	25%	45%	42%	21%	24%	40%	40%	20%	26%	--
Div Q - Hébergement et restauration	3%	--	7%	3%	--	2%	4%	3%*	2%*	4%*	5%*	--
Div R - Autres ind. de services	4%	4%	5%	--	--	5%	4%	2%*	2%*	3%*	5%	--

Source: Enquête nationale auprès des diplômés, juin-juillet 1984

Tableau A-4. Situation sur le marché du travail des diplômés des universités - comparaison entre les provinces

	Canada	Province d'entrevue										
		T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yukon et T.N.-O.
I) ÉCHANTILLON PONDÉRÉ	99,472	1,651	374	3,728	2,126	25,845	40,600	3,772	3,261	8,775	7,277	207
1) Ont étudié dans la province d'entrevue	88%	81%	46%	83%	69%	92%	93%	88%	85%	71%	81%	--
II) TAUX D'ACTIVITÉ												
1) Janvier 1983	81%	88%	76%	78%	78%	81%	79%	82%	85%	85%	84%	77%*
2) Octobre 1983	84%	91%	83%	78%	80%	84%	84%	83%	88%	87%	86%	78%*
3) Juin 1984	92%	94%	96%	91%	93%	91%	91%	91%	93%	94%	92%	100%*
III) POURCENTAGE DES DIPLÔMÉS ACTIFS TRAVAILLANT À TEMPS PLEIN												
1) Janvier 1983	72%	81%	62%	68%	75%	68%	72%	69%	80%	81%	68%	72%*
2) Octobre 1983	76%	88%	77%	74%	79%	73%	76%	76%	85%	84%	74%	86%*
3) Juin 1984	80%	87%	79%	74%	79%	75%	82%	82%	84%	86%	76%	79%*
IV) TAUX DE CHÔMAGE (1)												
1) Janvier 1983	11%	8%	14%	15%	11%	12%	10%	9%	8%	8%	14%	--
2) Octobre 1983	9%	5%	10%	11%	9%	11%	8%	8%	6%	6%	10%	--
3) Juin 1984	10%	8%	12%	16%	10%	14%	8%	7%	7%	7%	11%	--
V) NOMBRE TOTAL MOYEN DE MOIS EN CHÔMAGE (2)	7	7	8	8	7	8	6	7	6	5	7	--
VI) TRAVAILLANT À TEMPS PLEIN (Juin 1984)	72,504	1,345	285	2,506	1,555	17,724	30,179	2,794	2,555	7,029	5,038	165*
1) Nbre de travailleurs autonomes ou d'auxiliaires domestiques non rémunérés	3,741	20*	13	92	91	1,017	1,368	175	184	395	323	--
2) Lien entre l'emploi et la formation												
a) direct	48%	61%	49%	49%	53%	51%	44%	49%	58%	55%	49%	--
b) partiel	36%	31%	40%	34%	36%	34%	39%	35%	32%	32%	36%	--
c) aucun	16%	7%	12%	17%	11%	15%	17%	16%	11%	13%	15%	--
3) Satisfaction au travail (3)	89%	96%	90%	89%	91%	88%	89%	91%	93%	91%	88%	99%
4) Aucune expérience antérieure	55%	42%	63%	56%	58%	55%	59%	49%	42%	52%	49%	56%*

Pour les notes, se reporter à la fin du tableau A-1.

Tableau A-4. Situation sur le marché du travail des diplômés des universités - comparaison entre les provinces - suite

	Canada	Province d'entrevue										
		T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yukon et T.N.-O.
5) Revenus annuels médians												
a) Tous les diplômés travaillant à temps plein	$24,000	$26,000	$18,000	$21,000	$23,000	$25,000	$23,000	$24,000	$26,000	$26,000	$24,000	$32,000*
b) Aucune expérience de travail antérieure	$22,000	$24,000	$18,000	$18,000	$21,000	$22,000	$22,000	$23,000	$24,000	$25,000	$23,000	--
6) Satisfaction par rapport à la rémunération (3)	79%	83%	76%	76%	80%	76%	80%	82%	84%	84%	76%	78%*
7) Aucun certificat ou diplôme universitaire requis pour l'emploi	27%	18%	27%	33%	23%	24%	30%	28%	23%	22%	29%	--
8) Auraient choisi le même programme d'études	73%	72%	81%	76%	73%	73%	73%	73%	73%	78%	73%	88%*
9) Professions (CTP)												
Directeurs, gérants, administrateurs et pers. ass. (CTP 11)	20%	12%	14%	18%	17%	23%	21%	18%	20%	18%	16%	--
Sciences naturelles, génie et mathématiques (CTP 21)	14%	9%	13%	13%	14%	13%	14%	12%	10%	21%	14%	--
Sciences sociales et dom.conn. (CTP 23)	11%	9%	8%	10%	13%	12%	10%	12%	9%	11%	14%	--
Membres du clergé et ass. (CTP 25)	1%	2%	--	--	2%*	--	--	--	--	--	--	--
Enseignants et pers. ass. (CTP 27)	23%	52%	26%	19%	26%	23%	22%	28%	34%	22%	21%	--
Médecine et santé (CTP 31)	9%	9%	9%	11%	11%	10%	8%	9%	8%	11%	12%	--
Domaines artistique et littéraire (CTP 33)	3%	--	4%	--	--	4%	4%	--	3%*	2%	3%*	--
Employés de bureau et trav. ass. (CTP 41)	7%	2%	6%	10%	5%	8%	8%	5%*	4%*	5%	7%	--
Vente (CTP 51)	5%	--	--	5%*	5%	3%	6%	4%*	3%*	4%	5%	--
Services (CTP 61)	2%	--	9%*	4%*	2%*	2%*	3%	3%*	1%*	2%	3%*	--
Agriculteurs, horticulteurs et éleveurs (CTP 71)	1%	--	--	--	--	--	--	5%*	4%*	--	--	--
Autres (CTP 73, 75, 77, 81-82, 83, 85, 91, 93, 95)	4%	--	5%	5%*	3%	3%	4%	3%*	2%*	3%	4%	--

Tableau A-4. Situation sur le marché du travail des diplômés des universités - comparaison entre les provinces -fin

	Province d'entrevue											
	Canada	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yukon et T.N.-O.
10) Industries												
Div A - Ind. agricoles et de serv. conn.	1%	--	4%	--	--	--	1%*	3%*	4%*	--	--	--
Div D - Mines (y compris broyage), carrières et puits de pétrole	2%	--	--	--	1%*	--	1%*	--	--	11%	--	--
Div E - Ind. manufacturières	9%	--	--	4%*	7%	11%	11%	4%*	3%*	3%	5%	--
Div F - Construction	1%	--	--	--	3%*	--	2%*	--	--	--	--	--
Div G - Transport et entreposage	2%	--	--	--	2%*	2%*	1%*	--	--	2%*	--	--
Div H - Communications et autres serv. publics	3%	2%*	--	3%*	4%	3%*	3%	--	3%*	3%*	2%*	--
Div I - Commerce de gros	3%	2%*	--	--	2%*	3%*	3%	--	--	2%*	3%*	--
Div J - Commerce de détail	4%	--	--	7%	4%	4%	4%	5%*	3%*	3%	5%	--
Div K - Intermédiaires financiers et assurances	5%	--	--	4%*	2%*	4%	6%	4%*	4%	3%	5%	--
Div M - Serv. aux entreprises	13%	6%	7%	10%	10%	16%	12%	12%	9%	12%	18%	--
Div N - Serv. gouvernementaux	11%	10%	26%	15%	15%	11%	11%	12%	14%	12%	10%	--
Gr.gr. 81 - adm. fédérale	5%	4%	22%	10%	8%	5%	6%	4%*	3%*	3%*	5%	--
Gr.gr. 82 - adm. provinciales et territoriales	4%	6%	4%	4%*	6%	3%	3%	5%*	7%	6%	3%*	--
Gr.gr. 83 - adm. locales	2%	--	--	--	1%*	2%*	2%	3%*	4%*	2%*	2%*	--
Div O - Enseignement	27%	57%	27%	24%	28%	26%	26%	32%	40%	26%	26%	--
Div P - Soins de santé et serv. soc.	13%	14%	12%	16%	13%	14%	11%	14%	11%	15%	14%	--
Div Q - Hébergement et restauration	2%	--	--	--	1%*	2%*	2%	--	--	--	--	--
Div R - Autres ind. de services	4%	3%*	7%	5%*	5%	4%	4%	4%	3%	2%	4%	--
Autres industries (Div. B, C, L)	1%*	--	4%	--	2%*	2%*	--	--	--	--	2%*	--

Source: Enquête nationale auprès des diplômés, juin-juillet 1984.

ANNEXE B

ATTITUDES DES DIPLÔMÉS DES COLLÈGES ET DES UNIVERSITÉS À L'ÉGARD DE LEUR PROGRAMME D'ÉTUDES, SELON LA PROVINCE D'ÉTUDES

La présente annexe renferme des renseignements détaillés sur les attitudes des diplômés des collèges et des universités à l'égard de leur programme d'études, selon la province dans laquelle ils ont étudié. Elle présente également des données sur les raisons ayant motivé l'inscription à un programme donné et tenues pour "très importantes" par ces diplômés, ainsi que sur l'évaluation qu'ils ont faite de leur programme par rapport à leurs attentes.

Les diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle n'ont pas été sondés sur ce sujet.

Tableau B-1. Attitudes des diplômés des collèges à l'égard de leur formation, selon la province d'études - comparaison entre les provinces

	Province d'études										
	Canada	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.
I) NOMBRE DE RÉPONDANTS	54,081	731	524	713	541	14,327	25,228	1,343	1,048	5,855	3,769
II) RAISONS DE L'INSCRIPTION (Pourcentage des diplômés donnant "très important" comme réponse)											
1) Acquérir des connaissances et des compétences spécialisées en vue d'une profession donnée.	68%	71%	71%	79%	71%	75%	64%	70%	75%	65%	68%
2) Améliorer les perspectives de carrière.	74%	80%	75%	79%	78%	72%	74%	79%	78%	76%	75%
3) Acquérir des connaissances en matière de communication, relations sociales et raisonnement.	45%	41%	58%	51%	48%	56%	42%	36%	44%	39%	36%
4) Avoir la satisfaction de maîtriser une discipline.	60%	64%	64%	68%	63%	71%	56%	55%	61%	55%	51%
III) AVANTAGES DU PROGRAMME D'ÉTUDES (Pourcentage des diplômés qui ont indiqué, par rapport à leurs attentes, que le programme leur a donné "dans une large mesure"...)											
1) Des connaissances et des compétences en vue d'une profession donnée.	34%	47%	38%	54%	47%	28%	33%	34%	32%	40%	39%
2) Des perspectives de carrière améliorées.	36%	46%	47%	53%	48%	27%	38%	42%	44%	40%	41%
3) Des compétences en matière de communication, relations sociales et raisonnement.	27%	33%	37%	41%	38%	26%	27%	27%	25%	26%	25%
4) La satisfaction de maîtriser une discipline.	40%	47%	44%	54%	49%	42%	39%	41%	40%	38%	37%

Source: Enquête nationale auprès des diplômés, juin-juillet 1984.

Tableau B-2. Attitudes des diplômés des universités à l'égard de leur formation, selon la province d'études - comparaison entre les provinces

	Province d'études										
	Canada	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.
I) NOMBRE DE RÉPONDANTS	99,472	1,542	263	4,720	2,352	26,117	42,574	4,282	3,613	7,153	6,857
II) RAISONS DE L'INSCRIPTION (Pourcentage des diplômés donnant "très important" comme réponse)											
1) Acquérir des connaissances et des compétences spécialisées en vue d'une profession donnée.	58%	63%	47%	58%	60%	70%	51%	56%	57%	59%	55%
2) Améliorer les perspectives de carrière.	68%	75%	74%	74%	73%	71%	66%	69%	68%	68%	65%
3) Acquérir des connaissances en matière de communication, relations sociales et raisonnement.	45%	36%	50%	46%	51%	47%	45%	41%	42%	42%	44%
4) Avoir la satisfaction de maîtriser une discipline.	60%	58%	61%	60%	64%	64%	59%	58%	61%	60%	60%
III) AVANTAGES DU PROGRAMME D'ÉTUDES (Pourcentage des diplômés qui ont indiqué, par rapport à leurs attentes, que le programme leur a donné "dans une large mesure"...)											
1) Des connaissances et des compétences en vue d'une profession donnée.	25%	26%	19%	29%	23%	23%	27%	24%	22%	25%	24%
2) Des perspectives de carrière améliorées.	36%	47%	37%	39%	36%	28%	38%	39%	41%	44%	36%
3) Des compétences en matière de communication, relations sociales et raisonnement.	28%	25%	31%	30%	30%	24%	31%	30%	27%	28%	30%
4) La satisfaction de maîtriser une discipline.	43%	41%	45%	43%	45%	39%	44%	43%	43%	44%	45%

Source: Enquête nationale auprès des diplômés, juin-juillet 1984.

ANNEXE C

DIPLÔMÉS DES COLLÈGES ET DES UNIVERSITÉS AYANT EMPRUNTÉ POUR FINANCER LEURS ÉTUDES, SELON LA PROVINCE D'ÉTUDES

La présente annexe indique le pourcentage des diplômés qui ont emprunté pour financer leurs études ainsi que la dette médiane totale au moment de l'obtention du diplôme, selon la province d'études et le sexe.

Les diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle n'ont pas été sondés sur ce sujet.

Tableau C-1. Financement des études, selon la province d'études et la catégorie de diplômés

		Province d'études										
		Canada	T.-N.	Î.-P.-É	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.
Pourcentage des diplômés ayant emprunté pour financer leurs études												
Collèges	Total	41%	40%	39%	47%	57%	43%	39%	39%	40%	39%	43%
	Hommes	42	45	42	40	53	44	40	37	37	43	46
	Femmes	40	37	38	51	63	43	39	40	42	36	40
Universités	Total	49	68	58	63	62	49	47	43	50	51	53
	Hommes	52	73	60	64	67	51	51	44	52	52	52
	Femmes	47	63	57	61	58	47	43	41	48	51	56
Dette médiane totale à l'obtention du diplôme ($)												
Collèges	Total	$2,200	$2,300	$1,800	$2,600	$3,000	$2,400	$1,800	$2,200	$3,000	$3,000	$2,800
	Hommes	2,300	2,100	2,100	2,700	3,000	2,400	2,000	2,300	2,500	3,000	3,000
	Femmes	2,000	2,700	1,800	2,600	3,000	2,400	1,600	2,200	3,000	3,000	2,600
Universités	Total	3,500	3,200	4,000	4,200	4,400	4,000	3,000	3,400	3,000	3,000	3,500
	Hommes	3,500	3,600	3,500	4,400	4,300	4,000	3,000	3,000	3,200	3,000	3,500
	Femmes	3,500	3,000	4,200	4,200	4,500	4,000	3,000	3,600	2,000	3,000	3,100

Source: Enquête nationale auprès des diplômés, juin-juillet 1984.

ANNEXE D

NOMBRE DE DIPLÔMÉS DE 1982, SELON LE DOMAINE D'ÉTUDES ET LA CATÉGORIE DE DIPLÔMÉS

La présente annexe fournit des données sur les domaines d'études des diplômés de 1982 des écoles de métier et de formation professionnelle, des collèges et des universités.

Tableau D-1. Diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle, selon le domaine d'études et le sexe

Domaine d'études	Hommes	Femmes	Total[1]
Arts	923	2,678	3,626
Arts commercial et publicitaire	--	131*	233*
Arts de création	182*	676	866
Beaux-arts	--	181*	251*
Arts graphiques et audio-visuels	273*	164*	437
Communications	--	--	--
Services personnels	--	1,393	1,502
Affaires et commerce	3,187	14,099	17,646
Gestion et administration	618	2,003	2,677
Gestion financière	239*	439	698
Gestion d'institutions	--	142*	174*
Gestion et administration - affaires et commerce	238*	1,334	1,593
Commerce et ventes	265*	325*	612
Marketing	--	--	--
Secrétariat	544	9,501	10,252
Utilisation de machines de bureau	--	746	876
Secrétaire - comptabilité, tenue de livre	281	1,796	2,132
Secrétaire - général	--	4,933	5,122
Secrétaire juridique	-	416	416
Secrétaire médicale	--	332	348
Techniques relatives aux industries de services	1,759	2,231	4,067
Génie et sciences appliquées	23,632	2,360	26,488
Techniques chimiques	--	--	--
Informatique	786	459	1,274
Techniques de génie électrique et électronique	3,152	390	3,619
Génie	19,355	1,472	21,201
Génie architectural et du bâtiment	7,217	293*	7,609
Techniques du bâtiment	930	--	965
Menuiserie et charpenterie	1,802	--	1,930
Techniques de soudure	4,112	--	4,223
Génie - général	1,631	427	2,096
Dessin	640	367	1,044
Génie industriel	3,282	506	3,866
Mécanicien-ajusteur	1,886	--	2,038
Techniques de fabrication	666	319*	1,015
Génie mécanique	7,225	246*	7,629
Techniques automobiles (mécanique et carrosserie)	2,209	--	2,356
Mécanique du matériel lourd	2,101	--	2,212
Arts et sciences - programme général	209*	251*	460
Sciences de la santé et disciplines connexes	362	3,159	3,566
Autres techniques de la santé	--	647	768
Sciences infirmières	249*	2,506	2,791
Humanités et disciplines connexes	-	-	-
Sciences naturelles et industries primaires	2,191	323*	2,536
Sciences naturelles	459	--	555
Industries primaires	475	--	535
Techniques de transformation des ressources	1,168	157*	1,343

Tableau D-1. Diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle, selon le domaine d'études et le sexe - fin

Domaine d'études	Hommes	Femmes	Total[1]
Sciences naturelles et industries primaires	184*	740	926
Services pédagogiques et services d'orientation	--	152*	164*
Services de protection et services correctionnels	--	--	--
Loisirs et sports	--	171*	246*
Services sociaux	--	383	418
Inconnu	272*	244*	536
TOTAL	30,960	23,851	55,784

[1]Les totaux incluent les répondants qui n'ont pas indiqué leur sexe.

Note: Les données de ce tableau concernent les diplômés de 1982 qui vivaient toujours au Canada en juin-juillet 1984. C'est notamment pour cette raison qu'elles ne coïncident pas avec les décomptes administratifs présentés dans d'autres publications de Statistique Canada.

Source: Enquête nationale auprès des diplômés, juin-juillet 1984.

Tableau D-2. Diplômés des collèges, selon le domaine d'études et le sexe

Domaine d'études	Hommes	Femmes	Total[1]
Arts	1,654	2,713	4,444
Arts commercial et publicitaire	139*	378	532
Arts de création	178*	628	813
Beaux-arts	309	791	1,117
Arts graphiques et audio-visuels	600	454	1,074
Communications	329	234	580
Services personnels	--	201*	214*
Affaires et commerce	4,952	11,017	16,211
Gestion et administration	3,713	4,595	8,461
Gestion financière	1,290	2,152	3,483
Gestion d'institutions	261	331	623
Gestion et administration - affaires et commerce	1,694	1,911	3,678
Commerce et ventes	856	899	1,757
Marketing	689	593	1,282
Secrétariat	--	5,091	5,238
Utilisation de machines de bureau	--	--	--
Secrétaire - comptabilité, tenue de livre	--	--	--
Secrétaire - général	--	3,767	3,802
Secrétaire juridique	--	545	579
Secrétaire médicale	--	488	515
Techniques relatives aux industries de services	315	431	755
Génie et sciences appliquées	10,777	2,275	13,209
Techniques chimiques	370	245	624
Informatique	1,121	1,181	2,330
Techniques de génie électrique et électronique	3,566	173*	3,781
Génie	5,327	592	5,997
Génie architectural et du bâtiment	1,436	271	1,730
Techniques du bâtiment	243	--	285
Menuiserie et charpenterie	--	--	--
Techniques de soudure	102*	-	102*
Génie - général	1,598	228	1,849
Dessin	459	114*	577
Génie industriel	603	--	688
Mécanicien-ajusteur	187*	--	218*
Techniques de fabrication	123*	--	130*
Génie mécanique	1,611	--	1,645
Techniques automobiles (mécanique et carrosserie)	126*	--	130*
Mécanique du matériel lourd	149*	-	149*
Arts et sciences - programme général	--	--	--
Sciences de la santé et disciplines connexes	1,058	8,696	9,855
Autres techniques de la santé	687	2,654	3,370
Sciences infirmières	370	6,027	6,470
Humanités et disciplines connexes	150*	563	712
Sciences naturelles et industries primaires	2,149	848	3,038
Sciences naturelles	677	563	1,257
Industries primaires	714	--	810
Techniques de transformation des ressources	487	93*	589

Tableau D-2. Diplômés des collèges, selon le domaine d'études et le sexe - fin

Domaine d'études	Hommes	Femmes	Total[1]
Sciences naturelles et industries primaires	1,662	4,768	6,492
Services pédagogiques et services d'orientation	270	1,841	2,139
Services de protection et services correctionnels	858	384	1,257
Loisirs et sports	234	903	1,143
Services sociaux	248	1,275	1,537
Inconnu	--	--	--
TOTAL	22,466	30,929	54,081

[1] Les totaux incluent les répondants qui n'ont pas indiqué leur sexe.

Note: Les données de ce tableau concernent les diplômés de 1982 qui vivaient toujours au Canada en juin-juillet 1984. C'est notamment pour cette raison qu'elles ne coïncident pas avec les décomptes administratifs présentés dans d'autres publications de Statistique Canada.

Source: Enquête nationale auprès des diplômés, juin-juillet 1984.

Tableau D-3. Diplômés du niveau baccalauréat, selon le domaine d'études et le sexe

Domaine d'étude	Hommes	Femmes	Total[1]
Sciences agricoles et biologiques	2,526	2,761	5,346
Agriculture	718	395*	1,123
Biologie	1,130	1,115	2,289
Sciences ménagères	--	735	776
Administration des affaires, gestion, commerce	6,777	4,166	11,009
Education	4,304	10,853	15,364
Formation des maîtres - niveaux primaire et secondaire	2,530	8,080	10,716
Autres domaines de l'enseignement (non didactique)	243*	581	832
Éducation physique	1,394	1,452	2,938
Génie et sciences appliquées	6,589	742	7,417
Génie chimique	484	--	599
Génie civil	1,225	--	1,369
Génie électrique	1,031	--	1,090
Génie mécanique	1,406	--	1,537
Beaux-arts et arts appliqués	944	2,059	3,027
Arts et sciences - programme général	--	194*	335*
Professions et occupations de la santé	1,977	4,395	6,479
Art dentaire - études et recherche	400*	--	527
Médecine - études et recherche	1,190	844	2,089
Sciences infirmières	--	1,987	2,063
Pharmacie	263*	469	733
Rééducation	--	726	763
Humanités	3,815	6,953	10,846
Langue et littérature anglaises	787	1,852	2,706
Langue et littérature françaises	223*	1,053	1,276
Histoire	1,081	1,142	2,230
Journalisme et autres moyens de communication	589	789	1,377
Mathématiques et sciences physiques	3,556	1,337	4,968
Chimie	388*	207*	601
Informatique	1,340	425*	1,809
Géologie et domaines connexes	458	191*	655
Mathématiques	967	490	1,461
Physique	390*	--	428*
Sciences sociales	9,266	10,793	20,308
Économique	2,471	635	3,160
Géographie	1,084	646	1,749
Droit et jurisprudence	1,666	1,407	3,080
Science politique	1,291	927	2,245
Psychologie	1,182	3,166	4,440
Service social et bien-être social	301*	1,087	1,414
Sociologie	688	1,853	2,556
Inconnu	566	665	1,231
TOTAL	40,418	44,920	86,331

[1]Les totaux incluent les répondants qui n'ont pas indiqué leur sexe.

Note: Les données de ce tableau concernent les diplômés de 1982 qui vivaient toujours au Canada en juin-juillet 1984. C'est notamment pour cette raison qu'elles ne coïncident pas avec les décomptes administratifs présentés dans d'autres publications de Statistique Canada.

Source: Enquête nationale auprès des diplômés, juin-juillet 1984.

Tableau D-4. Diplômés du niveau maîtrise, selon le domaine d'études et le sexe

Domaine d'étude	Hommes	Femmes	Total[1]
Sciences agricoles et biologiques	343	222	570
Agriculture	54*	--	82
Biologie	167	103	272
Sciences ménagères	--	--	43*
Administration des affaires, gestion, commerce	1,941	707	2,672
Éducation	1,326	1,399	2,759
Formation des maîtres - niveaux primaire et secondaire	336	449	793
Autres domaines de l'enseignement (non didactique)	870	825	1,717
Éducation physique	75*	55*	130
Génie et sciences appliquées	767	79	853
Génie chimique	79	--	99
Génie civil	182	--	201
Génie électrique	171	--	172
Génie mécanique	77	--	80
Beaux-arts et arts appliqués	74*	114	188
Arts et sciences - programme général	--	--	--
Professions et occupations de la santé	310	379	703
Art dentaire - études et recherche	--	--	--
Médecine - études et recherche	183	119	309
Sciences infirmières	--	83	90
Pharmacie	--	--	--
Rééducation	--	91	106
Humanités	607	930	1,560
Langue et littérature anglaises	90	146	242
Langue et littérature françaises	37*	74*	116
Histoire	82	64*	150
Journalisme et autres moyens de communication	--	--	48
Mathématiques et sciences physiques	444	108	558
Chimie	73*	--	95
Informatique	98	--	129
Géologie et domaines connexes	68*	--	86
Mathématiques	93	--	117
Physique	96	--	111
Sciences sociales	1,214	982	2,225
Économique	244	104	350
Géographie	85	--	104
Droit et jurisprudence	78	--	93
Science politique	185	76*	265
Psychologie	191	280	478
Service social et bien-être social	118	246	364
Sociologie	55*	58*	113
Inconnu	--	--	--
TOTAL	7,052	4,928	12,125

[1]Les totaux incluent les répondants qui n'ont pas indiqué leur sexe.

Nota: Les données de ce tableau concernent les diplômés de 1982 qui vivaient toujours au Canada en juin-juillet 1984. C'est notamment pour cette raison qu'elles ne coïncident pas avec les décomptes administratifs présentés dans d'autres publications de Statistique Canada.

Source: Enquête nationale auprès des diplômés, juin-juillet 1984.

Tableau D-5. Diplômés du niveau doctorat, selon le domaine d'études et le sexe

Domaine d'étude	Hommes	Femmes	Total[1]
Sciences agricoles et biologiques	92	42	134
Agriculture	11	--	13
Biologie	39	24	63
Sciences ménagères	--	-	--
Administration des affaires, gestion, commerce	12	-	12
Éducation	80	66	148
Formation des maîtres - niveaux primaire et secondaire	19	13	33
Autres domaines de l'enseignement (non didactique)	52	48	102
Éducation physique	9	--	12
Génie et sciences appliquées	95	5	101
Génie chimique	22	--	23
Génie civil	14	--	15
Génie électrique	24	-	24
Génie mécanique	14	-	14
Beaux-arts et arts appliqués	5	--	7
Arts et sciences - programme général	-	-	-
Professions et occupations de la santé	95	49	148
Art dentaire - études et recherche	19	8	29
Médecine - études et recherche	9	9	18
Sciences infirmières	12	9	23
Pharmacie	-	-	-
Rééducation	69	27	96
Humanités	--	-	--
Langue et littérature anglaises	54	15	69
Langue et littérature françaises	-	-	-
Histoire	--	--	5
Journalisme et autres moyens de communication	-	-	-
Mathématiques et sciences physiques	122	17	140
Chimie	37	8	45
Informatique	12	-	12
Géologie et domaines connexes	18	-	18
Mathématiques	22	6	27
Physique	32	--	35
Sciences sociales	136	79	222
Économique	18	6	25
Géographie	14	--	18
Droit et jurisprudence	-	-	-
Science politique	10	--	13
Psychologie	58	44	102
Service social et bien-être social	--	-	--
Sociologie	17	10	28
Inconnu	--	--	6
TOTAL	709	289	1,015

[1]Les totaux incluent les répondants qui n'ont pas indiqué leur sexe.

Note: Les données de ce tableau concernent les diplômés de 1982 qui vivaient toujours au Canada en juin-juillet 1984. C'est notamment pour cette raison qu'elles ne coïncident pas avec les décomptes administratifs présentés dans d'autres publications de Statistique Canada.

Source: Enquête nationale auprès des diplômés, juin-juillet 1984.

ANNEXE E

POURCENTAGE DES DIPLÔMÉS ACTIFS TRAVAILLANT À TEMPS PLEIN

La présente annexe indique le pourcentage des diplômés faisant partie de la population active qui travaillaient à temps plein en juin 1984, selon le domaine d'études et le sexe. En comparant le nombre des diplômés travaillant à temps plein en juin 1984 et le nombre des diplômés faisant partie de la population active, ce pourcentage mesure le succès qu'ont eu les diplômés dans leurs démarches pour trouver un emploi à temps plein, deux ans environ après l'obtention de leur diplôme.

Tableau E-1. Pourcentages des diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle et des diplômés des collèges faisant partie de la population active et occupés à temps plein, selon le domaine d'études et le sexe, juin 1984

Domaine d'études	École de métier et de formation professionnelle			Collèges		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
TOTAL	64	69	56	80	84	77
Arts	61	71	57	69	76	66
Arts commercial et publicitaire	78	83	71*	86	95	83
Arts de création	40	67*	29	74	76	73
Beaux-arts	59	50*	65*	45	48	44
Arts graphiques et audio-visuels	58	67	43*	76	79	67
Communications	--	--	--	78	82	73*
Services personnels	71	90	70	67*	--	65*
Affaires et commerce	59	68	56	82	84	81
Gestion et administration	57	66	54	80	83	78
Gestion financière	58	66	54	78	81	76
Gestion d'institution	--	--	--	85	89	81
Commerce et ventes	54	69	40*	81	83	78
Marketing	--	--	--	80	83	75
Secrétariat	61	76	60	85	94	85
Utilisation de machines de bureau	66	69*	64	91	100	84
Secrétaire - comptabilité, tenue de livres	61	80	57	--	--	--
Secrétaire - général	57	93	56	83	--	83
Secrétaire - juridique	88	--	88	96	--	96
Secrétaire médicale	59*	--	63*	87	--	86
Techniques relatives aux industries de services	55	67	44	85	89	82
Génie et sciences appliquées	68	68	60	83	84	82
Techniques chimiques	--	--	--	90	91	89
Informatique	77	82	68	84	85	83
Techniques de génie électrique et électronique	72	71	77	84	84	88
Génie	67	68	54	83	83	76
Génie architectural et du bâtiment	62	62	54*	82	82	81
Menuiserie et charpenterie	69	70	64*	--	--	--
Techniques du bâtiment	46	47	--	85	84	--
Techniques de soudure	61	62	--	78	78	--
Génie - général	58	61	50	78	80	67
Dessin	51	59	41*	74	78	60*
Génie industriel	77	78	66	93	92	93*
Techniques de fabrication	65	69	53*	90	89	--
Mécanicien-ajusteur	81	81	81*	96	95	--
Génie mécanique	69	70	40*	84	85	--
Techniques automobiles	67	67	--	89	89	--
Mécanique du matériel lourd	67	68	--	94	94	--
Arts et sciences - programme général	46*	66*	--	--	--	--
Sciences de la santé et disciplines connexes	59	84	56	78	91	76
Autres techniques de la santé	76	86*	74	79	88	76
Sciences infirmières	54	83	51	77	95	76
Humanités et disciplines connexes	--	--	--	70	81*	67
Sciences naturelles et industries primaires	66	68	51*	84	86	78
Sciences naturelles	77	76	85*	84	89	79
Industries primaires (y compris l'agriculture)	54	58	--	87	88	85
Techniques de transformation des ressources	67	70	--	78	79	72

Tableau E-1. Pourcentages des diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle et des diplômés des collèges faisant partie de la population active et occupés à temps plein, selon le domaine d'études et le sexe, juin 1984 - fin

Domaine d'études	École de métier et de formation professionnelle			Collèges		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Sciences sociales et services sociaux	57	52*	58	76	84	73
Services pédagogiques et services d'orientation	69*	--	--	74	83	72
Services de protection et services correctionnels	--	--	--	78	84	65
Loisirs et sports	67	73*	64	77	82	76
Services sociaux	51	--	52	80	89	77
Inconnu	64	70*	54*	--	--	--

Source: Enquête nationale auprès des diplômés, juin-juillet 1984.

Tableau E-2. Pourcentage des diplômés des universités faisant partie de la population active et travaillant à temps plein, selon le domaine d'études et le sexe, juin 1984

Domaine d'études	Baccalauréat	Maîtrise	Doctorat	Universités - total		
				Total	Hommes	Femmes
			(pourcentages)			
TOTAL	79	85	88	80	83	77
Sciences agricoles et biologiques	74	80	91	75	79	69
Agriculture	83	86	100	84	87	77
Biologie	68	75	92	70	74	64
Sciences ménagères	65	81	--	66	85*	65
Administration des affaires, gestion et commerce	88	91	100	89	91	85
Éducation	76	88	94	78	85	74
Formation des maîtres - niveaux primaire et secondaire	76	90	90	77	83	75
Autres domaines de l'enseignement (non didactique)	65	88	95	81	91	72
Éducation physique	77	82	91	77	80	76
Génie et sciences appliquées	88	88	96	88	88	89
Génie chimique	84	87	100	85	85	79*
Génie civil	85	89	92	85	84	95
Génie électrique	93	92	100	93	92	100*
Génie mécanique	91	88	100	91	91	92
Beaux-arts et sciences appliquées	66	56	57	66	63	66
Arts et sciences	84	--	--	84	79*	84
Professions et occupations de la santé	89	89	78	89	91	89
Art dentaire - études et recherche	95	91*	--	95	98	85
Médecine - études et recherche	88	83	82	87	88	85
Sciences infirmières	88	94	--	88	--	89
Pharmacie	90	--	--	90	95	88
Rééducation	92	88	--	91	95*	92
Humanités	73	75	77	73	74	73
Langue et littérature anglaises	70	58	70	69	67	71
Langue et littérature françaises	68	73	89	69	77	67
Histoire	70	71	91	70	70	70
Journalisme et autres moyens de communication	81	81	--	81	81	82
Mathématiques et sciences physiques	84	82	88	84	83	85
Informatique	91	91	100	91	90	94
Chimie	72	77	89	74	77	67*
Géologie et domaines connexes	82	83	83	82	80	86
Mathématiques	82	72	68	81	80	83
Physique	71	80	94	74	77	--
Sciences sociales	75	80	91	76	76	75
Économique	77	81	88	78	75	87
Géographie	75	83	100	76	80	67
Droit et jurisprudence	84	80	--	84	85	82
Science politique	69	86	92	71	71	70
Psychologie	69	64	92	69	66	71
Service social et bien-être social	80	94	--	83	90	81
Sociologie	74	78	82	74	74	74
Inconnu	78	93	--	79	95	64

Source: Enquête nationale auprès des diplômés, juin-juillet 1984.

ANNEXE F

DIPLÔMÉS OCCUPANT UN EMPLOI À PLEIN TEMPS ET POSSÉDANT DES QUALIFICATIONS SUPÉRIEURES À CELLES REQUISES POUR L'EMBAUCHE

La présente annexe indique le pourcentage des diplômés occupant des emplois à temps plein requérant une formation moindre que la leur, par rapport à l'ensemble des diplômés travaillant à temps plein en juin 1984. Les données sont présentées selon le domaine d'études.

Tableau F-1. Diplômés des collèges occupant des emplois à temps plein requérant moins qu'un diplôme ou un certificat d'études collégiales, selon le domaine d'études et le sexe, juin 1984

Domaine d'études	Hommes	Femmes	Total
	(Pourcentage de tous les diplômés travaillant à temps plein)		
Arts	58	51	54
Arts commercial et publicitaire	68*	50*	55
Arts de création	52*	42	46
Beaux-arts	76	68	71
Arts graphiques et audio-visuels	54	48*	52
Communications	51*	42*	48
Services personnels	--	54*	54*
Affaires et commerce	54	48	49
Gestion et administration	53	49	51
Gestion financière	42	42	42
Gestion d'institutions	56*	60*	60
Gestion et administration - affaires et commerce	61	56	59
Commerce et ventes	57	48	52
Marketing	53	44	49
Secrétariat	--	46	46
Secrétaire - général	--	52	51
Secrétaire - juridique	-	24	25
Secrétaire médicale	-	30*	29*
Techniques relatives aux industries de services	46	55	51
Génie et sciences appliquées	33	31	32
Techniques chimiques	--	--	23*
Informatique	21*	28	25
Techniques de génie électrique et électronique	25	--	26
Génie	41	35*	40
Génie architectural et du bâtiment	33	--	33
Génie général	35	--	35
Génie industriel	50	--	47
Génie mécanique	50	--	50
Arts et sciences - programme général	-	-	-
Sciences de la santé	13*	5	6
Autres techniques de la santé	--	10*	10
Sciences infirmières	--	3*	3*
Humanités	--	40	42
Sciences naturelles et industries primaires	45	42	44
Sciences naturelles	62	40*	52
Industries primaires	44	--	44
Techniques de transformation des ressources	30*	--	29*
Sciences sociales et services sociaux	40	28	31
Services pédagogiques et services d'orientation	--	17*	19
Services de protection et services correctionnels	47	68	52
Loisirs et sports	44*	39	40
Services sociaux	--	25	25
TOTAL	40	31	35

Source: Enquête nationale auprès des diplômés, juin-juillet 1984.

Tableau F-2. Diplômés des universités[1] occupant des emplois à temps plein requérant moins qu'un grade, un diplôme ou un certificat d'études universitaires, selon le domaine d'études, le niveau et le sexe, juin 1984

Domaine d'études	Baccalauréat			Maîtrise		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
	(pourcentage de l'ensemble des diplômés travaillant à temps plein)					
Sciences agricoles et biologiques	37	27	31	--	--	--
Agriculture	--	--	30*	-	-	-
Biologie	37	--	30*	--	--	--
Sciences ménagères	--	40*	41*	-	-	-
Administration des affaires, gestion et commerce	27	27	27	15	17	16
Éducation	25	20	22	15*	11*	13
Formation des maîtres - niveaux primaire et secondaire	18*	19	19	--	--	--
Autres domaines de l'enseignement (non didactique)	--	--	--	17*	13*	15
Éducation physique	31*	23*	28	--	--	--
Génie et sciences appliquées	16	--	16	--	--	--
Génie chimique	--	--	--	--	--	--
Génie civil	--	--	--	--	--	--
Génie électrique	--	-	--	--	--	--
Génie mécanique	--	--	--	--	--	--
Beaux-arts et arts appliqués	61*	36	42	--	--	--
Arts et sciences - programme général	--	--	--	-	-	-
Professions et occupations de la santé	--	20	16	--	--	--
Art dentaire - études et recherche	-	--	--	--	--	--
Médecine - études et recherche	--	--	--	--	-	--
Sciences infirmières	--	37	37	-	--	--
Pharmacie	--	-	--	-	-	-
Rééducation	-	--	--	-	--	--
Humanités	46	45	45	20*	15	17
Langue et littérature anglaises	41*	53	50	--	--	--
Langue et littérature françaises	--	--	33*	--	--	--
Histoire	58	55	56	--	--	--
Journalisme et autres moyens de communication	55*	46*	50	--	-	--
Mathématiques et sciences physiques	23	19*	22	--	--	--
Chimie	--	-	--	--	--	--
Informatique	24*	--	22*	--	--	--
Géologie et domaines connexes	--	--	--	-	-	-
Mathématiques	--	--	23*	--	--	--
Physiques	--	--	--	--	--	--
Sciences sociales	40	42	41	11*	13*	12
Économique	47	37*	45	--	-	--
Géographie	55	47*	53	--	--	--
Droit et jurisprudence	--	--	--	-	-	-
Science politique	61	48*	56	--	--	--
Psychologie	46*	42	42	--	--	--
Service social et bien-être social	--	33*	34	--	--	--
Sociologie	50*	61	58	--	--	--
TOTAL	28	30	29	12	12	12

[1]Trois pour cent seulement des titulaires de doctorats étaient dans des postes requérant moins que des qualifications universitaires; les chiffres par domaine d'études sont trop petits pour être présentés.

Source: Enquête nationale auprès des diplômés, juin-juillet 1984.

ANNEXE G

PROFIL DE LA PROMOTION DE 1982, SELON LA CATÉGORIE DE DIPLÔMÉS

La présente annexe donne le profil des diplômés de 1982 selon des variables telles l'âge, l'état matrimonial, la présence d'enfants à charge et la langue maternelle.

Tableau G-1. Profil des diplômés, selon la catégorie

	Écoles de métier et de formation professionnelle	Collèges	Baccalauréat	Maîtrise	Doctorat
NOMBRE DES DIPLÔMÉS	55,784	54,081	86,331	12,125	1,015
ÂGE EN 1982			(pourcentages)		
Moins de 18 ans	1*	—	—	—	–
18-21	34	54	5	—	2
22-24	22	29	57	10	1
25-29	17	10	21	41	24
30-34	10	4	7	24	38
35-39	7	2	4	14	20
40 et plus	9	2	5	11	15
Total	100	100	100	100	100
Âge médian	23	21	24	29	32
ÉTAT MATRIMONIAL EN JUIN 1984			(pourcentages)		
Hommes					
Célibataires	62	73	65	33	21
Mariés	34	26	34	63	75
Veufs, séparés ou divorcés	4	1*	1	4	5
Total	100	100	100	100	100
Femmes					
Célibataires	46	66	57	39	36
Mariées	42	31	38	52	52
Veuves, séparées ou divorcées	13	3	5	9	12
Total	100	100	100	100	100
Total					
Célibataires	55	69	61	35	25
Mariés(ées)	38	29	36	59	68
Veufs(ves), séparés(ées), divorcés(ées)	8	2	3	6	7
Total	100	100	100	100	100
POURCENTAGE DES DIPLÔMÉS AYANT DES ENFANTS À CHARGE EN JUIN 1984			(pourcentages)		
Hommes	25	10	13	42	52
Femmes	39	12	18	31	38
Total	31	11	16	37	48
LANGUE MATERNELLE			(pourcentages)		
Québec					
Anglais	5	5	18	15	—
Français	89	93	74	77	84
Autre	6	2	8	9	15
Total	100	100	100	100	100
Reste du Canada					
Anglais	83	85	83	80	67
Français	7	5	6	6	7
Autre	11	9	12	14	27
Total	100	100	100	100	100
Ensemble du Canada					
Anglais	61	64	66	62	56
Français	29	29	24	26	20
Autre	10	8	11	13	25
Total	100	100	100	100	100

Note: Les pourcentages ont été arrondis et peuvent ne pas totaliser 100.

Source: Enquête nationale auprès des diplômés, juin-juillet 1984.

ANNEXE H

MÉTHODE

L'Enquête nationale sur les diplômés a été menée par téléphone en juin-juillet 1984 auprès de diplômés de 1982 des universités, des collèges et des écoles de métier et de formation professionnelle. Il s'agissait avant tout de recueillir des données sur l'expérience de ces diplômés au moment de la transition de l'école au marché du travail. L'enquête a été parrainée par le Secrétariat d'État du Canada et par Emploi et Immigration Canada.

Pour les fins de l'enquête, un "diplômé" a été défini comme tout étudiant qui, en 1982, a terminé un programme sanctionné par un grade, un diplôme ou un certificat dans une université, un collège ou une école de métier et de formation professionnelle accréditée ou un autre établissement d'enseignement semblable. À partir de cette définition, la liste la plus complète possible de tous les diplômés de 1982 a été établie à l'aide de l'information fournie par les divers établissements d'enseignement ainsi que par les ministères provinciaux de l'Éducation. Ces établissements comprenaient les universités, les collèges, les cégeps, les écoles de sciences infirmières, les écoles de théologie ainsi que les écoles de métier et de formation professionnelle (y compris les collèges et les écoles secondaires offrant une formation professionnelle).

Les étudiants ayant terminé un programme de passage à l'université (ex., au cégep dans le cas du Québec) ont été exclus de l'enquête, tout comme les diplômés des collèges militaires et ceux des programmes de cours préparatoires à la formation professionnelle, des programmes de formation préparatoire à l'emploi et des cours de langue.

Les programmes des écoles de métier et de formation professionnelle sont des programmes qui préparent le stagiaire en vue d'un emploi nécessitant des aptitudes manuelles et comportant l'exécution de fonctions bien définies et

plus ou moins répétitives. En général, le diplôme d'études secondaires ne fait pas partie des préalables, et ces programmes durent moins d'une année scolaire. Pour l'enquête, seuls ont été retenus les programmes d'une durée d'au moins trois mois.

L'enquête devait viser tous les diplômés répondant aux critères retenus, mais plusieurs établissements d'enseignement ont fourni trop tard les renseignements demandés, alors que d'autres ont fourni des listes de diplômés incomplètes. Les diplômés des établissements d'enseignement ou des commissions scolaires suivants n'ont donc pas été inclus dans l'Enquête nationale auprès des diplômés (le nom de la province et le nombre des diplômés, établis d'après les décomptes administratifs, figurent entre parenthèses) :

Écoles de métier et de formation professionnelle
- Commission scolaire Kativik (Qc - 101)
- Commission scolaire Chapais-Chibougamau (Qc - 144)

Collèges
- Miss A.J. MacMaster School of Nursing (N.-B. - 54)
- Princess Margaret Hospital School of Radiology (Ont. - 4)
- Toronto Institute of Medical Technology (Ont. - 232)
- Brandon General Hospital (Man. - 45)
- Red Deer College (Alb. - 341)
- Misericordia Hospital (Alb. - 92)
- Fairview College (Alb. - 57)
- A. Maxwell Evans Clinic (C.-B. - 1)

Universités
- Université Laurentienne (Ont. - 1 230)
- Canadian Mennonite Bible College (Man. - 38)
- Canadian Nazarene College (Man. - 12)
- Université de Winnipeg (Man. - 744)
- Canadian Bible College (Sask. 62)
- Canadian Union College (Alb. - 33)
- Newman Theological College (Alb. - 30)
- University of Lethbridge (Alb. - 360)
- Athabasca University (Alb. - 15)
- Northwest Basptist Theological College (C.-B. - 5)

Par ailleurs, les établissements d'enseignement dont le nom suit ne sont que partiellement représentés :

Collèges

Grande Prairie Regional College (Alb.) - A fourni la liste des inscriptions plutôt que celle des diplômés de 1982. Ont été retenus pour les fins de l'enquête les rares étudiants de cette liste qui ont également reçu un diplôme en 1982.

Universités

Toutes les universités de la province de Québec - Les quelque 13 000 étudiants ayant obtenu des diplômes ou des certificats dans les universités de la province de Québec ont été exclus de la base de sondage du fait qu'il a été impossible de départager les diplômés du premier de ceux du deuxième cycle. Pour les autres provinces, les diplômes et les certificats du premier cycle ont été assimilés aux baccalauréats et aux premiers grades professionnels, tandis que les diplômes et les certificats du deuxième cycle ont été assimilés aux maîtrises.

University of Guelph (Ont.) - N'a fourni aucune liste des titulaires de maîtrises ou de doctorats ni des titulaires de diplômes ou de certificats du deuxième cycle.

Queen's University (Ont.) - A fourni la liste des inscriptions et non celle des diplômés de 1982. Les rares étudiants de cette liste ayant obtenu leur diplôme en 1982 ont été retenus.

Simon Fraser University (C.-B.) - N'a pas fourni la liste des diplômés ayant obtenu une maîtrise ou un doctorat, ou encore un diplôme ou un certificat du premier cycle.

Au total, la base de sondage comptait 218 650 unités, dont un échantillon de 49 150 unités a été tiré. Le questionnaire n'a pas été administré aux diplômés de l'échantillon qui résidaient à l'extérieur du Canada en juin-juillet 1984. Un total de 35 717 réponses ont été jugées utilisables. On trouvera au tableau G-1, par province, le nombre des diplômés, la taille de l'échantillon ainsi que le nombre non pondéré et pondéré des réponses utilisables.

L'échantillon tiré de la base de sondage a été stratifié selon trois variables : la province, la catégorie des diplômés et le domaine d'études. Les trois strates étant de taille fort variée, des pourcentages différents de diplômés ont été retenus dans chaque cas pour permettre des résultats statistiquement sûrs. Cette enquête ayant porté sur un échantillon de diplômés, chaque répondant représente un certain nombre d'autres diplômés exclus de l'échantillon. Ainsi, dans une strate où un diplômé sur quatre a été sondé (soit une fraction d'échantillonnage de 0,25), chaque répondant se voit attribuer un coefficient de pondération initial de 4 qui indique que sa réponse représente celle de quatre diplômés de la population. Des ajustements ont ensuite été apportés au coefficient initial pour tenir compte

des absences de réponses. Les 209 337 réponses utilisables pondérées représentent le nombre des diplômés de 1982 vivant au Canada en juin-juillet 1984 et la base à partir de laquelle tous les tableaux de cette publication ont été établis.

Comme la fraction d'échantillonnage était différente selon les strates (ex., 100 p. 100 des diplômés des collèges de Terre-Neuve ont été sondés, contre 18 p. 100 de ceux des collèges du Québec), on a appliqué un système de pondération utilisant l'inverse de la fraction d'échantillonnage (ajusté en fonction des absences de réponses) comme coefficient de pondération, de manière à assurer un échantillon pondéré représentatif de la population. L'échantillon non pondéré n'est pas représentatif du fait qu'une même fraction d'échantillonnage n'a pas été appliquée à toutes les strates.

Le nombre pondéré des réponses utilisables diffère des décomptes administratifs contenus dans d'autres publications de Statistique Canada. Les chiffres de l'Enquête nationale auprès des diplômés sont en général moins élevés du fait que certains établissements d'enseignement n'ont pas été en mesure de fournir la liste complète de leurs diplômés et de leurs coordonnées (nom, adresse et numéro de téléphone). Par ailleurs, l'Enquête nationale auprès des diplômés n'a pas retenu les diplômés vivant à l'étranger en juin 1984, alors que les décomptes administratifs fournis par les établissements d'enseignement englobent tous les diplômés sans égard au lieu de résidence.

Les estimations déduites de cette enquête sont fondées sur un échantillon de diplômés. C'est dire que nous aurions obtenu des résultats quelque peu divergents si nous avions mené un recensement complet à l'aide des mêmes questionnaires, des mêmes enquêteurs, des mêmes superviseurs, des mêmes méthodes de traitement, etc. L'écart entre les estimations provenant d'un échantillon et celles déduites d'un recensement complet mené dans les mêmes conditions est appelé l'erreur d'échantillonnage.

On ne connaît pas généralement la valeur réelle de l'erreur d'échantillonnage, mais il est possible de l'estimer au moyen des données de l'échantillon. La variance d'échantillonnage est une estimation de

l'importance de l'erreur de l'échantillonnage. On exprime souvent cette valeur à l'aide de l'écart-type (la racine carrée de la variance) ou du coefficient de variation.

Le coefficient de variation exprime le rapport entre l'écart-type et la moyenne. En général, cela veut dire que dans deux cas sur trois, l'erreur des estimations sera inférieure ou égale à la valeur du coefficient de variation. Par exemple, si le coefficient de variation est de 0,10 (ou 10 %), l'écart-type représente 10 % de la valeur moyenne de l'estimation. En conséquence, si l'estimation se situe en deça d'un écart-type de la véritable valeur moyenne (ce qui est le cas deux fois sur trois), l'erreur sera de 10 % ou moins, c'est-à-dire qu'il y a 67 chances sur 100 que l'erreur se situe en deça de 10 %.

Comme il serait onéreux de calculer un écart-type pour chacune des estimations pouvant être produites à partir d'une multitude d'enquêtes, on a mis au point une méthode permettant de calculer approximativement la variance d'échantillonnage. On obtient ces valeurs approximatives en calculant l'estimation de la variance suivant l'hypothèse d'un échantillonnage aléatoire simple et en tenant compte par la suite d'un effet estimatif du plan de sondage. Cette méthode a permis de calculer les estimations des coefficients de variation des données qui font l'objet de ce rapport. Les données dont le coefficient de variation est supérieur à 25 % ne sont pas rapportées et sont remplacées par un double tiret dans les tableaux et les graphiques (--). Celles dont le coefficient de variation se situe entre 16,6 % et 25 % sont fournies, mais marquées d'un astérisque simple (*). Les estimations dont le coefficient de variation est inférieur à 16,6 % ne portent aucune marque.

La prudence sera de rigueur dans l'interprétation des données qui se fondent sur un nombre d'unités relativement petit ou sur des différences minimes entre des données.

Pour de plus amples renseignements sur l'Enquête nationale auprès des diplômés, le lecteur est prié de consulter la documentation accompagnant la bande de micro-données en s'adressant à la Section de l'enseignement postsecondaire, Division de l'éducation, de la culture et du tourisme à Statistique Canada.

Tableau H-1. Nombre total de diplômés, taille des échantillons et réponses utilisables, selon la province et la catégorie des diplômés

Catégorie de diplômés - province d'études	Nombre total de diplômés[1]	Taille de l'échantillon	Réponses utilisables[2]	Réponses utilisables pondérées[3]
Écoles de métier et de formation professionnelle				
Canada	**56,796**	**12,766**	**8,695**	**55,784**
Terre-Neuve	3,817	1,136	851	3,791
Île-du-Prince-Édouard	253	253	196	252
Nouvelle-Écosse	3,979	1,116	922	3,970
Nouveau-Brunswick	1,949	327	278	1,928
Québec	15,584	2,764	1,776	15,343
Ontario	18,726	2,929	1,656	18,178
Manitoba	2,048	944	734	2,009
Saskatchewan	1,551	848	689	1,535
Alberta	1,153	747	408	1,135
Colombie-Britannique	7,666	1,582	1,156	7,574
Yukon et Territoires du Nord-Ouest	70	70	29	70
Collèges				
Canada	**54,929**	**13,898**	**11,048**	**54,081**
Terre-Neuve	744	744	575	731
Île-du-Prince-Édouard	535	535	480	524
Nouvelle-Écosse	737	737	630	713
Nouveau-Brunswick	562	507	424	541
Québec	14,384	2,566	2,247	14,327
Ontario	25,791	4,669	3,511	25,228
Manitoba	1,350	884	705	1,343
Saskatchewan	1,058	758	633	1,048
Alberta	5,926	1,361	1,017	5,855
Colombie-Britannique	3,842	1,137	826	3,769
Yukon et Territoires du Nord-Ouest	-	-	-	-
Universités				
Canada	**106,925**	**22,486**	**15,974**	**99,472**
Terre-Neuve	1,653	941	727	1,542
Île-du-Prince-Édouard	274	274	239	263
Nouvelle-Écosse	5,251	1,653	1,209	4,720
Nouveau-Brunswick	2,528	1,194	978	2,352
Québec	27,335	3,788	2,934	26,117
Ontario	46,526	7,743	4,819	42,574
Manitoba	4,626	1,511	1,028	4,282
Saskatchewan	3,860	1,411	1,113	3,613
Alberta	7,526	1,948	1,458	7,153
Colombie-Britannique	7,346	2,023	1,469	6,857
Yukon et Territoires du Nord-Ouest	-	-	-	-
Total général	**218,650**	**49,150**	**35,717**	**209,337**

[1] Les données figurant dans la colonne "Nombre total de diplômés" sont celles qui ont été fournies par chacun des établissements d'enseignement à Statistique Canada en réponse à une demande d'une liste détaillée précisant le nom, l'adresse, le numéro de téléphone, le domaine d'études et le niveau de chacun des diplômés. Ces données diffèrent de celles (non détaillées) qui sont fournies périodiquement à Statistique Canada et publiées dans un certain nombre de publications courantes, et y sont généralement inférieures. Les différences sont attribuables à divers facteurs, surtout au fait que bien des établissements d'enseignement ne tiennent pas de dossiers renfermant toutes les précisions qui étaient nécessaires aux fins de l'enquête.

[2] Les "réponses utilisables" comprennent toutes les réponses, même partielles, des diplômés. Les pertes sont principalement attribuables à l'impossibilité de retrouver certains diplômés. Ceux qui se trouvaient à l'étranger au moment de l'enquête n'ont pas été sondés et sont, de ce fait, exclus des réponses utilisables.

[3] Le nombre des "réponses utilisables pondérées" diffère du "nombre total de diplômés" du fait que tous les diplômés qui vivaient à l'étranger en juin-juillet 1984 sont exclus de ce premier nombre.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés, juin-juillet 1984.

ANNEXE I

QUESTIONNAIRE ADMINISTRÉ AUX DIPLÔMÉS DES ÉCOLES DE MÉTIER

Statistique Canada Statistics Canada

Division des enquêtes spéciales

Formule END – 02

CONFIDENTIEL une fois rempli

ENQUÊTE NATIONALE AUPRÈS DES DIPLÔMÉS
des écoles de métier et de formation professionnelle

Déclaration exigée en vertu de la Loi sur la statistique, chapitre 15, Statuts du Canada de 1970–71–72

Numéro de l'interviewer	Nom de l'interviewer	Nom de l'interviewer principal

1. Registre des appels/dépistage

	Date	Heure du début de l'appel	Heure de la fin de l'appel	Résultat	Numéro de téléphone
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					

☐☐ Nombre d'appels

2. Durée de l'interview: ☐☐ minutes.

8–5400–111.2: 5-3-84 TB/CT–REG. B102555

Canada

3. *État final du questionnaire.*

Contact établi et questionnaire rempli intégralement	01 ○
Contact établi et questionnaire partiellement rempli	02 ○
Contact et refus	03 ○
Enquêté déjà contacté (double compte)	04 ○
Enquêté absent pour la durée de l'enquête	05 ○
Numéro de téléphone non inscrit	06 ○
Pas de réponse	07 ○
Impossible à joindre au téléphone	08 ○
Impossible à retrouver	09 ○
Interview terminée à 6	10 ○
Ne demeure plus au Canada	11 ○
Autre	12 ○

A. INTRODUCTION

4. BONJOUR, ICI . . . *(votre nom)* . . . DE STATISTIQUE CANADA. NOUS MENONS ACTUELLEMENT UNE ENQUÊTE AUPRÈS DES DIPLÔMÉS DE 1982. CETTE ENQUÊTE PERMETTRA DE RENSEIGNER LES RESPONSABLES DE LA PLANIFICATION DE L'ENSEIGNEMENT SUR L'EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE DES DIPLÔMÉS. J'AIMERAIS VOUS POSER QUELQUES QUESTIONS. VOS RÉPONSES RESTERONT STRICTEMENT CONFIDENTIELLES ET NE SERVIRONT QU'À DES FINS STATISTIQUES.

5. TOUT D'ABORD, JE VOUDRAIS M'ASSURER QUE CERTAINS RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS SONT EXACTS. AVEZ-VOUS BIEN OBTENU UN CERTIFICAT OU UN DIPLÔME D'UNE ÉCOLE DE MÉTIERS OU D'UN PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE EN 1982?

Oui 1 ○ *Passez à 7* Non 2 ○

6. AVEZ-VOUS TERMINÉ UN COURS D'UNE ÉCOLE DE MÉTIERS OU D'UN PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE EN 1982? PAR "TERMINER UN COURS OU UN PROGRAMME" J'ENTENDS, PAR EXEMPLE, PASSER LE DERNIER EXAMEN OU ENCORE PRÉSENTER LE DERNIER TRAVAIL, RAPPORT OU PROJET.

Oui . . . 1 ○

Non, ne sait pas . . . 2 ○ *Terminez l'interview*

7. QUEL ÉTAIT LE PRINCIPAL DOMAINE DE SPÉCIALITÉ DU COURS DANS LES MÉTIERS OU DU COURS DE FORMATION PROFESSIONNELLE QUE VOUS AVEZ TERMINÉ EN 1982? PAR EXEMPLE, MENUISERIE, COIFFURE, MÉCANIQUE AUTOMOBILE.
(Si l'enquêté(e) a terminé plus d'un cours de métier ou de formation professionnelle en 1982, informez-vous du dernier cours d'une durée d'au moins trois mois)

B. PENDANT LES ÉTUDES POSTSECONDAIRES

8. MAINTENANT QUELQUES QUESTIONS CONCERNANT LA PÉRIODE DE TEMPS OÙ VOUS ÉTUDIIEZ POUR LA *(Spécialité à 7)*. AU COURS DE QUEL MOIS AVEZ-VOUS TERMINÉ LE COURS OU LE PROGRAMME D'ÉTUDES DE *(Spécialité à 7)*? PAR "TERMINER LE PROGRAMME D'ÉTUDES" J'ENTENDS. PAR EXEMPLE, PASSER LE DERNIER EXAMEN OU PRÉSENTER LE DERNIER TRAVAIL OU RAPPORT. *(Inscrivez le mois et cochez l'année)*

Mois 1981 1 ○ 1982 2 ○

Ne sait pas 3 ○

9. QUELLE ÉTAIT LA DURÉE NORMALE DU COURS OU DU PROGRAMME DE *(Spécialité à 7)*? *(Cochez l'unité utilisée par l'enquêté et inscrivez le nombre)*

semaines 1 ○ ☐☐

mois 2 ○ ☐☐

années 3 ○ ☐☐

10. QUI A PAYÉ LES FRAIS D'INSCRIPTION À CE COURS OU PROGRAMME DE *(Spécialité à 7)*? EMPLOI ET IMMIGRATION CANADA, LE GOUVERNEMENT PROVINCIAL, VOUS-MÊME OU QUELQU'UN D'AUTRE?
(Cochez une ou plus de réponses)

Emploi et Immigration, Main-d'oeuvre du Canada	1 ○
Gouvernement provincial	2 ○
Enquêté(e)	3 ○
Quelqu'un d'autre	4 ○
Autre *(Précisez)*	5 ○
Ne sait pas	6 ○
Aucun frais	7 ○

11. PENDANT LES TROIS DERNIERS MOIS DU COURS OU PROGRAMME DE *(Specialité à 7)*, ÉTUDIIEZ-VOUS À PLEIN TEMPS OU À TEMPS PARTIEL?

A plein temps . . . . . 1 ○

A temps partiel . . . . . 2 ○

12. PENDANT CES TROIS MOIS, AVEZ-VOUS TRAVAILLÉ À UN EMPLOI OU À UNE ENTREPRISE?

Oui 3 ○ Non 4 ○

13. LE COURS OU PROGRAMME DE *(Spécialité à 7)*, FAISAIT-IL PARTIE D'UN PROGRAMME D'APPRENTISSAGE AUQUEL VOUS ÉTIEZ INSCRIT(E)?

Oui 5 ○ Non 6 ○

14. AVANT D'ENTREPRENDRE LE COURS OU PROGRAMME DE *(Spécialité à 7)*, QUEL ÉTAIT LE PLUS HAUT NIVEAU DE SCOLARITÉ QUE VOUS AVIEZ ATTEINT? *(Ne lisez pas la liste et ne cochez qu'une case.)*

École

Cours primaire . . . . . 01 ○

Une partie du cours secondaire . . . . . 02 ○

Cours secondaire ou technique . . . . . 03 ○

Collège

Une partie du cours collégial . . . . . 04 ○

Cours collégial/technique . . . . . 05 ○

Université

Études universitaires (y compris les cours de niveau universitaire dispensés par d'autres établissements d'enseignement en Alb. et en C.-B.) . . . . . 06 ○

Certificat ou diplôme d'études universitaires (premier cycle) . . . . . 07 ○

Certificat ou diplôme d'études universitaires (deuxième ou troisième cycle) . . . . . 08 ○

Baccalauréat (par ex., B.A., B.Sc., B.Ed., B.Comm., B. en génie, B.Arch., etc.) . . . . . 09 ○

Diplôme en droit, en médecine, en théologie (par ex., L.L.B., D.D.S., D.M.V.) . . . . . 10 ○

Maîtrise (par ex., M.A., M.Sc., M.Ed., M.A.A., etc.) . . . . 11 ○

Doctorat acquis (par ex., Ph.D., D.Sc., etc.) . . . . . 12 ○

Autre *(Précisez)* . . . . . 13 ○

_____

C. TRAVAIL ET AUTRES EXPÉRIENCES PRÉCÉDANT LES ÉTUDES POSTSECONDAIRES.

15. MAINTENANT QUELQUES QUESTIONS CONCERNANT LA PÉRIODE PRÉCÉDANT LE DÉBUT DU COURS OU DU PROGRAMME DE *(Spécialité à 7)*. AVANT DE COMMENCER LE COURS OU PROGRAMME, AVEZ-VOUS DÉJÀ TRAVAILLÉ À PLEIN TEMPS? J'ENTENDS PAR LA TRAVAILLLER RÉGULIÈREMENT AU MOINS 30 HEURES PAR SEMAINE.

Oui 1 ○ Non 2 ○ *Passez à 22*

16. AVANT DE COMMENCER LE COURS DE *(Spécialité à 7)*, PENDANT COMBIEN D'ANNÉES AVEZ-VOUS TRAVAILLÉ À PLEIN TEMPS? VEUILLEZ ADDITIONER LA DURÉE DE TOUS VOS EMPLOIS À PLEIN TEMPS MAIS À L'EXCLUSION DES EMPLOIS D'ÉTÉ EXERCÉS PENDANT VOS ÉTUDES.

Moins de six mois . . . . . 1 ○ *Passez à 22*

De 6 mois à une année . . . . . 2 ○

D'une année à moins de 3 années 3 ○

De 3 années à moins de 5 années 4 ○

De 5 années à moins de 7 années 5 ○ *Passez à 18*

7 années ou plus . . . . . 6 ○

Ne sait pas . . . . . 7 ○

17. PENDANT CETTE PÉRIODE, AVEZ-VOUS OCCUPÉ L'UN DE CES EMPLOIS PENDANT UNE PÉRIODE CONTINUE DE SIX MOIS OU PLUS?

Oui 1 ○ Non 2 ○ *Passez à 22*

18. EN QUELLE ANNÉE AVEZ-VOUS CESSÉ DE TRAVAILLER À UN EMPLOI QUI AVAIT DURÉ AU MOINS SIX MOIS? *(Inscrivez l'année ou cochez)*

1	9		
	Année		

Ou: le répondant y travaille encore [1]○

jamais [2]○ *Passez à 22*

19. POUR QUI TRAVAILLIEZ-VOUS? *(Sondez: nom de l'entreprise, du ministère ou de l'organisme gouvernemental, ou de la personne)*

Ne sait pas [1]○ Ou:

20. DE QUEL GENRE D'ENTREPRISE, D'INDUSTRIE OU DE SERVICE S'AGISSAIT-IL? *(Sondez: manufacture de boîtes en carton, magasin de chaussures au détail, administration municipale)*

Ne sait pas [1]○ Ou:

21. QUELLE GENRE DE TRAVAIL FAISIEZ-VOUS? *(Sondez: commis aux factures, vendeur de chaussures, enseignant dans une école primaire) (Décrivez l'activité principale, en utilisant au moins deux mots)*

Ne sait pas [1]○ Ou:

22. PENDANT LES DOUZE MOIS QUI ONT PRÉCÉDÉ LE DÉBUT DE VOS ÉTUDES EN VUE DE LA *(Spécialité à 7)*, QUELLE ÉTAIT VOTRE PRINCIPALE ACTIVITÉ? PAR EXEMPLE, TRAVAIL, ÉTUDES, RECHERCHE D'UN EMPLOI, RESPONSABILITÉS FAMILIALES *(Ne cochez qu'une case)*

Travail. . . . . [1]○ *Passez à 24*

Études. . . . . [2]○

Recherche d'un emploi. . . . . [3]○

Responsabilités familiales . . . . . [4]○ *Passez à 24*

Autre *(Précisez)* . . . . . [5]○

23. QUEL GENRE D'ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT FRÉQUENTIEZ-VOUS?

École secondaire . . . . . [1]○

École ou institut professionnel. . . . . [2]○

Collège ou CEGEP. . . . . [3]○

Université . . . . . [4]○

Autre . . . . . [5]○

24. AU COURS DES 12 MOIS QUI ONT PRÉCÉDÉ LE DÉBUT DE VOTRE COURS DE *(Spécialité à 7)*, VOUS EST-IL ARRIVÉ D'ÊTRE SANS TRAVAIL ET DE CHERCHER UN EMPLOI PENDANT QUATRE MOIS CONSÉCUTIFS OU PLUS?

Oui [1]○ Non [2]○ Ne sait pas [3]○

25. AU COURS DES DOUZE MOIS QUI ONT PRÉCÉDÉ LE DÉBUT DE VOTRE COURS DE *(Spécialité à 7)*, VOTRE DOMICILE PRINCIPAL ÉTAIT-IL SITUÉ AU (EN) *(Lire province de l'établissement à la ligne B de l'étiquette)*?

Oui [1] ○ *Passez à 28* Non [2] ○

26. DANS QUELLE PROVINCE ÉTAIT-IL SITUÉ?

T.-N.	[01] ○	Man.	[07] ○
Î.-P.-É.	[02] ○	Sask.	[08] ○
N.-É.	[03] ○	Alb.	[09] ○
N.-B.	[04] ○	C.-B.	[10] ○
Québec	[05] ○	Yukon ou T.N.-O.	[11] ○
Ontario	[06] ○	À l'extérieur du Canada	[12] ○

27. AVEZ-VOUS QUITTÉ CETTE PROVINCE (OU CE PAYS) EXPRESSÉMENT POUR ENTREPRENDRE LES ÉTUDES MENANT À LA *(Spécialité à 7)* OU POUR UNE AUTRE RAISON?

Études [1] ○ Autre raison [2] ○

N'a pas déménagé [3] ○

D. LA DERNIÈRE SEMAINE DE JANVIER 1983

28. À PRÉSENT J'AIMERAIS VOUS INTERROGER SUR VOTRE EXPÉRIENCE DEPUIS LA FIN DU COURS DE *(Spécialité à 7)*. LES PREMIÈRES QUESTIONS QUE JE VOUS POSERAI PORTENT SUR LA DERNIÈRE SEMAINE DE JANVIER 1983, C'EST-À-DIRE IL Y A ENVIRON UN AN ET DEMI. PENDANT CETTE SEMAINE-LÀ, ÉTIEZ-VOUS INSCRIT(E) À UN ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT?

Oui [1] ○ Non [2] ○ *Passez à 30*

29. Y ÉTIEZ-VOUS INSCRIT(E) À TITRE D'ÉTUDIANT(E) À PLEIN TEMPS OU À TEMPS PARTIEL?

Plein temps [3] ○ Temps partiel [4] ○

30. AU COURS DE CETTE SEMAINE, AVEZ-VOUS TRAVAILLÉ À UN EMPLOI OU À UNE ENTREPRISE?

Oui [5] ○ *Passez à 32* Non [6] ○

31. AU COURS DE CETTE SEMAINE, AVIEZ-VOUS UN EMPLOI OU UNE ENTREPRISE AUXQUELS VOUS N'AVEZ PAS TRAVAILLÉ?

Oui [7] ○ Non [8] ○ *Passez à 33*

32. S'AGISSAIT-IL D'UN EMPLOI À PLEIN TEMPS, C'EST-À-DIRE UN EMPLOI COMPORTANT HABITUELLEMENT AU MOINS 30 HEURES DE TRAVAIL PAR SEMAINE?

Oui [1] ○ *Passez à 36* Non [2] ○

33. AU COURS DE LA DERNIÈRE SEMAINE DE JANVIER 1983, AVIEZ-VOUS UN EMPLOI DEVANT COMMENCER À UNE DATE FUTURE DÉTERMINÉE?

Oui [3] ○ *Passez à 36* Non [4] ○

34. CHERCHIEZ-VOUS UN EMPLOI PENDANT LA DERNIÈRE SEMAINE DE JANVIER 1983?

Oui [5] ○ Non [6] ○ *Passez à 36*

35. CHERCHIEZ-VOUS UN EMPLOI À PLEIN TEMPS?

Oui [7] ○ Non [8] ○

E. LA DERNIÈRE SEMAINE D'OCTOBRE 1983

36. PARLONS À PRÉSENT DE LA DERNIÈRE SEMAINE D'OCTOBRE 1983. AU COURS DE CETTE SEMAINE LÀ, ÉTIEZ-VOUS INSCRIT(E) À UN ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGEMENT?

Oui [1]○ Non [2]○ *Passez à 38*

37. Y ÉTIEZ-VOUS INSCRIT(E) À TITRE D'ÉTUDIANT(E) À PLEIN TEMPS OU À TEMPS PARTIEL?

Plein temps [3]○ Temps partiel [4]○

38. AU COURS DE CETTE SEMAINE, AVEZ-VOUS TRAVAILLÉ À UN EMPLOI OU À UNE ENTREPRISE?

Oui [5]○ *Passez à 40* Non [6]○

39. AU COURS DE CETTE SEMAINE, AVIEZ-VOUS UN EMPLOI OU UNE ENTREPRISE AUXQUELS VOUS N'AVEZ PAS TRAVAILLÉ?

Oui [7]○ Non [8]○ *Passez à 41*

40. S'AGISSAIT-IL D'UN EMPLOI À PLEIN TEMPS, C'EST-À-DIRE UN EMPLOI COMPORTANT HABITUELLEMENT AU MOINS 30 HEURES DE TRAVAIL PAR SEMAINE?

Oui [1]○ *Passez à 44* Non [2]○

41. AU COURS DE LA DERNIÈRE SEMAINE D'OCTOBRE 1983, AVIEZ-VOUS UN EMPLOI DEVANT COMMENCER À UNE DATE FUTURE DÉTERMINÉE?

Oui [3]○ *Passez à 44* Non [4]○

42. CHERCHIEZ-VOUS UN EMPLOI PENDANT LA DERNIÈRE SEMAINE D'OCTOBRE 1983?

Oui [5]○ Non [6]○ *Passez à 44*

43. CHERCHIEZ-VOUS UN EMPLOI À PLEIN TEMPS?

Oui [7]○ Non [8]○

F. DEPUIS LA FIN DES ÉTUDES POSTSECONDAIRES

44. *À L'INTERVIEWER:*

Si l'enquêté(e) cherchait un emploi en janvier ("Oui" à 34) ou en octobre ("oui" à 42),

Cochez ici [1]○ *et passez à 47*

Sinon [2]○ *passez à 45*

45. LES QUESTIONS QUI SUIVENT PORTENT SUR TOUTE LA PÉRIODE ÉCOULÉE DEPUIS LA FIN DU COURS DE *(Spécialité à 7)*. DEPUIS LORS, (ENVIRON DEUX ANS), VOUS EST-IL ARRIVÉ D'ÊTRE SANS TRAVAIL ET DE CHERCHER UN EMPLOI PENDANT UNE SEMAINE OU PLUS?

Oui [1]○ Non [2]○ *Passez à 50*

46. PENDANT COMBIEN DE TEMPS EN TOUT AVEZ-VOUS ÉTÉ SANS TRAVAIL ET À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI? *(Cochez l'unité utilisée par l'enquêté et inscrivez le nombre ou cochez "ne sait pas")*

semaines [1]○ ☐☐

mois [2]○ ☐☐

Ou: ne sait pas [3]○

Passez à 48

47. LES QUESTIONS QUI SUIVENT PORTENT SUR TOUTE LA PÉRIODE ÉCOULÉE DEPUIS LA FIN DU COURS DE *(Spécialité à 7)*. C'EST-À-DIRE ENVIRON DEUX ANS. PENDANT COMBIEN DE TEMPS EN TOUT ÉTIEZ-VOUS SANS TRAVAIL ET À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI AU COURS DE CETTE PÉRIODE? *(Cochez l'unité utilisée par l'enquêté et inscrivez le nombre, ou cochez "ne sait pas")*

semaines [1]○ ☐☐

mois [2]○ ☐☐

Ou: ne sait pas [3]○

48. PENDANT CETTE PÉRIODE OÙ VOUS ÉTIEZ À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI, AVEZ-VOUS ÉTÉ À UN MOMENT DONNÉ ÉTUDIANT(E) À TEMPS PLEIN?

Oui [1]○ Non [2]○ *Passez à 50*

49. AU COURS DE CETTE PÉRIODE, COMBIEN DE TEMPS ÉTIEZ-VOUS ÉTUIDANT(E) À TEMPS PLEIN? *(Cochez et inscrivez le nombre)*

semaines [1]○ ☐☐

mois [2]○ ☐☐

Ou: pendant toute la période [3]○

50. DEPUIS LA FIN DU COURS DE *(Spécialité à 7)*, AVEZ-VOUS TERMINÉ UN AUTRE COURS PROFESSIONNEL, COLLÉGIAL OU UNIVERSITAIRE?

Oui [1]○ Non [2]○ *Passez à 52*

51. QUEL GENRE DE DIPLÔMES, DE CERTIFICATS OU DE GRADES AVEZ-VOUS OBTENU? *(Inscrivez toutes les réponses)*

Certificat ou diplôme de fins d'études secondaires . . . . . [01]○

Certificat d'une école de métiers ou d'un cours de formation professionnelle . . . . . [02]○

Certificat ou diplôme d'un collège, d'un CEGEP (D.E.C.) ou d'une école technique . . . . . [03]○

Certificat ou diplôme universitaire du premier cycle . . . [04]○

Certificat ou diplôme universitaire du deuxième ou troisième cycle . . . . . [05]○

Baccalauréat . . . . . [06]○

Diplôme en droit, en médecine ou en théologie (LL.B., D.D.S., D.M.V.) . . . . . [07]○

Maîtrise . . . . . [08]○

Doctorat acquis (Ph.D., D.Sc., etc.) . . . . . [09]○

Autre *(Précisez)* . . . . . [10]○

_____

52. DEPUIS LA FIN DU COURS DE *(Spécialité à 7)*, VOUS ÊTES-VOUS INSCRIT(E) À UN PROGRAMME D'APPRENTISSAGE?

Oui [1]○ Non [2]○ *Passez à 54*

53. DE QUEL MÉTIER S'AGISSAIT-IL?

G. SEMAINE DU 27 MAI AU 2 JUIN 1984

54. PARLONS MAINTENANT DE LA SEMAINE DU 27 MAI AU 2 JUIN 1984. AU COURS DE CETTE SEMAINE-LÀ, AVEZ-VOUS TRAVAILLÉ À UN EMPLOI OU À UNE ENTREPRISE?

Oui [1]○ *Passez à 57* Non [2]○

55. AU COURS DE CETTE SEMAINE, AVIEZ-VOUS UN EMPLOI OU UNE ENTREPRISE AUXQUELS VOUS N'AVEZ PAS TRAVAILLÉ?

Oui [3]○ Non [4]○ *Passez à 58*

56. PENDANT LA SEMAINE DU 27 MAI AU 2 JUIN, ÉTIEZ-VOUS ABSENT(E) DU TRAVAIL À CAUSE D'UNE MISE À PIED TEMPORAIRE?

Oui [5]○ Non [6]○

57. S'AGISSAIT-IL D'UN EMPLOI À PLEIN TEMPS, C'EST-À-DIRE D'UN EMPLOI COMPORTANT GÉNÉRALEMENT AU MOINS 30 HEURES DE TRAVAIL PAR SEMAINE?

Oui [7]○ *Passez à 63* Non [8]○ *Passez à 62*

58. AU COURS DE LA SEMAINE DU 27 MAI AU 2 JUIN, AVIEZ-VOUS UN EMPLOI À PLEIN TEMPS DEVANT COMMENCER À UNE DATE FUTURE DÉTERMINÉE?

Oui [1]○ *Passez à 63* Non [2]○

59. AU COURS DE CETTE SEMAINE, CHERCHIEZ-VOUS UN EMPLOI?

Oui [3]○ *Passez à 61* Non [4]○

60. QUELLE EST LA RAISON PRINCIPALE POUR LAQUELLE VOUS N'AVEZ PAS CHERCHÉ UN EMPLOI AU COURS DE LA SEMAINE EN QUESTION? *(Ne cochez qu'une seule réponse)*

- Était malade ou invalide . . . . . 01 ○
- Avait des obligations personnelles ou familiales . 02 ○
- Allait à l'école . . . . . 03 ○
- N'était plus intéressé(e) à trouver un emploi . . . 04 ○
- Attendait un rappel (à son emploi précédent) . . 05 ○
- Avait déjà trouvé un nouvel emploi . . . . . 06 ○
- Attendait que des employeurs lui répondent . . . 07 ○
- Ne pouvait pas trouver le genre d'emploi désiré . 08 ○
- Découragé(e) de chercher . . . . . 09 ○
- Autre raison . . . . . 10 ○
- N'a donné aucune raison . . . . . 11 ○

Passez à 83

61. CHERCHIEZ-VOUS UN EMPLOI À PLEIN TEMPS?

Oui 1 ○ Non 2 ○

Passez à 83

62. QUELLE EST LA RAISON PRINCIPALE POUR LAQUELLE VOUS AVIEZ UN EMPLOI À TEMPS PARTIEL? *(Ne lisez pas la liste; ne cochez qu'une seule réponse)*

- Maladie ou invalidité . . . . . 1 ○
- Obligations personnelles ou familiales . . . . . 2 ○
- Va à l'école . . . . . 3 ○
- N'a pu trouver que du travail à temps partiel . . . . . 4 ○
- Ne voulait pas de travail à plein temps . . . . . 5 ○
- Travail à plein temps, moins de 30 heures par semaine . . 6 ○
- Autre raison *(Précisez)* . . . . . 7 ○

_____

63. *À L'INTERVIEWER: En ce qui concerne 64 à 77 si l'enquêté(e) a exercé plus d'un emploi, interrogez-le sur son emploi principal, c'est-à-dire l'emploi qu'il ou elle a exercé régulièrement pendant le plus grand nombre d'heures.*

64. POUR QUI TRAVAILLIEZ-VOUS? *(Sondez: nom de l'entreprise, du ministère ou de l'organisme gouvernemental, ou de la personne)*

65. DE QUEL GENRE D'ENTREPRISE, D'INDUSTRIE OU DE SERVICE S'AGISSAIT-IL? *(Sondez: manufacture de boîtes en carton, magasin de chaussures au détail, administration municipale)*

66. QUEL GENRE DE TRAVAIL FAISIEZ-VOUS? *(Sondez: commis aux factures, vendeur de chaussures, enseignant dans une école primaire) (Décrivez l'activité principale, en utilisant au moins deux mots)*

67. SI VOUS OCCUPIEZ CE POSTE PENDANT LES 12 MOIS DE 1984, QUELLE SERAIT APPROXIMATIVEMENT VOTRE RÉMUNÉRATION ANNUELLE BRUTE? *(Arrondissez au millier de dollars le plus près)*

$ [ ][ ][0][0][0].[0][0] Ou: ne sait pas 1 ○

68. LORSQUE VOUS TRAVAILLIEZ DU 27 MAI AU 2 JUIN LE FAISIEZ-VOUS À TITRE DE SALARIÉ(E) OU DE TRAVAILLEUR(SE) INDÉPENDANT(E) À VOTRE PROPRE COMPTE?

- Salarié(e) . . . . . 1 ○
- Indépendant(e) . . . . . 2 ○
- Autre (par ex., travailleur(se) familial(e) non rémunéré(e)) . . . . . 3 ○

Passez à 83

69. AVIEZ-VOUS UN EMPLOI PERMANENT OU UN EMPLOI TEMPORAIRE CHEZ CET EMPLOYEUR? *(Si l'enquêté(e) le demande, lisez la définition d'emploi permanent et d'emploi temporaire)*

Permanent [1]○

(Définition: rien n'indiquait que l'emploi prendrait fin à un moment déterminé. Par exemple, quelqu'un engagé de façon permanente pour une durée non stipulée)

Temporaire [2]○

(Définition: tout indiquait que l'emploi prendrait fin à un moment déterminé. Par exemple, quelqu'un engagé pour une période de six mois)

70. LORSQUE L'ON VOUS A CHOISI POUR CET EMPLOI, QUELLES ÉTAIENT LES EXIGENCES SCOLAIRES MINIMALES STIPULÉES POUR RÉPONDRE AUX CRITÈRES D'EMBAUCHE? *(Ne cochez qu'une case)*

Aucun titre scolaire . . . . . [01]○

Études secondaires, niveau non précisé . . . . . [02]○

10e année ou moins . . . . . [03]○

11e année . . . . . [04]○

12e ou 13e année, cours secondaire . . . . . [05]○

Études postsecondaires, niveau non précisé . . . . . [06]○

Certificat ou diplôme de métier ou de formation professionnelle . . . . . [07]○

Études collégiales, dans un CEGEP ou un établissement semblable . . . . . [08]○

Diplôme ou certificat d'un collège, d'un CEGEP ou d'un établissement semblable . . . . . [09]○

Études universitaires . . . . . [10]○

Diplôme ou certificat universitaire . . . . . [11]○

Grade universitaire *(Précisez le niveau)* . . . . . [12]○

_____

Ne sait pas . . . . . [13]○

71. EST-CE QUE LE COURS DE *(Spécialité à 7)* ÉTAIT EXIGÉ PAR L'EMPLOYEUR POUR CET EMPLOI?

Oui [1]○ Non [2]○ Ne sait pas [3]○

72. VOTRE EMPLOYEUR AVAIT-IL PRÉCISÉ OU'IL ÉTAIT ESSENTIEL DE POSSÉDER UNE EXPERIENCE DE TRAVAIL CONNEXE POUR CET EMPLOI?

Oui [4]○ Non [5]○ Ne sait pas [6]○

73. L'EMPLOI QUE VOUS EXERCIEZ DU 27 MAI AU 2 JUIN CORRESPONDAIT-IL AU PROGRAMME D'ÉTUDES QUE VOUS AVEZ SUIVI?

Oui [7]○ Non [8]○

74. *À L'INTERVIEWER:*

Si l'enquêté(e) avait un emploi à temps plein devant commencer à une date future déterminée ("Oui" à 58),

Cochez ici [1]○ *et passez à 83*

Sinon [2]○ *passez à 75*

75. COMPTE TENU DE TOUS LES ASPECTS DE L'EMPLOI QUE VOUS EXERCIEZ DU 27 MAI AU 2 JUIN, DIRIEZ-VOUS, DANS L'ENSEMBLE, QUE VOUS EN ÉTIEZ . . . *(Lisez les quatre premières catégories à haute voix)*

Très satisfait(e)? . . . . . [1]○

Satisfait(e)? . . . . . [2]○

Pas très satisfait(e)? . . . . . [3]○

Pas satisfait(e) du tout? . . . . . [4]○

Ne sait pas, n'a pas d'opinion . . . . . [5]○

76. COMPTE TENU DES FONCTIONS ET DES RESPONSABILITÉS DE CET EMPLOI, QUE PENSIEZ-VOUS DE LA RÉMUNERATION QUE VOUS RECEIVIEZ? EN ÉTIEZ-VOUS . . . *(Lisez les quatre premières catégories à haute voix)*

Très satisfait(e)? . . . . . [1]○

Satisfait(e)? . . . . . [2]○

Pas très satisfait(e)? . . . . . [3]○

Pas satisfait(e) du tout? . . . . . [4]○

Ne sait pas, n'a pas d'opinion . . . . . [5]○

77. DANS L'EXERCISE DES FONCTIONS DE CE POSTE, AVEZ-VOUS UTILISÉ DES CONNAISSANCES ACQUISES AU COURS DU PROGRAMME D'ÉTUDES DE *(Spécialité à 7)*?

Oui [1]○ Non [2]○

H. EMPLOI D'UNE DURÉE DE SIX MOIS OU PLUS

78. AVEZ-VOUS EXERCÉ L'EMPLOI QUE VOUS AVIEZ DU 27 MAI AU 2 JUIN PENDANT AU MOINS SIX MOIS? *(A l'Interviewer: Si l'enquêté(e) le demande, on entend par "exercer un emploi" faire le même genre de travail pour le même employeur)*

Oui [1]○ Non [2]○ *Passez à 82*

79. S'AGISSAIT-IL DU **PREMIER** EMPLOI À TEMPS PLEIN DE SIX MOIS OU PLUS, QUE VOUS AVIEZ DEPUIS LA FIN DU COURS DE *(Spécialité à 7)*?

Oui [1]○ Non [2]○

80. À QUELLE DATE AVEZ-VOUS COMMENCÉ L'EMPLOI QUE VOUS AVIEZ DU 27 MAI AU 2 JUIN? *(Inscrivez le mois et l'année)*

Mois ☐☐ Année 1 9 ☐☐

81. *À L'INTERVIEWER:*

Si l'emploi occupé pendant la semaine du 27 mai au 2 juin était le premier emploi qui durait six mois ou plus ("Oui à 79),

Cochez ici [1]○ *et passez à 88*

Sinon [2]○ *passez à 84*

82. À QUELLE DATE AVEZ-VOUS COMMENCÉ L'EMPLOI QUE VOUS AVIEZ DU 27 MAI AU 2 JUIN? *(Inscrivez le mois et cochez l'année)*

Mois ☐☐ 1983 [1]○ 1984 [2]○

83. DEPUIS LA FIN DU COURS DE *(Spécialité à 7)*, AVEZ-VOUS OBTENU UN EMPLOI À TEMPS PLEIN D'UNE DURÉE DE SIX MOIS OU PLUS?

Oui [1]○ Non [2]○ *Passez à 88*

84. DEPUIS LA FIN DU COURS DE *(Spécialité à 7)*, À QUELLE DATE AVEZ-VOUS COMMENCÉ VOTRE, PREMIER EMPLOI À TEMPS PLEIN D'UNE DURÉE DE SIX MOIS OU PLUS? *(Inscrivez le mois et l'année)*

Mois ☐☐ Année 1 9 ☐☐

85. POUR QUI TRAVAILLIEZ-VOUS? *(Sondez: nom de l'entreprise, du ministère ou de l'organisme gouvernemental, ou de la personne)*

Ne sait pas [1]○ Ou:

☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐

☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐

☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐

86. DE QUEL GENRE D'ENTREPRISE, D'INDUSTRIE OU DE SERVICE S'AGISSAIT-IL? *(Sondez: manufacture de boîtes en carton, magasin de chaussures au détail, administration municipale)*

Ne sait pas [1]○ Ou:

☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐

☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐

☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐

87. QUEL GENRE DE TRAVAIL FAISIEZ-VOUS? *(Sondez: commis aux factures, vendeur de chaussures, enseignant dans une école primaire) (Décrivez l'activité principale, en utilisant au moins deux mots)*

Ne sait pas [1]○ Ou:

☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐

☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐

☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐

I. QUESTIONS GÉNÉRALES

88. DEPUIS LA FIN DU COURS DE *(Spécialité à 7)*, D'APRÈS VOTRE EXPÉRIENCE AURIEZ-VOUS CHOISI LE MÊME PROGRAMME D'ÉDUCATION, UN AUTRE PROGRAMME, OU AUCUN PROGRAMME D'ÉTUDES POSTSECONDAIRES?

Le même [1] ○ Un autre [2] ○

Aucun [3] ○ *Passez à 90*

89. AURIEZ-VOUS SUIVI UN COURS DE MÉTIER, CHOISI UN PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE, OU CHOISI UN COURS DANS UN AUTRE GENRE D'ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT?

Cours dans un autre métier, (autre) programme de formation professionnelle . . . . . [1] ○

Même cours mais dans un autre collège ou une autre école [2] ○

Cours collégial . . . . . [3] ○

Cours universitaire . . . . . [4] ○

Ne sait pas, pas d'opinion . . . . . [5] ○

Autre réponse *(Précisez)* . . . . . [6] ○

_____

90. POUR TERMINER, J'AIMERAIS VOUS POSER QUELQUES QUESTIONS PERSONNELLES. EN QUELLE ANNÉE ÉTES-VOUS NÉ(E)?

1	9		

Année

Ou: refus [1] ○

91. QUEL EST VOTRE ÉTAT MATRIMONIAL? ÊTES-VOUS CÉLIBATAIRE, JAMAIS MARIÉ(E); MARIÉ(E) OU EN UNION LIBRE; VEUF(VE), SÉPARÉ(E) OU DIVORCÉ(E)?

Célibataire (jamais marié(e)) . . . . . [1] ○

Marié(e), en union libre . . . . . [2] ○

Veuf(ve), séparé(e), divorcé(e) . . . . . [3] ○

Refus, pas de réponse précise . . . . . [4] ○

92. QUELLE EST LA PREMIÈRE LANGUE QUE VOUS AVEZ APPRISE ET QUE VOUS COMPRENEZ ENCORE? *(Cochez une case seulement)*

Anglais . . . . . [1] ○

Français . . . . . [2] ○

Autre langue . . . . . [3] ○

93. QUELLE LANGUE PARLEZ-VOUS HABITUELLEMENT À LA MAISON? *(Ne cochez qu'une case)*

Anglais . . . . . [1] ○

Français . . . . . [2] ○

Autre langue . . . . . [3] ○

94. AVEZ VOUS DES ENFANTS À CHARGE?

Oui [1] ○ Non [2] ○ *Passez à 96*

95. VOULEZ-VOUS ME DIRE LEURS ÂGES *(Inscrivez l'âge en années lors du dernier anniversaire)*

96. VOUS CONSIDÉREZ-VOUS UN(E) AUTOCHTONE DE L'AMÉRIQUE DU NORD, C'EST-À-DIRE INUIT, INDIEN(NE) DE L'AMÉRIQUE DU NORD OU MÉTIS?

Oui [1] ○ Non [2] ○

97. QUEL EST LE NIVEAU D'INSTRUCTION LE PLUS ÉLEVÉ DE VOTRE PÈRE, ET DE VOTRE MÈRE (OU TUTEUR)?
(Cochez une case dans chaque colonne)

	Père	Mère
Aucunes études scolaires (autodidacte)	01 ○	13 ○
Études primaires	02 ○	14 ○
Études secondaires partielles	03 ○	15 ○
Études secondaires complètes	04 ○	16 ○
Formation commerciale, technique ou de métiers	05 ○	17 ○
Certains cours d'un collège communautaire, CEGEP, institut technique	06 ○	18 ○
Études complètes d'un collège, CEGEP, etc.	07 ○	19 ○
Études universitaires partielles (aucun diplôme)	08 ○	20 ○
École de sciences infirmières, école normale, etc.	09 ○	21 ○
Diplôme universitaire	10 ○	22 ○
Autre *(Précisez)* _____	11 ○	23 ○
Ne sait pas	12 ○	24 ○

98. LES ÉCOLES ET LES COLLÈGES AIMERAIENT SAVOIR OÙ DEMEURENT LES ÉTUDIANT(E)S APRÈS AVOIR FINI LEURS COURS. POURRIEZ-VOUS ME DONNER LE NOM DE LA VILLE OU DU VILLAGE OÙ VOUS DEMEUREZ AINSI QUE LE CODE POSTAL?

Ville, etc. ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐

Code postal ☐☐☐ ☐☐☐

99. *LISEZ TEXTUELLEMENT L'ENTENTE RELATIVE AU PARTAGE DES DONNÉES.*

Pour éviter le dédoublement des enquêtes, la présente enquête est réalisée en vertu d'une entente conjointe visant à recueillir et à partager les renseignements fournis aux termes de la Loi sur la statistique avec le Secrétariat d'État du gouvernement fédéral, le Ministère de l'Emploi et de l'Immigration ainsi que les ministères provinciaux de l'Éducation et du Travail. Ces renseignements seront tenus confidentiels et ne serviront qu'à des fins statistiques.

Cependant, si vous vous opposez au partage de ces renseignements avec l'un ou l'autre de ces organismes, veuillez en faire part par écrit au statisticien en chef du Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6.

(Si l'enquêté(e) vous demande pourquoi il ne suffit pas de vous dire qu'il s'oppose à ce partage des données, ajoutez:) En vertu de l'entente de partage, vous devez signaler votre non-consentement par écrit, en précisant à quel ministère vos renseignements ne devront pas être communiqués.

100. NOUS SOMMES ARRIVÉS À LA FIN DU QUESTIONNAIRE. AIMERIEZ-VOUS RECEVOIR UN RÉSUMÉ DES RÉSULTATS DE CETTE ENQUÊTE UNE FOIS QU'IL SERA DISPONIBLE?

Oui 1 ○ Non 2 ○ *Terminez et passez à 102*

101. VOULEZ-VOUS ME DONNER LE RESTE DE VOTRE ADRESSE POSTALE? *(Écrivez le nom de la rue, l'adresse, le numéro d'appartement, etc.)*

☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐

☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐

TERMINEZ L'INTERVIEW. VEUILLEZ REMPLIR LES SECTIONS 102 ET 103

102. *Sexe de l'enquêté(e):*

Homme 1 ○ Femme 2 ○

103. *Province ou territoire où se trouvait l'enquêté(e) au moment de l'interview:*

T.-N.	01 ○	Man.	07 ○
Î.-P.-É.	02 ○	Sask.	08 ○
N.-É.	03 ○	Alb.	09 ○
N.-B.	04 ○	C.-B.	10 ○
Québec	05 ○	Yukon	11 ○
Ontario	06 ○	T. N.-O.	12 ○

104. *Langue de l'interview:*

Anglais 1 ○ Français 2 ⊘

ANNEXE J

QUESTIONNAIRE ADMINISTRÉ AUX DIPLÔMÉS DES UNIVERSITÉS ET DES COLLÈGES

Statistique Canada Statistics Canada

Division des enquêtes spéciales

Formule END - 01

CONFIDENTIEL une fois rempli

ENQUÊTE NATIONALE AUPRÈS DES DIPLÔMÉS
des universités et des collèges

Déclaration exigée en vertu de la Loi sur la statistique, chapitre 15, Statuts du Canada de 1970, 71, 72

Correction de la ligne A:

Numéro de l'interviewer	Nom de l'interviewer	Nom de l'interviewer principal

1. Registre des appels/dépistage

	Date	Heure du début de l'appel	Heure de la fin de l'appel	Résultat	Numéro de téléphone
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					

☐☐ Nombre d'appels

2. Durée de l'interview: ☐☐ minutes.

8-5400-34.2: 5-3-84 TB/CT-REG. 8102555

Canada

3. *État final du questionnaire.*

Contact établi et questionnaire rempli intégralement	01 ○
Contact établi et questionnaire partiellement rempli	02 ○
Contact et refus	03 ○
Enquêté déjà contacté (double compte)	04 ○
Enquêté absent pour la durée de l'enquête	05 ○
Numéro de téléphone non inscrit	06 ○
Pas de réponse	07 ○
Impossible à joindre au téléphone	08 ○
Impossible à retrouver	09 ○
Interview terminée à 6	10 ○
Ne demeure plus au Canada	11 ○
Autre	12 ○

A. INTRODUCTION

4. BONJOUR, ICI . . . *(votre nom)* . . . DE STATISTIQUE CANADA. NOUS MENONS ACTUELLEMENT UNE ENQUÊTE AUPRÈS DES DIPLÔMÉS DE 1982. CETTE ENQUÊTE PERMETTRA DE RENSEIGNER LES RESPONSABLES DE LA PLANIFICATION DE L'ENSEIGNEMENT SUR L'EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE DES DIPLÔMÉS. J'AIMERAIS VOUS POSER QUELQUES QUESTIONS. VOS RÉPONSES RESTERONT STRICTEMENT CONFIDENTIELLES ET NE SERVIRONT QU'À DES FINS STATISTIQUES.

5. TOUT D'ABORD, JE VOUDRAIS M'ASSURER QUE CERTAINS RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS SONT EXACTS. AVEZ-VOUS BIEN OBTENU UN *(Lire ligne A)* EN 1982?

Oui 1 ○ *Passez à 8* Non 2 ○

6. AVEZ-VOUS OBTENU UN GRADE, UN DIPLÔME OU UN CERTIFICAT EN 1982?

Oui 1 ○ Non 2 ○ *Terminez l'interview*

7. QUEL GRADE, DIPLÔME OU CERTIFICAT AVEZ-VOUS OBTENU EN 1982? *(Ne cochez qu'une case)*

Diplôme ou certificat décerné par un collège, un CEGEP ou un établissement équivalent	1 ○
Diplôme ou certificat du premier cycle universitaire	2 ○
Baccalauréat ou premier grade professionnel	3 ○
Diplôme ou certificat de deuxième ou troisième cycle	4 ○
Maîtrise	5 ○
Doctorat	6 ○
Autre *(Précisez)*	7 ○

(Corrigez, au besoin, la ligne A de l'étiquette et passez à 8

B. PENDANT LES ÉTUDES POSTSECONDAIRES

8. MAINTENANT QUELQUES QUESTIONS CONCERNANT LA PÉRIODE DE TEMPS OÙ VOUS ÉTUDIIEZ POUR LE *(Lire ligne A)*. AU COURS DE QUEL MOIS AVEZ-VOUS TERMINÉ LE PROGRAMME D'ÉTUDES MENANT À L'OBTENTION DU *(Lire ligne A)*? PAR "TERMINER LE PROGRAMME D'ÉTUDES" J'ENTENDS, PAR EXEMPLE, PASSER LE DERNIER EXAMEN, PRÉSENTER LE DERNIER TRAVAIL OU RAPPORT, OU ENCORE SOUTENIR VOTRE THÈSE *(Inscrivez le mois et cochez l'année)*

Mois | 1981 1 ○ | 1982 2 ○

9. QUEL ÉTAIT LE PRINCIPAL DOMAINE D'ÉTUDES OU DE SPÉCIALISATION DU *(Lire ligne A)*? *(S'il y en a deux, inscrivez les deux)*

1.

2.

10. QUELLE ÉTAIT LA DURÉE NORMALE, EN ANNÉES D'ÉTUDES, DU PROGRAMME MENANT À L'OBTENTION DU *(Lire ligne A)*?

Moins d'une année	1 ○	Quatre années	5 ○
Une année	2 ○	Cinq années	6 ○
Deux années	3 ○	Plus de cinq années	7 ○
Trois années	4 ○	Ne sait pas	8 ○

11. EST-CE QUE LE PROGRAMME DU *(Lire ligne A)* ÉTAIT UN PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT COOPÉRATIF?

Oui 1 ○ Non 2 ○

12. VOUS ÊTES-VOUS DÉJÀ INSCRIT(E) À TITRE D'ÉTUDIANT(E) À TEMPS PARTIEL AU PROGRAMME D'ÉTUDES MENANT À L'OBTENTION DU *(Lire ligne A)*?

Oui 3 ○ Non 4 ○ *Passez à 15*

13. AVEZ-VOUS SUIVI LA PLUPART DES COURS DU PROGRAMME D'ÉTUDES MENANT AU *(Lire ligne A)* COMME ÉTUDIANT(E) À TEMPS PARTIEL?

Oui 5 ○ Non 6 ○

Environ la moitié des cours à plein temps et la moitié à temps partiel 7 ○

14. PENDANT LE SEMESTRE OÙ VOUS AVEZ OBTENU LE *(Lire ligne A)*, ÉTUDIIEZ-VOUS À PLEIN TEMPS OU À TEMPS PARTIEL?

À plein temps 8 ○ À temps partiel 9 ○

15. AVANT D'ENTREPRENDRE LE COURS MENANT À L'OBTENTION DU *(Lire ligne A)*, QUEL ÉTAIT LE PLUS HAUT NIVEAU DE SCOLARITÉ QUE VOUS AVIEZ ATTEINT? *(Ne lisez pas la liste et ne cochez qu'une seule case)*

École

Cours primaire ..... 01 ○

Une partie du cours secondaire ..... 02 ○

Cours secondaire ou technique ..... 03 ○

Collège

Une partie du cours collégial ..... 04 ○

Cours collégial/technique ..... 05 ○

Université

Études universitaires (y compris les cours de niveau universitaire dispensés par d'autres établissements d'enseignement en Alb. et en C.-B.) ..... 06 ○

Certificat ou diplôme d'études universitaires (premier cycle) ..... 07 ○

Certificat ou diplôme d'études universitaires (deuxième ou troisième cycle) ..... 08 ○

Baccalauréat (par ex., B.A., B.Sc., B.Ed., B.Comm., B. en génie, B.Arch., etc.) ..... 09 ○

Diplôme en droit, en médecine, en théologie (par ex., L.L.B., D.D.S., D.M.V.) ..... 10 ○

Maîtrise (par ex., M.A., M.Sc., M.Ed., M.A.A., etc.) ..... 11 ○

Doctorat acquis (par ex., Ph.D., D.Sc., etc.) ..... 12 ○

Autre *(Précisez)* ..... 13 ○

_____

C. TRAVAIL ET AUTRES EXPÉRIENCES PRÉCÉDANT LES ÉTUDES POSTSECONDAIRES.

16. MAINTENANT QUELQUES QUESTIONS CONCERNANT LA PÉRIODE ENTRE VOTRE DÉPART DE L'ÉCOLE SECONDAIRE ET L'OBTENTION DU *(Lire ligne A)*. PENDANT CETTE PÉRIODE, AVEZ-VOUS TRAVAILLÉ À PLEIN TEMPS? J'ENTENDS PAR LÀ, TRAVAILLER RÉGULIÈREMENT AU MOINS 30 HEURES PAR SEMAINE. NE PAS INCLURE LES EMPLOIS D'ÉTÉ EXERCÉS PENDANT VOS ÉTUDES.

Oui [1]○ Non [2]○ *Passez à 23*

17. PENDANT CETTE MÊME PÉRIODE, COMBIEN D'ANNÉES D'EXPÉRIENCE DE TRAVAIL À PLEIN TEMPS AVEZ-VOUS ACCUMULÉES? NE COMPTEZ PAS LES EMPLOIS D'ÉTÉ EXERCÉS PENDANT VOS ÉTUDES.

Moins de six mois . . . . . [1]○ *Passez à 23*

De 6 mois à une année . . . . . [2]○

D'une année à moins de 3 années [3]○

De 3 années à moins de 5 années [4]○

De 5 années à moins de 7 années [5]○ *Passez à 19*

7 années ou plus . . . . . [6]○

Ne sait pas . . . . . [7]○

18. PENDANT CETTE PÉRIODE, AVEZ-VOUS OCCUPÉ L'UN DE CES EMPLOIS PENDANT UNE PÉRIODE CONTINUE DE SIX MOIS OU PLUS?

Oui [1]○ Non [2]○ *Passez à 23*

19. ENTRE VOTRE DÉPART DE L'ÉCOLE SECONDAIRE ET L'OBTENTION DU *(Lire ligne A)*, EN QUELLE ANNÉE AVEZ-VOUS CESSÉ DE TRAVAILLER À UN EMPLOI QUI AVAIT DURÉ AU MOINS SIX MOIS? *(Inscrivez l'année ou cochez)*

1	9		

Ou le répondant y travaille encore [1]○

Jamais [2]○ *Passez à 23*

20. POUR QUI TRAVAILLIEZ-VOUS? *(Sondez: nom de l'entreprise, du ministère ou de l'organisme gouvernemental, ou de la personne)*

Ne sait pas [1]○ Ou:

21. DE QUEL GENRE D'ENTREPRISE, D'INDUSTRIE OU DE SERVICE S'AGISSAIT-IL? *(Sondez: école primaire, administration municipale, magasin de chaussures au détail)*

Ne sait pas [1]○ Ou:

22. QUEL GENRE DE TRAVAIL FAISIEZ-VOUS? *(Sondez: enseignant dans une école primaire, gestionnaire d'un département de recherche biologique, vendeur de chaussures) (Décrivez l'activité principale, en utilisant au moins deux mots)*

Ne sait pas [1]○ Ou:

23. PENDANT LES DOUZE MOIS QUI ONT PRÉCÉDÉ LE DÉBUT DE VOS ÉTUDES EN VUE DU *(Lire ligne A)*, QUELLE ÉTAIT VOTRE PRINCIPALE ACTIVITÉ? PAR EXEMPLE, TRAVAIL, ÉTUDES, RECHERCHE D'UN EMPLOI, RESPONSABILITÉS FAMILIALES *(Ne cochez qu'une case)*

Travail . . . . . [1]○ *Passez à 25*

Études . . . . . [2]○

Recherche d'un emploi . . . . . [3]○

Responsabilités familiales . . . . . [4]○ *Passez à 25*

Autre *(Précisez)* . . . . . [5]○

P 5400 34 2

24. QUEL GENRE D'ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT FRÉQUENTIEZ VOUS?

École secondaire [1]○
École ou institut professionnel [2]○
Collège ou CEGEP [3]○
Université [4]○
Autre [5]○

25. AU COURS DES DOUZE MOIS QUI ONT PRÉCÉDÉ LE DÉBUT DE VOS ÉTUDES EN VUE DU *(Lire ligne A)*, VOTRE DOMICILE PRINCIPAL ÉTAIT IL SITUÉ AU (EN) *(Lire province de l'établissement à la ligne B de l'étiquette)*

Oui [1]○ *Passez à 28* Non [2]○

26. DANS QUELLE PROVINCE ÉTAIT IL SITUÉ?

T N [01]○ Man [07]○
Î P É [02]○ Sask [08]○
N É [03]○ Alb [09]○
N B [04]○ C B [10]○
Québec [05]○ Yukon ou T N O [11]○
Ontario [06]○ À l'extérieur du Canada [12]○

27. AVEZ VOUS QUITTÉ CETTE PROVINCE (OU CE PAYS) EXPRESSÉMENT POUR ENTREPRENDRE LES ÉTUDES MENANT AU *(Lire ligne A)*, OU POUR UNE AUTRE RAISON?

Études [1]○ Autre raison [2]○
N'a pas déménagé [3]○

D. LA DERNIÈRE SEMAINE DE JANVIER 1983

28. À PRÉSENT, J'AIMERAIS VOUS INTERROGER SUR VOTRE EXPÉRIENCE DEPUIS L'OBTENTION DU *(Lire ligne A)*. LES PREMIÈRES QUESTIONS QUE JE VOUS POSERAI PORTENT SUR LA DERNIÈRE SEMAINE DE JANVIER 1983, C'EST À DIRE IL Y A ENVIRON UN AN ET DEMI. PENDANT CETTE SEMAINE LÀ, ÉTIEZ VOUS INSCRIT(E) À UN ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT?

Oui [1]○ Non [2]○ *Passez à 30*

29. Y ÉTIEZ VOUS INSCRIT(E) À TITRE D'ÉTUDIANT(E) À PLEIN TEMPS OU À TEMPS PARTIEL?

Plein temps [3]○ Temps partiel [4]○

30. AU COURS DE CETTE SEMAINE, AVEZ VOUS TRAVAILLÉ À UN EMPLOI OU À UNE ENTREPRISE?

Oui [5]○ *Passez à 32* Non [6]○

31. AU COURS DE CETTE SEMAINE, AVIEZ VOUS UN EMPLOI OU UNE ENTREPRISE AUXQUELS VOUS N'AVEZ PAS TRAVAILLÉ?

Oui [7]○ Non [8]○ *Passez à 33*

32. S'AGISSAIT IL D'UN EMPLOI À PLEIN TEMPS, C'EST À DIRE UN EMPLOI COMPORTANT HABITUELLEMENT AU MOINS 30 HEURES DE TRAVAIL PAR SEMAINE?

Oui [1]○ *Passez à 36* Non [2]○

33. AU COURS DE LA DERNIÈRE SEMAINE DE JANVIER 1983, AVIEZ VOUS UN EMPLOI DEVANT COMMENCER À UNE DATE FUTURE DÉTERMINÉE?

Oui [3]○ *Passez à 36* Non [4]○

34. CHERCHIEZ VOUS UN EMPLOI PENDANT LA DERNIÈRE SEMAINE DE JANVIER 1983?

Oui [5]○ Non [6]○ *Passez à 36*

35. CHERCHIEZ VOUS UN EMPLOI À PLEIN TEMPS?

Oui [7]○ Non [8]○

E. LA DERNIÈRE SEMAINE D'OCTOBRE 1983

36. PARLONS À PRÉSENT DE LA DERNIÈRE SEMAINE D'OCTOBRE 1983. AU COURS DE CETTE SEMAINE LÀ ÉTIEZ VOUS INSCRIT(E) À UN ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT?

Oui [1]○ Non [2]○ *Passez à 38*

37. Y ÉTIEZ VOUS INSCRIT(E) À TITRE D'ÉTUDIANT(E) À PLEIN TEMPS OU À TEMPS PARTIEL?

Plein temps [3]○ Temps partiel [4]○

38. AU COURS DE CETTE SEMAINE, AVEZ VOUS TRAVAILLÉ À UN EMPLOI OU À UNE ENTREPRISE?

Oui [5]○ *Passez à 40* Non [6]○

39. AU COURS DE CETTE SEMAINE, AVIEZ VOUS UN EMPLOI OU UNE ENTREPRISE AUXQUELS VOUS N'AVEZ PAS TRAVAILLÉ?

Oui [7]○ Non [8]○ *Passez à 41*

40. S'AGISSAIT IL D'UN EMPLOI À PLEIN TEMPS, C'EST À DIRE UN EMPLOI COMPORTANT HABITUELLEMENT AU MOINS 30 HEURES DE TRAVAIL PAR SEMAINE?

Oui [1]○ *Passez à 44* Non [2]○

41. AU COURS DE LA DERNIÈRE SEMAINE D'OCTOBRE 1983, AVIEZ-VOUS UN EMPLOI DEVANT COMMENCER À UNE DATE FUTURE DÉTERMINÉE?

Oui [3]○ *Passez à 44* Non [4]○

42. CHERCHIEZ-VOUS UN EMPLOI PENDANT LA DERNIÈRE SEMAINE D'OCTOBRE 1983?

Oui [5]○ Non [6]○ *Passez à 44*

43. CHERCHIEZ-VOUS UN EMPLOI À PLEIN TEMPS?

Oui [7]○ Non [8]○

F. DEPUIS LA FIN DES ÉTUDES POSTSECONDAIRES

44. *À L'INTERVIEWER:*

Si l'enquêté(e) cherchait un emploi en janvier ("Oui" à 34) ou en octobre ("Oui" à 42),

Cochez ici [1]○ *et passez à 47*

Sinon [2]○ *passez à 45*

45. LES QUESTIONS QUI SUIVENT PORTENT SUR TOUTE LA PÉRIODE ÉCOULÉE DEPUIS QUE VOUS AVEZ OBTENU LE *(Lire ligne A)*. DEPUIS LORS (ENVIRON DEUX ANS), VOUS EST-IL ARRIVÉ D'ÊTRE SANS TRAVAIL ET DE CHERCHER UN EMPLOI PENDANT UNE SEMAINE OU PLUS?

Oui [1]○ Non [2]○ *Passez à 50*

46. PENDANT COMBIEN DE TEMPS EN TOUT AVEZ-VOUS ÉTÉ SANS TRAVAIL ET À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI? *(Cochez et inscrivez le nombre ou cochez "ne sait pas")*

semaines [1]○ ☐☐ (nombre)

mois [2]○ ☐☐ (nombre)

Ou: ne sait pas [3]○

Passez à 48

47. LES QUESTIONS QUI SUIVENT PORTENT SUR TOUTE LA PÉRIODE ÉCOULÉE DEPUIS QUE VOUS AVEZ OBTENU LE *(Lire ligne A)*, C'EST-À-DIRE ENVIRON DEUX ANS. PENDANT COMBIEN DE TEMPS EN TOUT ÉTIEZ-VOUS SANS TRAVAIL ET À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI AU COURS DE CETTE PÉRIODE? *(Cochez et inscrivez le nombre ou cochez "ne sait pas")*

semaines [1]○ ☐☐ (nombre)

mois [2]○ ☐☐ (nombre)

Ou: ne sait pas [3]○

48. PENDANT CETTE PÉRIODE OÙ VOUS ÉTIEZ À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI, AVEZ-VOUS ÉTÉ À UN MOMENT DONNÉ ÉTUDIANT(E) À TEMPS PLEIN?

Oui [1]○ Non [2]○ *Passez à 50*

49. AU COURS DE CETTE PÉRIODE, COMBIEN DE TEMPS ÉTIEZ-VOUS ÉTUDIANT(E) À TEMPS PLEIN? *(Cochez et inscrivez le nombre de semaines ou de mois)*

semaines [1]○ ☐☐ (nombre)

mois [2]○ ☐☐ (nombre)

Ou: Pendant toute la période [3]○

50. DEPUIS L'OBTENTION DU *(Lire ligne A)*, AVEZ-VOUS COMPLÉTÉ UN AUTRE PROGRAMME UNIVERSITAIRE, COLLÉGIAL OU PROFESSIONNEL?

Oui [1]○ Non [2]○ *Passez à 52*

51. QUEL GENRE DE GRADES, DE DIPLÔMES OU DE CERTIFICATS AVEZ-VOUS OBTENUS? *(Inscrivez toutes les réponses)*

Certificat d'une école de métiers ou d'un cours de formation professionnelle . . . . . [1]○

Certificat ou diplôme d'un collège, d'un CEGEP (D.E.C.) ou d'une école technique . . . . . [2]○

Certificat ou diplôme universitaire du premier cycle . . . [3]○

Certificat ou diplôme universitaire du deuxième ou troisième cycle . . . . . [4]○

Baccalauréat . . . . . [5]○

Diplôme en droit, en médecine ou en théologie (LL.B., D.D.S., D.M.V) . . . . . [6]○

Maîtrise . . . . . [7]○

Doctorat acquis (Ph.D., D.Sc., etc.) . . . . . [8]○

Autre *(Précisez)* . . . . . [9]○

_____

52. *À L'INTERVIEWER:*
Si l'établissement inscrit à la ligne B de l'étiquette est une université,

Cochez ici [1]○ *et passez à 55*

Sinon [2]○ *passez à 53*

53. DEPUIS L'OBTENTION DU *(Lire ligne A)*, VOUS ÊTES-VOUS INSCRIT(E) À UN PROGRAMME D'APPRENTISSAGE?

Oui [1]○ Non [2]○ *Passez à 55*

54. DE QUEL MÉTIER S'AGISSAIT-IL?

G. SEMAINE DU 27 MAI AU 2 JUIN 1984

55. PARLONS MAINTENANT DE LA SEMAINE DU 27 MAI AU 2 JUIN 1984. AU COURS DE CETTE SEMAINE-LÀ, AVEZ-VOUS TRAVAILLÉ À UN EMPLOI OU À UNE ENTREPRISE?

Oui [1]○ *Passez à 58* Non [2]○

56. AU COURS DE CETTE SEMAINE, AVIEZ-VOUS UN EMPLOI OU UNE ENTREPRISE AUXQUELS VOUS N'AVEZ PAS TRAVAILLÉ?

Oui [3]○ Non [4]○ *Passez à 59*

57. PENDANT LA SEMAINE DU 27 MAI AU 2 JUIN, ÉTIEZ-VOUS ABSENT(E) DU TRAVAIL À CAUSE D'UNE MISE À PIED TEMPORAIRE?

Oui [5]○ Non [6]○

58. S'AGISSAIT-IL D'UN EMPLOI À PLEIN TEMPS, C'EST-À-DIRE D'UN EMPLOI COMPORTANT GÉNÉRALEMENT AU MOINS 30 HEURES DE TRAVAIL PAR SEMAINE?

Oui [7]○ *Passez à 64* Non [8]○ *Passez à 63*

59. AU COURS DE LA SEMAINE DU 27 MAI AU 2 JUIN, AVIEZ-VOUS UN EMPLOI À PLEIN TEMPS DEVANT COMMENCER À UNE DATE FUTURE DÉTERMINÉE?

Oui [1]○ *Passez à 64* Non [2]○

60. AU COURS DE CETTE SEMAINE, CHERCHIEZ-VOUS UN EMPLOI?

Oui [3]○ *Passez à 62* Non [4]○

61. QUELLE EST LA RAISON PRINCIPALE POUR LAQUELLE VOUS N'AVEZ PAS CHERCHÉ UN EMPLOI AU COURS DE LA SEMAINE EN QUESTION? *(Ne cochez qu'une seule réponse)*

Était malade ou invalide	[01]○	
Avait des obligations personnelles ou familiales	[02]○	
Allait à l'école	[03]○	
N'était plus intéressé(e) à trouver un emploi	[04]○	
Attendait un rappel (à son emploi précédent)	[05]○	
Avait déjà trouvé un nouvel emploi	[06]○	*Passez à 70*
Attendait que des employeurs lui répondent	[07]○	
Ne pouvait pas trouver le genre d'emploi désiré	[08]○	
Découragé(e) de chercher	[09]○	
Autre raison	[10]○	
N'a donné aucune raison	[11]○	

62. CHERCHIEZ-VOUS UN EMPLOI À PLEIN TEMPS?

Oui [1]○ Non [2]○

Passez à 70

63. QUELLE EST LA RAISON PRINCIPLE POUR LAQUELLE VOUS AVIEZ UN EMPLOI À TEMPS PARTIEL? *(Ne lisez pas la liste; ne cochez qu'une seule réponse)*

Maladie ou invalidité	[1]○
Obligations personnelles ou familiales	[2]○
Va à l'école	[3]○
N'a pu trouver que du travail à temps partiel	[4]○
Ne voulait pas de travail à plein temps	[5]○
Travail à plein temps, moins de 30 heures par semaine	[6]○
Autre raison *(Précisez)*	[7]○

64. *À L'INTERVIEWER: En ce qui concerne 65 à 80, si l'enquêté(e) à exercé plus d'un emploi, interrogez-le sur son emploi principal, c'est-à-dire l'emploi qu'il ou elle a exercé régulièrement pendant le plus grand nombre d'heures.*

65. POUR QUI TRAVAILLIEZ-VOUS? *(Sondez: nom de l'entreprise, du ministère ou de l'organisme gouvernemental, ou de la personne)*

66. DE QUEL GENRE D'ENTREPRISE, D'INDUSTRIE OU DE SERVICE S'AGISSAIT-IL? *(Sondez: école primaire, administration municipale, magasin de chaussures au détail)*

67. QUEL GENRE DE TRAVAIL FAISIEZ-VOUS? *(Sondez: enseignant dans une école primaire, gestionnaire d'un département de recherche biologique, vendeur de chaussures) (Décrivez l'activité principale, en utilisant au moins deux mots)*

68. SI VOUS OCCUPIEZ CE POSTE PENDANT LES 12 MOIS DE 1984, QUELLE SERAIT APPROXIMATIVEMENT VOTRE RÉMUNÉRATION ANNUELLE BRUTE? *(Arrondissez au millier de dollars le plus près)*

$ [ ][ ]0 0 0 .0 0 Ou: ne sait pas [1]○

69. LORSQUE VOUS TRAVAILLIEZ DU 27 MAI AU 2 JUIN, LE FAISIEZ-VOUS À TITRE DE SALARIÉ(E) OU DE TRAVAILLEUR(SE) INDÉPENDANT(E) À VOTRE PROPRE COMPTE?

Salarié(e) . . . . . [1]○ *Passez à 71*

Indépendant(e) . . . . . [2]○

Autre (par ex., travailleur(se) familial(e) non rémunéré(e)) . . . . . [3]○

70. CROYEZ-VOUS QUE LE PROGRAMME D'ÉTUDES MENANT AU *(Lire ligne A)* ÉTAIT CONÇU POUR PRÉPARER LES ÉTUDIANTS À EXERCER UNE PROFESSION OU UNE CARRIÈRE EN PARTICULIER?

Oui [1]○ Non [2]○

Passez à 86

71. AVIEZ-VOUS UN EMPLOI PERMANENT OU UN EMPLOI TEMPORAIRE CHEZ CET EMPLOYEUR? *Si l'enquêté(e) le demande, lisez la définition d'emploi permanent et d'emploi temporaire)*

Permanent [1]○

(Définition: rien n'indiquait que l'emploi prendrait fin à un moment déterminé. Par exemple, quelqu'un engagé de façon permanente pour une durée non stipulée)

Temporaire [2]○

(Définition: tout indiquait que l'emploi prendrait fin à un moment déterminé. Par exemple, quelqu'un engagé pour une période de six mois)

72. LORSQUE L'ON VOUS A CHOISI POUR CET EMPLOI, QUELLES ÉTAIENT LES EXIGENCES SCOLAIRES MINIMALES STIPULÉES POUR RÉPONDRE AUX CRITÈRES D'EMBAUCHE? *(Ne cochez qu'une case)*

Aucun titre scolaire . . . . . [01]○
Cours secondaire ou moins . . . . . [02]○
Études postsecondaires . . . . . [03]○ } *Passez à 74*

Diplôme ou certificat collégial . . . [04]○

Diplôme ou certificat universitaire [05]○

Diplôme, niveau non précisé . . . . [06]○

Baccalauréat ou premier grade professionnel . . . . . [07]○

Maîtrise . . . . . [08]○

Doctorat . . . . . [09]○

Ne sait pas . . . . . [10]○ *Passez à 74*

73. CES EXIGENCES SCOLAIRES STIPULÉES PAR L'EMPLOYEUR PORTAIENT-ELLES NÉCESSAIREMENT SUR UN OU PLUSIEURS DOMAINES PARTICULIERS?

Oui [1]○ Non [2]○

74. VOTRE EMPLOYEUR AVAIT-IL PRÉCISÉ QU'IL ÉTAIT ESSENTIEL DE POSSÉDER UNE EXPÉRIENCE DE TRAVAIL CONNEXE POUR CET EMPLOI?

Oui [3]○ Non [4]○ Ne sait pas [5]○

75. CROYEZ-VOUS QUE LE PROGRAMME D'ÉTUDES MENANT AU *(Lire ligne A)* ÉTAIT CONÇU POUR PRÉPARER LES ÉTUDIANTS À EXERCER UNE PROFESSION OU UNE CARRIÈRE EN PARTICULIER?

Oui [6]○ Non [7]○ *Passez à 77*

76. L'EMPLOI QUE VOUS EXERCIEZ DU 27 MAI AU 2 JUIN CORRESPONDAIT-IL AU PROGRAMME D'ÉTUDES QUE VOUS AVEZ SUIVI?

Oui [8]○ Non [9]○

77. *À L'INTERVIEWER:*

Si l'enquêté(e) avait un emploi à temps plein devant commencer à une date future déterminée ("Oui" à 59),

Cochez ici [1]○ *et passez à 86*

Sinon [2]○ *passez à 78*

78. COMPTE TENU DE TOUS LES ASPECTS DE L'EMPLOI QUE VOUS EXERCIEZ DU 27 MAI AU 2 JUIN, DIRIEZ-VOUS, DANS L'ENSEMBLE, QUE VOUS EN ÉTIEZ . . . *(Lisez les quatre premières catégories à haute voix)*

Très satisfait(e)? . . . . . [1]○

Satisfait(e)? . . . . . [2]○

Pas très satisfait(e) . . . . . [3]○

Pas satisfait(e) du tout? . . . . . [4]○

Ne sait pas, n'a pas d'opinion . . . . . [5]○

79. COMPTE TENU DES FONCTIONS ET DES RESPONSABILITÉS DE CET EMPLOI, QUE PENSIEZ-VOUS DE LA RÉMUNÉRATION QUE VOUS RECEVIEZ? EN ÉTIEZ-VOUS . . . *(Lisez les quatre premières catégories à haute voix)*

Très satisfait(e)? . . . . . [1]○

Satisfait(e)? . . . . . [2]○

Pas très satisfait(e)? . . . . . [3]○

Pas satisfait(e) du tout? . . . . . [4]○

Ne sait pas, n'a pas d'opinion . . . . . [5]○

80. DANS L'EXERCISE DES FONCTIONS DE CE POSTE, AVEZ-VOUS UTILISÉ DES CONNAISSANCES ACQUISES AU COURS DU PROGRAMME D'ÉTUDES MENANT AU *(Lire ligne A)?*

Oui [1]○ Non [2]○

H. EMPLOI D'UNE DURÉE DE SIX MOIS OU PLUS

81. AVEZ-VOUS EXERCÉ L'EMPLOI QUE VOUS AVIEZ DU 27 MAI AU 2 JUIN PENDANT AU MOINS SIX MOIS? *(À l'interviewer: Si l'enquêté(e) le demande, on entend par "exercer un emploi" faire le même genre de travail pour le même employeur)*

Oui [1]○ Non [2]○ *Passez à 85*

82. S'AGISSAIT-IL DU **PREMIER** EMPLOI À TEMPS PLEIN DE SIX MOIS OU PLUS, QUE VOUS AVIEZ DEPUIS L'OBTENTION DU *(Lire ligne A)?*

Oui [1]○ Non [2]○

83. À QUELLE DATE AVEZ-VOUS COMMENCÉ L'EMPLOI QUE VOUS AVIEZ DU 27 MAI AU 2 JUIN? *(Inscrivez le mois et l'année)*

		1	9		
Mois		Année			

84. *À L'INTERVIEWER:*

Si l'emploi occupé pendant la semaine du 27 mai au 2 juin était le premier emploi qui durait six mois ou plus ("Oui" à 82),

Cochez ici [1]○ *et passez à 91*

Sinon [2]○ *passez à 87*

85. À QUELLE DATE AVEZ-VOUS COMMENCÉ L'EMPLOI QUE VOUS AVIEZ DU 27 MAI AU 2 JUIN? *(Inscrivez le mois et cochez l'année)*

Mois 1983 [1]○ 1984 [2]○

86. DEPUIS L'OBTENTION DU *(Lire ligne A)*, AVEZ-VOUS OBTENU UN EMPLOI À TEMPS PLEIN D'UNE DURÉE DE SIX MOIS OU PLUS?

Oui [1]○ Non [2]○ *Passez à 91*

87. DEPUIS L'OBTENTION DU *(Lire ligne A)*, À QUELLE DATE AVEZ-VOUS COMMENCÉ VOTRE PREMIER EMPLOI À TEMPS PLEIN D'UNE DURÉE DE SIX MOIS OU PLUS? *(Inscrivez le mois et l'année)*

		1	9		
Mois		Année			

88. POUR QUI TRAVAILLIEZ-VOUS? *(Sondez: nom de l'entreprise, du ministère ou de l'organisme gouvernemental, ou de la personne)*

Ne sait pas [1]○ Ou:

89. DE QUEL GENRE D'ENTREPRISE, D'INDUSTRIE OU DE SERVICE S'AGISSAIT-IL? *(Sondez: école primaire, administration municipale, magasin de chaussures au détail)*

Ne sait pas [1]○ Ou:

90. QUEL GENRE DE TRAVAIL FAISIEZ-VOUS? *(Sondez: enseignant dans une école primaire, gestionnaire d'un département de recherche biologique, vendeur de chaussures) (Décrivez l'activité principale, en utilisant au moins deux mots)*

Ne sait pas [1]○ Ou:

I. QUESTIONS GÉNÉRALES

91. JE VAIS VOUS POSER QUELQUES QUESTIONS SUR LES RAISONS POUR LESQUELLES VOUS VOUS ÊTES INSCRIT(E) AU *(Lire ligne A)*. SUR UNE ÉCHELLE D'UN À QUATRE, OU UN SIGNIFIE "SANS IMPORTANCE" ET QUATRE SIGNIFIE "TRÈS IMPORTANT", DANS QUELLE MESURE ÉTAIT-CE IMPORTANT POUR VOUS D' . . . *(Lire la raison. Repétez les mots soulignés pour chaque raison)*

	Sans importance 1	2	3	Très important 4
1. Acquérir des connaissances et des compétences spécialisées en vue d'une profession donnée?	01○	02○	03○	04○
2. Améliorer vos perspectives de carrière?	05○	06○	07○	08○
3. Acquérir des compétences en matière de communication, relations sociales et raisonnement?	09○	10○	11○	12○
4. Avoir la satisfaction d'apprendre et de comprendre une discipline scolaire? . .	13○	14○	15○	16○

92. COMPTE TENUE DE VOTRE EXPÉRIENCE LORSQUE VOUS SUIVIEZ LE PROGRAMME ET DEPUIS L'OBTENTION DE VOTRE DIPLÔME, SUR UNE ÉCHELLE D'UN À QUATRE OU UN SIGNIFIE "PAS DU TOUT" ET QUATRE SIGNIFIE "DANS UNE LARGE MESURE", DANS QUELLE MESURE PENSEZ-VOUS QUE LE PROGRAMME VOUS A DONNÉ . . . *(Lire la phrase. Répétez les mots soulignés pour chaque phrase)*

	Pas du tout 1	2	3	Dans une large mesure 4
1. Des connaissances et des compétences spécialisées en vue d'une profession donnée?	01○	02○	03○	04○
2. Des perspectives de carrière améliorées?	05○	06○	07○	08○
3. Des compétences en matière de communication, relations sociales et raisonnement?	09○	10○	11○	12○
4. La satisfaction d'apprendre et de comprendre une discipline scolaire?	13○	14○	15○	16○

93. DEPUIS L'OBTENTION DU *(Lire ligne A)*, D'APRÈS VOTRE EXPÉRIENCE, AURIEZ-VOUS CHOISI LE MÊME PROGRAMME D'ÉDUCATION, UN AUTRE PROGRAMME, OU AUCUN PROGRAMME D'ÉTUDES POSTSECONDAIRES?

Le même [1]○ — Un autre [2]○

Aucun [3]○ — *Passez à 95*

94. QUELLE SORTE DE PROGRAMME AURIEZ-VOUS CHOISI: UNIVERSITAIRE, COLLÉGIALE, OU UN PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE?

Universitaire . . . . . [1]○

Collégiale . . . . . [2]○

Formation professionnelle . . . . . [3]○

95. DANS L'ENSEMBLE, EST-IL IMPORTANT POUR VOUS QUE VOTRE EMPLOI CORRESPONDE À VOTRE DOMAINE D'ÉTUDES OU À VOTRE SPÉCIALITÉ? CELA VOUS SEMBLE-T-IL . . . *(Lire les quatre premières catégories à haute voix)*

Très important? . . . . . [1]○

Important? . . . . . [2]○

Pas très important? . . . . . [3]○

Pas important du tout? . . . . . [4]○

Ne sait pas, pas d'opinion . . . . . [5]○

96. AVEZ-VOUS DÉJÀ DÛ EMPRUNTER DE L'ARGENT POUR FINANCER L'ENSEMBLE DE VOS ÉTUDES?

Oui [1]○ — Non [2]○ *Passez à 100*

97. COMBIEN DEVIEZ-VOUS REMBOURSER AU PROGRAMME DE PRÊT ÉTUDIANT AU MOMENT DE L'OBTENTION DE VOTRE *(Lire ligne A)? (Ne pas inclure les dons ou bourses; arrondissez au $100 le plus près)*

$ [ ][ ][ ][0][0][.0][0]

98. AU MOMENT DE L'OBTENTION DE VOTRE *(Lire ligne A)*, AVIEZ-VOUS CONTRACTÉ D'AUTRES PRÊTS POUR FINANCER VOS ÉTUDES?

Oui [1]○ — Non [2]○ *Passez à 100*

99. QUEL ÉTAIT LE MONTANT TOTAL DE CES AUTRES PRÊTS? *(Arrondissez au $100 le plus près)*

$ [ ][ ][ ][0][0][.0][0]

100. POUR TERMINER, J'AIMERAIS VOUS POSER QUELQUES QUESTIONS PERSONNELLES. EN QUELLE ANNÉE ÊTES-VOUS NÉ(E)?

[1][9][ ][ ] Année — Ou: refus [1]○

101. QUEL EST VOTRE ÉTAT MATRIMONIAL? ÊTES-VOUS CÉLIBATAIRE, JAMAIS MARIÉ(E); MARIÉ(E) OU EN UNION LIBRE; VEUF(VE), SÉPARÉ(E) OU DIVORCÉ(E)?

Célibataire (jamais marié(e)) . . . . . [1]○

Marié(e), en union libre . . . . . [2]○

Veuf(ve), séparé(e), divorcé(e) . . . . . [3]○

Refus, pas de réponse précise . . . . . [4]○

102. QUELLE EST LA PREMIÈRE LANGUE QUE VOUS AVEZ APPRISE ET QUE VOUS COMPRENEZ ENCORE? *(Cochez une case seulement)*

Anglais . . . . . [1]○

Français . . . . . [2]○

Autre langue . . . . . [3]○

103. QUELLE LANGUE PARLEZ-VOUS HABITUELLEMENT À LA MAISON? *(Ne cochez qu'une case)*

Anglais . . . . . [1]○

Français . . . . . [2]○

Autre langue . . . . . [3]○

104. AVEZ-VOUS DES ENFANTS À CHARGE?

Oui [1]○ — Non [2]○ *Passez à 106*

105. VOULEZ-VOUS ME DIRE LEURS ÂGES. *(Inscrivez l'âge en années lors du dernier anniversaire)*

[ ][ ] [ ][ ] [ ][ ] [ ][ ] [ ][ ]

[ ][ ] [ ][ ] [ ][ ] [ ][ ] [ ][ ]

106. LES COLLÈGES ET LES UNIVERSITÉS AIMERAIENT SAVOIR OÙ DEMEURENT LES ÉTUDIANT(E)S APRÈS AVOIR OBTENU LEUR DIPLÔME. POURRIEZ-VOUS ME DONNER LE NOM DE LA VILLE OU DU VILLAGE OÙ VOUS DEMEUREZ AINSI QUE LE CODE POSTAL?

Ville, etc.

Code postal

107. *LISEZ TEXTUELLEMENT L'ENTENTE RELATIVE AU PARTAGE DES DONNÉES.*

Pour éviter le dédoublement des enquêtes, la présente enquête est réalisée en vertu d'une entente conjointe visant à recueillir et à partager les renseignements fournis aux termes de la Loi sur la statistique avec le Secrétariat d'état du gouvernement fédéral, le Ministère de l'Emploi et de l'Immigration ainsi que les ministères provinciaux de l'Éducation et du Travail. Ces renseignements seront tenus confidentiels et ne serviront qu'à des fins statistiques.

Cependant, si vous vous opposez au partage de ces renseignements avec l'un ou l'autre de ces organismes, veuillez en faire part par écrit au statisticien en chef du Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6.

(Si l'enquêté(e) vous demande pourquoi il ne suffit pas de vous dire qu'il s'oppose à ce partage des données, ajoutez:) En vertu de l'entente de partage, vous devez signaler votre non-consentement par écrit, en précisant à quel ministère vos renseignements ne devront pas être communiqués.

108. NOUS SOMMES ARRIVÉS À LA FIN DU QUESTIONNAIRE. AIMERIEZ-VOUS RECEVOIR UN RÉSUMÉ DES RÉSULTATS DE CETTE ENQUÊTE UNE FOIS QU'IL SERA DISPONIBLE?

Oui [1] ○ Non [2] ○ *Terminez et passez à 110*

109. VOULEZ-VOUS ME DONNER LE RESTE DE VOTRE ADRESSE POSTALE? *(Écrivez le nom de la rue, l'adresse, le numéro d'appartement, etc.)*

TERMINEZ L'INTERVIEW. VEUILLEZ REMPLIR LES SECTIONS 110 ET 111

110. *Sexe de l'enquêté(e):*

Homme [1] ○ Femme [2] ○

111. *Province ou territoire où se trouvait l'enquêté(e) au moment de l'interview:*

T.-N.	[01] ○	Man.	[07] ○
Î.-P.-É.	[02] ○	Sask.	[08] ○
N.-É.	[03] ○	Alb.	[09] ○
N.-B.	[04] ○	C.-B.	[10] ○
Québec	[05] ○	Yukon	[11] ○
Ontario	[06] ○	T.-N.-O.	[12] ○

112. *Langue de l'interview:*

Anglais [1] ○ Français [2] ⊘

COMMENTAIRES:

BIBLIOGRAPHIE

Anisef, Paul, L'Accessibilité à l'enseignement postsecondaire au Canada, Ottawa, Secrétariat d'État, 1985.

Campbell, Gordon, Community Colleges in Canada, Toronto, Ryerson Press, 1971.

Clark, W. et Zsigmond, Z., Les diplômés du postsecondaire sur le marché du travail, Statistique Canada, Catalogue 81-572F, Ottawa, 1981.

Davis, Christine K., Denton, Margaret A., Hunter, A.A., Employment Survey of 1982 Graduates of Ontario Universities, Ministère ontarien des Collèges et Universités, Toronto, 1984.

_____, Employment Survey of 1982 Graduates of Ontario Universities : Summary Report, Review and Evaluation Bulletin, volume 4, numéro 7, Ministère ontarien des Collèges et Universités, Toronto, 1983.

Devereaux, M.S., Rechnitzer, E., Études supérieures : atout professionnel, Statistique Canada et Bureau de la main-d'oeuvre féminine, Travail Canada, Ottawa, 1980.

Emploi et Immigration Canada, Bulletin statistique annuel, 1982-1983.

Glyde, Gerald P., Snyder, David L. Stemberger, Anthony R., Underemployment : Definition, Causes, and Measurement, Institute for Research on Human Resources, The Pennsylvania State University, University Park, 1975.

Statistique Canada, La Population active, juin 1984, catalogue 71-001, Ottawa, 1984.

GLOSSAIRE

Actifs (population active) : Diplômés travaillant (employés ou occupés), ne travaillant pas mais cherchant un emploi, et diplômés ne travaillant pas mais ayant accepté un emploi à temps plein devant commencer à une date ultérieure.

Baccalauréat : Comprend les baccalauréats et les premiers grades professionnels ainsi que les diplômes et certificats du premier cycle.

CTI : Classification type des industries. La Classification type des industries de 1980 a été utilisée pour classer les industries dans lesquelles les diplômés travaillaient. Nous nous sommes limités au code à trois chiffres. On trouvera des précisions au sujet de la CTI dans la publication n° 12-501F de Statistique Canada, Classification type des industries, 1980.

CTP : Classification type des professions. La Classification type des professions de 1980 a été utilisée pour classer le type de travail fait par les diplômés. Nous nous sommes limités au code à quatre chiffres. On trouvera des précisions sur la CTP dans la publication n° 12-565F de Statistique Canada, Classification type des professions, 1980.

Doctorat : Grade universitaire le plus élevé. Comprend les doctorats et les équivalents dans tous les domaines à l'exception des grades assimilés aux premiers grades professionnels comme les doctorats en médecine et en théologie. Les titulaires de doctorats honorifiques ont été exclus.

Domaine d'études : Programme de formation, discipline ou majeure de l'étudiant. Les domaines d'études des diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle et des collèges ont été codés à l'aide du Système d'information statistique sur la clientèle des collèges communautaires (SISCCC), et ceux des diplômés des universités, à l'aide du Système d'information statistique sur la clientèle universitaire (SISCU).

Endettement : Voir "endettement total".

Endettement total : Total des prêts en souffrance au moment de l'obtention du diplôme.

Expérience de travail antérieure : Expérience de travail à temps plein, à l'exception des emplois d'été des étudiants, avant l'inscription au programme, dans le cas des diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle, et avant l'obtention du diplôme, dans celui des diplômés des collèges et des universités.

Inactifs (hors de la population active) : Diplômés ne travaillant pas et ne cherchant pas de travail.

Langue maternelle : Première langue apprise et encore comprise. Trois catégories ont été utilisées : anglais, français et autre.

Lien entre emploi et formation : On a interrogé les diplômés sur le degré de correspondance entre leur programme d'études et les exigences de l'emploi qu'ils occupaient en juin 1984. Les réponses à une série de questions ont été classées selon trois catégories : correspondance, correspondance partielle et sans correspondance.

Correspondance signifie que le diplômé occupait un emploi auquel son son programme d'études l'avait préparé spécifiquement et que le diplômé utilisait au moins certaines des compétences acquises durant ses études.

Correspondance partielle signifie que le diplômé occupait un emploi pour lequel son programme d'études ne l'avait pas spécifiquement préparé mais pour lequel il utilisait au moins certaines des compétences acquises.

Sans correspondance signifie que le diplômé n'occupait pas un emploi correspondant à son programme d'études et qu'il n'utilisait pas les compétences acquises.

Les données utilisées pour ces mesures proviennent des questions 73 et 77 du questionnaire administré aux diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle, et des questions 75, 76 et 80 du questionnaire administré aux diplômés des universités et des collèges.

Maîtrise : Comprend les maîtrises et les diplômes ou certificats du deuxième cycle.

Nécessité du programme suivi : On a demandé aux diplômés des écoles de métier et de formation professionnelle si le programme suivi avait été requis par leur employeur pour l'emploi occupé en juin 1984 (question 71).

Niveau collégial : Programmes professionnels et techniques d'au moins une année sanctionnés par un diplôme ou un certificat et offerts dans un collège communautaire, un cégep, une école technique ou une école de sciences infirmières accréditée ou encore un établissement d'enseignement semblable.

Niveau des écoles de métier et de formation professionnelle : Programmes techniques et professionnels d'une durée de 3 à 12 mois, sanctionnés par un diplôme ou un certificat et offert par un collège communautaire, une école ou un collège technique ou professionnel ou une école de sciences infirmières accréditée, une école secondaire ou encore un établissement d'enseignement semblable. Les programmes suivants ont notamment été exclus : cours préparatoires à la formation professionnelle (CPFP), cours de langue, programmes de formation préparatoire à l'emploi, programmes d'adaptation au travail et programmes d'orientation professionnelle.

Revenu annuel : Revenu annuel brut estimatif du diplômé, arrondi au millier de dollars le plus près, en supposant qu'il aurait occupé l'emploi qu'il occupait en juin 1984 durant toute l'année civile 1984.

Sans emploi (en chômage) : Diplômés ne travaillant pas mais cherchant du travail, ainsi que ceux ayant accepté un emploi à temps plein devant commencer à une date ultérieure. Les questions de l'Enquête nationale auprès des diplômés permettant d'établir la situation par rapport à l'emploi diffèrent de celles de l'Enquête sur la population active. C'est pourquoi les définitions ne coïncident pas parfaitement.

Taux d'activité (taux d'activité de la population active) : Pourcentage des diplômés dans la population active (c.-à-d. occupés et chômeurs) par rapport à l'ensemble des diplômés.

Taux de chômage : Pourcentage des diplômés sans emploi par rapport aux diplômés actifs (occupés et sans emploi).

Travail à temps partiel : Moins de 30 heures par semaine.

Travail à temps plein : Au moins 30 heures de travail par semaine.